





RAPPORT 2016 DE MISE EN OEUVRE DU CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

(CREDD 2016 – 2018)

LIS	TE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LIS	TE DES TABLEAUX	7
LIS	TE DES FIGURES	9
LIS	TE DES ENCADRES	9
A۷	ANT-PROPOS DU MINISTRE	10
RE	SUME EXECUTIF	11
INT	RODUCTION	18
I. STI	METHODOLOGIE DU TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE CONJOINT DE SUIVI DU CADRE RATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (TBBC-CRED	D) 20
	Encadré N°1: Prise en compte des budgets-programmes opérationnels	20
II.	ANALYSE DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES	26
III.	AXE PREALABLE 1 : « PAIX ET SECURITE »	29
(Domaine prioritaire 1 => Paix, Réconciliation nationale et Reconstruction du Nord	29
	Objectif spécifique 1 : Agir efficacement et rapidement pour la Paix et la Réconciliation Nationale	29
	Objectif spécifique 2 : Contribuer à un développement équilibré entre toutes les régions du Mali en met en œuvre la phase de relèvement rapide de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali	u
:	3.2 Domaine prioritaire 2 => Défense et Sécurité	
`	Objectif spécifique 3 : Garantir la Sécurité intérieure sur l'intégralité du territoire	
	Objectif spécifique 4 : Renforcer et moderniser la Défense Nationale	
	Objectif spécifique 5 : Assurer la protection civile de la population	
IV.		
	4.1 Domaine prioritaire 3 =>Economie et Finances Publiques	
	Objectif spécifique 6 : Améliorer la performance du cadre macro-économique et perfectionner le systèr gestion des finances publiques	ne de
	Objectif spécifique 7 : Consolider et soutenir le développement du secteur financier et de la microfinan-	ce 45
V.	AXE STRATEGIQUE 1 « CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE»	47
į	5.1 Domaine prioritaire 4 => Développement rural et sécurité alimentaire	47
	Objectif spécifique 8 : Promouvoir une Agriculture intensive, diversifiée et durable, assurant l'autosuffis alimentaire et compétitive sur les marchés sous régionaux et internationaux	
	Objectif spécifique 9 : Optimiser le potentiel de développement de l'Elevage	51
	Objectif spécifique 10 : Accompagner le développement du secteur de la Pêche	52
	Objectif spécifique 11 : Garantir la sécurité alimentaire pour tous et améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables	
ļ	5.2 Domaine prioritaire 5 => Protection de l'Environnement	54

	Objectif spécifique 12 : Promouvoir l'économie verte à travers une gestion durable des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique	54
5.	3 Domaine prioritaire 6=> Développement des infrastructures	56
	Objectif spécifique 13 : Développer les énergies renouvelables et accroître l'accès à l'électricité à moindre coût pour les populations rurales et urbaines	
	Objectif spécifique 14 : Améliorer le maillage territorial et l'interconnexion des infrastructures de transport et d'équipement	
	Objectif spécifique 15 : Promouvoir l'extension et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'ensemble des secteurs et des acteurs	61
5.	Domaine prioritaire 7 => Développement des autres secteurs de croissance	64
	Objectif spécifique 16 : Améliorer la gouvernance, la transparence des industries extractives et diversifie secteur des Mines	
	Objectif spécifique 17 : Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie	65
	Objectif spécifique 18 : Promouvoir le commerce intérieur et extérieur	67
	Objectif spécifique 19 : Consolider les secteurs du tourisme et de l'artisanat	69
	Objectif spécifique 20 : Valoriser la production et le patrimoine culturels	70
VI. BAS	AXE STRATEGIQUE 2 « DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE E»	72
6.	1 Domaine prioritaire 8 => Développement des compétences	72
	Objectif spécifique 21 : Améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabétisation	72
	Objectif spécifique 22 : Favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionne vers les filières porteuses	
	Objectif spécifique 23 : Soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté	77
6.	2 Domaine prioritaire 9 =>Développement des services sociaux de base	78
	Objectif spécifique 24 : Améliorer l'état de santé de la population et lutter contre le VIH/Sida	78
	Objectif spécifique 25 : Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique	
	Objectif spécifique 26 : Moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat	82
6.	Domaine prioritaire 10 =>Développement social, Actions Humanitaires et Solidarité	83
	Objectif spécifique 27 : Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement l'enfant et de la famille	
	Objectif spécifique 28 : Etendre la protection sociale et promouvoir l'économie sociale et solidaire	85
	Objectif spécifique 29 : Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires	87
	Objectif spécifique 30 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques publique	
VII.	AXE STRATEGIQUE 3 « DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE »	91
7.	1 Domaine prioritaire 11 => Transparence, Elaboration et Coordination des Politiques Publiques	91

Objectif spécifique 31 : Améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption 91
Objectif spécifique 32 : Coordonner et planifier les politiques publiques et les stratégies de développement
Objectif spécifique 33 : Développer les statistiques comme outil d'aide à la décision94
7.2 Domaine prioritaire 12 => Décentralisation et Développement Institutionnel
Objectif spécifique 34 : Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes . 96
Objectif spécifique 35 : Améliorer le respect des droits de l'homme et l'accès sur toute l'étendue du territoire national, à une justice de qualité, impartiale et professionnelle
Objectif spécifique 36 : Assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et des affaires foncières . 100
Objectif spécifique 37 : Impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation
7.3 Domaine prioritaire 13 => Relations internationales
Objectif spécifique 38 : Œuvrer pour une diplomatie d'influence et promouvoir l'intégration africaine et une coopération internationale au service du développement du Mali
Encadré N°2: Principaux résultats de la mise en œuvre de la SCAP II
CONCLUSION
ANNEXES 113

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADR Agence de Développement Régional

AGETIC Agence des Technologies de l'Information et de la Communication

AGR Activités Génératrices de Revenus

ANCD Agence Nationale de Communication pour le Développement

ANASER Agence Nationale de la Sécurité Routière

ANICT Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

ARMD-SP Autorité de Régulation des Marchés publics et des Délégations de Service Public

AMRTP Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications/TIC et Postes

BAD Banque Africaine de Développement BCS Bureau Central de la Solde BSI Budget Spécial d'Investissement

CCS/SFD Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

CEDEAO Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CDI Commissariat au Développement Institutionnel
CICR Comité International de la Croix Rouge
CNDH Commission Nationale des Droits de l'Homme

CNUCED Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

COP Conférence des Parties

CPA/SFD Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés

CPER Contrat Plan Etat-Région ou District
CPS Cellule de Planification et de Statistique

CREDD Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

CRMT Cadre des Ressources Externes à Moyen Terme

CROCSAD Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

CSCOM. Centre de Santé Communautaire

CSCRP Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CT-CSLP Cellule Technique /Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DCPND Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation

DDR Désarmement Démobilisation et Réinsertion

DGB Direction Générale du Budget
DGI Direction Générale des Impôts
DGD Direction Générale des Douanes
DGDP Direction Générale de la Dette Publique

DNAT Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire
DNDS Direction Nationale du Développement Social
DNEF Direction Nationale des Eaux et Forêts
DNP Direction Nationale de la Population

DNPD Direction Nationale de la Planification du Développement
DNTCP Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

EAC Enquête Agricole de Conjoncture

EDM Energie du Mali

EDSM Enquête Démographique et de Santé du Mali EIES Etude d'Impact Environnemental et Social

EMOP Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages

EPH Etablissement Public Hospitalier
FAMa Forces Armées du Mali
FDD Fonds de Développement Durable

GAR Fonds de Développement Durable GAR Gestion Axée sur les Résultats

IHPC Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages

IMF Institution de Micro Finance

INPS Institut National de Prévoyance Sociale INSTAT Institut National de la Statistique

ITIE Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

LdF Loi de Finances

MIEC Mission d'Identification et d'Evaluation Conjointe

MJP Projet Justice du Mali

MINUSMA Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali

MOC Mécanisme Opérationnel de Coordination
MSAH Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire

OCDE Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

ODD Objectifs de Développement Durable
ODRS Office de Développement Rural de Sélingué
OMC Organisation Mondiale du Commerce
OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

ON Office du Niger

ONEF Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

ONG Organisation Non Gouvernementale
ONU Organisation des Nations Unies
OPIB Office du Périmètre Irriqué de Baquineda

ORM Office Riz Mopti ORS Office Riz Ségou

OSC Organisation de la Société Civile
OT Observatoire des Transports

PAJM Programme d'Appui à la Justice au Mali

PANA Programme d'Actions National d'Adaptation aux changements climatiques
PANATEM Plan d'Actions National d'Elimination du Travail des Enfants au Mali

PAG Programme d'Actions du Gouvernement

PAGAM/GFP Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques

PAPEM Projet d'Appui au Processus Electoral du Mali PCDA Programme Compétitivité et Diversification Agricoles

PDA/RN Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord PDESC Programme de Développement Economique, Social et Culturel

PDH Promotion des Droits de l'Homme
PMA Paquet Minimum d'Activités

PME/PMI Petites et Moyennes Entreprises /Petites et Moyennes Industries

PNP Politique Nationale de Population

PNPPE Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant

PNT Politique Nationale de Transparence

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PONAM Politique Nationale de Migration
PPTE Pays Pauvres Très Endettés
PRED Plan de Relance Durable du Mali

PRODEC Programme Décennal de Développement de l'Education PRODESS Programme de Développement Sanitaire et Social Plan de réforme de la gestion des finances publiques du Mali

PURD/RN Programme d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures des Régions du Nord

PTF Partenaires Techniques et Financiers
PUS Plan d'Urbanisme Sectoriel
RAMED Régime d'Assistance Médicale
RAMU Régime d'Assurance Maladie Universelle
RAVEC Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCAPII Stratégie Commune d'Accompagnement Pays SDR Secteur Développement Rural SDU Schéma Directeur d'Urbanisme

SEEUDE Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat

SFD Systèmes Financiers Décentralisés SHA Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide

SICAEPIP Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé

SIG Système d'Information Géographique

SNAT Schéma National d'Aménagement du Territoire SNCI Stratégie Nationale de Contrôle Interne

TDR Termes de Référence

TIC Technologies de l'Information et de la Communication
TOKTEN Transfert des Connaissances à travers les Expatriés nationaux

UA Union Africaine

UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNCCD Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification

UNICEF Fonds des Nations Unies Pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau de Bord Budgétaire Conjoint de suivi par axe et domaine prioritaire du CREDD	22
Tableau 2: Indices de pauvreté par région (%)	26
Tableau 3: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques	28
Tableau 4: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 1 (en milliers de FCFA)	30
Tableau 5: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 2 (en milliers de FCFA)	32
Tableau 6: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 3 (en milliers de FCFA)	33
Tableau 7: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 4 (en milliers de FCFA)	34
Tableau 8: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 5 (en milliers de FCFA)	35
Tableau 9: Indicateurs Protection civile	35
Tableau 10:Comparaison des prévisions du CREDD aux réalisations du PIB	36
Tableau 11: Évolution de la part des secteurs dans le PIB de 2015 à 2018	37
Tableau 12 : Comparaison sectorielle des contributions à la croissance (réalisations/prévisions CREDD)	37
Tableau 13 : Comparaison des emplois du PIB (en Milliards de FCFA)	38
Tableau 14: Évolution des recettes et dons en Milliards de FCFA	40
Tableau 15: Évolution des dépenses et prêts nets en Milliards de FCFA	40
Tableau 16: Répartition sectorielle du budget de l'État (en milliards de FCFA) de 2016	41
Tableau 17 : Situation de l'encours total de la dette publique de 2013 à 2016 (en Milliards de FCFA)	42
Tableau 18 : Situation des critères de convergence de 2013 à 2016	42
Tableau 19: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 6 (en milliers de FCFA)	45
Tableau 20 : Exécution budgétaire de l'Objecvtif Spécifique 7 (en milliers de FCFA)	45
Tableau 21 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance	46
Tableau 22: Production céréalière 2015-2016 / 2016-2017	47
Tableau 23: Production céréalière par région	47
Tableau 24: Rendement par région et par céréale	48
Tableau 25: Evolution de la production céréalière	49
Tableau 26: Indicateurs du Secteur Coton	50
Tableau 27: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 8 (en milliers de FCFA)	51
Tableau 28 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 9 (en milliers de FCFA)	52
Tableau 29 : Evolution des indicateurs de la Pêche	53
Tableau 30 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 10 (en milliers de FCFA)	53
Tableau 31 : Exécution budgétaire de l'Objectif spécifique 11 (en milliers de FCFA)	54
Tableau 32: Evolution des Indicateurs de l'environnement	55
Tableau 33 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 12 (en milliers de FCFA)	56
Tableau 34 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 13 (en milliers de FCFA)	58
Tableau 35: Indicateurs de nombre de kilomètres de route de 2012 à 2016	58
Tableau 36 : Situation des réalisations de l'entretien routier	59
Tableau 37: Les Indicateurs de sécurité routière 2012-2016	59
Tableau 38: Evolution des indicateurs de transport aérien à Bamako-Senou 2012-2016	59
Tableau 39: Evolution des indicateurs de la COMANAV 2013-2016	60
Tableau 40 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 14 (en milliers de FCFA)	61
Tableau 41 : Evolution des indicateurs de l'Audiovisuel de 2013 à 2016	61
Tableau 42 : Évolution des indicateurs de télécommunication de 2013 à 2016	62
Tableau 43 : Evolution du nombre des abonnés pour les deux opérateurs 2013-2016	62
Tableau 44 : Évolution des indicateurs de TIC de 2013 à 2016	62
Tableau 45: Evolution des indicateurs de la Poste 2013-2016	63
Tableau 46: Evolution des indicateurs de l'ANCD de 2013 à 2016	63
Tableau 47 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 15 (en milliers de FCFA)	63
Tableau 48 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 16 (en milliers de FCFA)	65

Tableau 49 : Evolution des indicateurs de l'Industrie de 2012 à 2016	66
Tableau 50 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 17 (en milliers de FCFA)	67
Tableau 51 : Evolution des indicateurs du commerce de 2012 à 2016	68
Tableau 52 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 18 (en milliers de FCFA)	68
Tableau 53 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 19 (en milliers de FCFA)	69
Tableau 54 : Evolution des indicateurs du secteur de la Culture	70
Tableau 55 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 20 (en milliers de FCFA)	70
Tableau 56 : Evolution des indicateurs de l'Education	72
Tableau 57: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)	73
Tableau 58 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 21 (en milliers de FCFA)	75
Tableau 59 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 22 (en milliers de FCFA)	76
Tableau 60 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 23 (en milliers de FCFA)	77
Tableau 61 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 24 (en milliers de FCFA)	79
Tableau 62 : Evolution des indicateurs du secteur de la Santé	79
Tableau 63 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 25 (en milliers de FCFA)	81
Tableau 64 : Evolution des indicateurs de l'eau et l'assainissement	82
Tableau 65 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 26 (en milliers de FCFA)	82
Tableau 66 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 27 (en milliers de FCFA)	84
Tableau 67 : Evolution des indicateurs du domaine de la promotion de l'enfant et de la Famille	85
Tableau 68 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 28	86
Tableau 69 : Evolution des indicateurs du secteur de l'économie sociale et solidaire	87
Tableau 70 : Déplacés Internes au Mali par région	88
Tableau 71 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 29 (en milliers de FCFA)	88
Tableau 72 : Evolution des indicateurs du domaine de la solidarité et des actions humanitaires	89
Tableau 73 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 30 (en milliers de FCFA)	90
Tableau 74: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 31 (en milliers de FCFA)	92
Tableau 75: Exécution budgétaire Objectif Spécifique 32 (en milliers de FCFA)	93
Tableau 76: Evolution des Indicateurs du Schéma Directeur de la Statistique	95
Tableau 77: Exécution budgétaire de l'Objectif spécifique 33 (en milliers de FCFA)	96
Tableau 78: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 34 (en milliers de FCFA)	97
Tableau 79: Indicateurs Secteur Justice	99
Tableau 80: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 35 (en milliers de FCFA)	100
Tableau 81: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 36 (en milliers de FCFA)	101
Tableau 82: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 37 (en milliers de FCFA)	103
Tableau 83: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 38 (en milliers de FCFA)	109

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition en % par axe entre le cadrage et l'exécution	23
Figure 2 : Répartition des financements toutes ressources confondues en 2016	25
Figure 3 Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	26
Figure 4 : Évolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	27
Figure 5: Évolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 – coefficient de Gini	28
Figure 6: Comparaison des taux de croissance prévus dans le CREDD avec les réalisations du PIB	36
Figure 7: Evolution du taux d'inflation de 2012 à 2016	38
Figure 8: Evolution des exportations, des importations et du solde courant	43
Figure 9: Part des crédits en souffrance sur les encours de crédits	46
Figure 10: Évolution de la production céréalière par région	47
Figure 11: Rendement par type de culture	49
Figure 12: Évolution de la production céréalière	49
Figure 13: Évolution de la production cotonnière	50
Figure 14: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)	74
Figure 15: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)	74
LISTE DES ENCADRES	
Encadré N°1: Prise en compte des budgets-programmes opérationnels	20
Encadré N°2: Principaux résultats de la mise en œuvre de la SCAP II	104

AVANT-PROPOS DU MINISTRE

Le présent document est le premier rapport de mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018). Il constitue un exercice de redevabilité, de transparence et d'analyse de la performance des politiques publiques à l'échelon national. Il convient de souligner que cet exercice a, pour la première fois, été réalisé au niveau régional afin de contribuer à l'amélioration de la concertation sur la mise en œuvre du CREDD, grâce à un appui de la Délégation de l'Union Européenne.

Cette première année de mise en œuvre du CREDD s'est opérée dans un contexte marqué par un rythme économique relativement soutenu même si certains secteurs de l'économie affichent une contreperformance remarquée, notamment les branches « Industries ». Les parties prenantes à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali ont multiplié les initiatives afin de favoriser un climat pacifique d'entente nationale. En dépit de ces efforts, l'insécurité persiste et entrave sérieusement le développement économique et social. La dégradation de la situation sécuritaire nécessite une action intégrée « Sécurité et Développement » et concertée avec l'ensemble des acteurs. Cette insécurité a un impact négatif dans la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles. Elle nuit également au développement du secteur privé, à la mobilisation des ressources propres et donc, au cadre économique et budgétaire dans son ensemble. Le paramètre « sécuritaire » ne saurait pour autant servir de prétexte aux différentes contre-performances notées dans les différents secteurs.

La pauvreté continue d'affecter près d'un Malien sur deux avec une situation plus préoccupante en milieu rural. En dépit de la croissance économique enregistrée en 2014, 2015 et 2016, la prévalence de la pauvreté n'a pas diminué significativement. Si les dernières données font ressortir une diminution de l'ordre de 0,5%, il convient de rester vigilant. L'augmentation de la production agricole ne contribue pas à une diminution de la pauvreté alors que celle-ci est essentiellement un phénomène rural. Les progrès enregistrés dans le domaine du climat des affaires ne s'accompagnent pas encore d'une transformation du tissu industriel. La création d'emplois demeure trop faible pour permettre aux jeunes générations de s'engager avec sérénité sur le marché de l'emploi. Le système éducatif souffre des défaillances connues de tous, sans que les remèdes proposés ne se traduisent par une amélioration significative des indicateurs de performance pour les cycles primaire et secondaire alors que les statistiques montrent clairement que le niveau d'instruction est un déterminant important dans la situation de pauvreté.

L'analyse des performances des politiques publiques liées aux objectifs spécifiques, du plan d'actions prioritaires et du cadre de mesure de résultats contenue dans ce rapport, doit concourir à améliorer l'efficacité de l'action publique. L'analyse de l'exécution budgétaire par objectif spécifique tient compte de l'architecture budgétaire des budgets-programmes qui sont devenus le nouveau socle de la programmation budgétaire dans le cadre du nouveau cycle de réforme des finances publiques. Comme rappelé en introduction de mon avant-propos, ce rapport est le premier rapport d'avancement du CREDD. Il conviendra de poursuivre la méthodologie et de la perfectionner pour les prochains exercices en mettant l'accent sur les résultats du développement. Enfin, compte tenu de la date de fin de mise en œuvre du CREDD qui se situe dans trois semestres, il est nécessaire pour être dans les temps, de commencer un exercice d'élaboration d'un prochain cadre stratégique dont l'approche, le périmètre sectoriel et temporel, devront être définis de manière participative et inclusive.

Je félicite et encourage l'ensemble des équipes qui ont participé à ce rapport et en premier lieu la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui est en première ligne pour effectuer ce travail de redevabilité et de transparence. En dépit des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Calendrier harmonisé des revues, elle a su être dans les temps pour produire ce rapport et organiser la revue annuelle du CREDD. Je ne saurais terminer ce mot sans remercier chaleureusement les partenaires techniques et financiers qui mobilisent des moyens importants pour accompagner le Mali dans la mise en œuvre du CREDD.

Dr Boubou CISSE Officier de l'Ordre National

RESUME EXECUTIF

- 1. L'incidence de la pauvreté a, selon les dernières données statistiques, légèrement diminué passant de 47,2% en 2015 à 46,8% en 2016. Il convient toutefois, de signaler que cette diminution n'est pas suffisamment significative pour se prononcer définitivement sur le caractère substantiel et durable du niveau de pauvreté. Depuis 2013, ce niveau fluctue autour de 47%. La situation de la pauvreté concerne plus de 8 millions d'individus. Les résultats de l'enquête EMOP révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 7,4 % à Bamako contre respectivement 36,9 % et 55,2 % dans les autres villes et en milieu rural. L'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Sikasso, Mopti et Ségou avec des incidences respectives de 66,2 %, 64,6 % et 55,5 %.
- 2. Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA et son Gouvernement. La promulgation de la Loi instituant les Autorités intérimaires suite à la modification du Code des Collectivités territoriales et l'adoption du décret fixant les modalités de mise en place desdites Autorités, devraient permettre d'accélérer le processus de mise en place de l'Accord. La Commission Vérité Justice et Réconciliation a effectivement démarré ses travaux. Le processus « Désarmement, Démobilisation, Réintégration » a débuté, tout comme les patrouilles mixtes. Par ailleurs, l'amorce du processus de révision de la Constitution prend en charge les dispositions de l'Accord. En dépit des résultats encourageants obtenus, force est de reconnaître que certaines difficultés demeurent, notamment l'insécurité résiduelle.
- 3. Le rapport final de la Mission d'Identification et d'Evaluation Conjointe au Nord du Mali (MIEC) a été déposé et le premier draft de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali (SSD/RN) est disponible. Une équipe restreinte chargée d'actualiser ce document stratégique et d'organiser l'étape de validation a été formalisée et mise en place. La réconciliation se fera difficilement sans tenir compte des activités économiques d'intégration et de réinsertion concomitantes, qui doivent soutenir le processus. Il faut des actions simultanées d'accompagnement, tant du retour des réfugiés et des déplacés que des populations restées sur place.
- 4. Dans le cadre de la mise en œuvre la Loi d'Orientation et de programmation militaire (LOPM), des efforts ont été consentis en termes de soutien logistique et d'appui à la mobilité, de l'amélioration du cadre de vie et de travail du personnel ainsi que du commandement. La notion de partenariat militaire constitue un des fondements de la coopération militaire entre forces armées des pays du G 5 Sahel. Au cours de la réunion des 3 et 4 novembre 2015 à Ouagadougou, les chefs d'état-major des pays du G5 Sahel ont signé une charte précisant le volet militaire de leur coopération transfrontalière et validé la feuille de route des opérations militaires conjointes transfrontalières.
- 5. S'agissant de la sécurisation des personnes et de leurs biens, 7 567 patrouilles ont été réalisées par les légions de la Gendarmerie et le Groupement des Unités de Réserves Ministérielles (GURM) sur toute l'étendue du territoire national à l'exception des régions de Kidal, Taoudénit et Ménaka. Ces patrouilles ont permis d'enregistrer 4 597 arrestations, 1 387 crimes, 3 525 délits, 6 655 personnes interpelées, 9 562 contraventions. Le nombre de secours réalisés avoisine 15 000, soit près de 40 secours par jour. Le nombre de secours est passé de 13 771 à 14 972, soit une progression de 8,7%.
- 6. La mise en œuvre du CREDD au cours de l'année 2016 a bénéficié d'un cadrage budgétaire réaliste et ambitieux, aboutissant à un accroissement maîtrisé du déficit budgétaire de base. L'agrégat « Recettes et dons » est passé de 1 480,5 Milliards de FCFA en 2015 à 1 789,3 Milliards de FCFA en 2016, qui se répartissent en 1 656,8 Milliards de FCFA de recettes totales et 132,5 Milliards de FCFA de dons. Les dépenses totales et les prêts nets sont passés de 1622,3 Milliards de FCFA en 2015 à 2 113,2 Milliards de FCFA en 2016. Il était prévu 1 867,8 Milliards de FCFA dans le CREDD 2016-2018, soit un taux d'exécution de 113,1%. En termes de pourcentage du PIB, le solde budgétaire de base a été de -2,6% en 2016 contre -0,9% en 2015.

- 7. La reprise économique amorcée depuis 2014 se poursuit à un rythme soutenu dans les différents secteurs de l'économie en dépit d'une contre-performance notable dans le secteur de l'industrie. Au cours de l'année 2016, le taux de croissance réelle du PIB de l'économie malienne est ressorti à 5,8% contre 6,0% en 2015. Les performances des branches « Agriculture d'exportation », « Activités extractives » ont permis de tirer la croissance vers le haut, tout comme celles des branches « Construction », « Electricité/Eau », « Activités financières » et « Commerce ». En dépit d'une augmentation des exportations, il a été enregistré une dégradation de la balance commerciale. Les transactions commerciales de l'année 2016 se sont soldées par un déficit de 380,0 Milliards de FCFA contre 281,3 Milliards de FCFA en 2015. La progression des exportations d'or et de coton notamment, a été contrecarrée par une augmentation plus forte des importations de biens alimentaires, de biens d'équipement et de produits pétroliers.
- 8. En 2016, le Mali a respecté quatre (4) critères de convergence sur les cinq (5): trois (3) du 1er rang et un (1) du second rang. Le critère clé portant sur le ratio du solde budgétaire de base (dons inclus) rapporté au PIB nominal (-2,6%) a été respecté en 2016. Le critère taux de pression fiscale dont l'objectif est de 20% en 2019 n'est pas respecté. Le taux d'inflation annuel est de -1,8% contre 1,4% en 2015. Ce niveau d'inflation est en decà de la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum).
- 9. Des mesures ont été prises pour assainir le secteur de la microfinance dans la Politique Nationale de Développement de la Microfinance et de son Plan d'actions 2016-2020. Si ces mesures ont abouti à une légère diminution du nombre de systèmes financiers décentralisés et du nombre de sociétaires des institutions de microfinance, il a été constaté une augmentation de l'encours des crédits, de l'encours des dépôts, du nombre de points de services et une diminution des crédits en souffrance. La part des crédits en souffrance sur les encours de crédits est passée de 6,59% en 2015 à 6,07% en 2016.
- 10. L'analyse des productions agricoles montre qu'à la faveur des actions d'intensification, de résilience et de la facilitation de l'accès des producteurs aux intrants, la tendance générale est à la hausse et à l'amélioration de la productivité. Le taux de croissance de l'agriculture industrielle a atteint 26,1% en 2016 contre 6,1% en 2015 grâce notamment à l'augmentation du prix de cession du kg du coton et l'appui aux exploitants à travers la subvention des engrais. La production céréalière totale de la campagne agricole a atteint 8 849 552 tonnes en 2016-2017. Elle a augmenté de 10% par rapport à celle de la campagne 2015-2016 qui a été de 8 054 896 tonnes. Les rendements par hectare de la production céréalière et cotonnière affichent également une progression de respectivement 2% et 9%.
- 11. Les superficies aménagées en 2016 (maitrise totale de l'eau 8% et maitrise partielle 76%) sont de 24 614 ha sur une prévision de 25 793 ha, soit un taux de réalisation de 95%. Le bilan céréalier établi sur la base des résultats de l'EAC de la campagne agricole 2016-2017 dégage un excédent céréalier de 3 770 000 tonnes dont 565 430 tonnes de riz marchand.
- 12. Evaluée à 4%, la croissance du secteur de l'élevage est nettement en deçà des possibilités, compte tenu des atouts de ce secteur sur le plan des ressources naturelles et humaines. La production de la viande connaît une augmentation due surtout à la croissance démographique facteur de la demande. Toutefois, les différents indicateurs de suivi de la performance du secteur de l'élevage affichent une performance moyenne, avec notamment des taux de réalisation qui oscillent entre 60% et 73% par rapport aux cibles fixées. Selon les estimations, le secteur de la pêche a bénéficié d'une croissance économique de 3,8% en 2016. Sur une prévision de 98 020 tonnes de poissons, il a été enregistré la production de 103 246 tonnes, soit un taux de réalisation de 105%. Si le secteur de la pêche dans certaines régions connaît une embellie notable (Tombouctou, Sikasso, Kayes, Gao), d'autres régions affichent des contre-performances remarquées (Koulikoro, Ségou, Mopti, Bamako).
- 13. L'insécurité alimentaire continue de représenter un fléau important pour plus de 2,5 millions de personnes. Sur la base des résultats de la campagne agricole 2015-2016 jugée globalement bonne dans le pays, le Système d'Alerte Précoce a relevé dans son évaluation définitive de la situation alimentaire fournie

en mars 2016 que 423 500 personnes étaient en phase crise et pire (en phase 3 à 5), et auraient besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle d'avril à août 2016. En dehors des populations avec un besoin d'assistance alimentaire, 2 605 895 autres personnes avaient été évaluées sous-pression. Plus de 2 685 260 personnes ont été soutenues par des actions de relèvement et de construction de la résilience.

- 14. L'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes n'a pas été satisfaisante, malgré certaines réalisations majeures: l'élaboration de la base de données sur les risques et la vulnérabilité, l'acquisition des modèles de simulation en cours à travers la mise en place d'un comité scientifique pour définir le contenu du modèle de simulation, la mise en place d'actions concrètes pour une gestion durable des forêts et des aires classées. Ce secteur est confronté à plusieurs difficultés majeures: l'insuffisance des effectifs et des capacités des agents d'encadrement, l'insécurité, l'occupation abusive du domaine forestier national (agriculture, exploitation minière, réseaux de communications routiers et téléphoniques, électricité, etc..) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement. Les superficies reboisées sont passées de 38 809 ha en 2015 à 29 325,79 ha en 2016, soit une baisse de 24%. Des efforts doivent être fournis en ce qui concerne le taux de déforestation qui est passé de 0,4% en 2015 à 3,33% en 2016.
- 15. En dépit de l'amélioration de l'accès à l'énergie et des efforts destinés à assurer la couverture des besoins en énergie électrique des populations et des activités socioéconomiques du Mali, le déficit d'énergie continue d'affecter le fonctionnement des services et les activités économiques. Il est nécessaire de procéder à des réformes dans ce secteur. Le taux national d'accès à l'électricité est de 39% en 2016 contre 36,11% en 2015 et 33,41% en 2014, d'où un gain de 3 points de pourcentage entre 2015 et 2016. En milieu rural, le taux d'accès à l'électricité est passé de 15,64% en 2014, à 15,75% en 2015 et à 19,39% en 2016.
- 16. Le réseau de transport routier se densifie et se sécurise. Si les trafics aérien et maritime connaissent également une évolution positive, le trafic ferroviaire est en chute libre avec une baisse des indicateurs. Pour l'ensemble du réseau routier en général, 19 733,32 km de routes du réseau prioritaire ont été entretenus dont 4 822,70 km de routes bitumées et 14 910,62 km de routes en terre, soit une augmentation de 25,07% par rapport à 2015. La longueur de routes bitumées construites est de 200,011 km, soit 16,56% d'augmentation par rapport à 2015. Le nombre d'accidents est en nette régression avec 5 532 cas en 2016 contre 5 944 cas en 2015 et 6 262 en 2014. S'agissant du transport aérien, les mouvements d'aéronefs « arrivées et départs » et le fret aérien « arrivées et départs » ont eux aussi augmenté entre 2015 et 2016, respectivement de 11,3% et de 39,4%. Le nombre de passagers et le volume des marchandises transportées par voie fluviale ont respectivement augmenté de 11% et 9%.
- 17. L'accès aux technologies de l'information et de la communication se développe, ce qui permet à de plus en plus de personnes de bénéficier des services de communication et à l'administration d'être davantage connectée. Les communes couvertes par le mobile sont passées de 16 982 en 2015, à 17 886 en 2016, soit une augmentation de 5,32%. En 2016, la bande passante Internet a été multipliée par 3 par rapport à 2015 en passant de 20 à 60 Mb. Le total des services connectés de l'administration a doublé par rapport au nombre de 2015.
- 18. La gouvernance dans les domaines minier et pétrolier est jugée satisfaisante ce qui permet au Mali de conserver son statut de pays conforme à l'ITIE et de pays membre du processus de Kimberley. La valeur des exportations minières a représenté 68% de la valeur totale des exportations en 2016, contre 62,49% en 2015. Toutefois, selon les dernières estimations, la part de ce secteur dans le PIB a perdu un point de pourcentage passant de 6,5% en 2014 à 5,6% en 2016. Le développement de ce secteur est freiné par l'insécurité dans la partie septentrionale du pays qui affecte la mise en œuvre de certains projets miniers. Le volume d'exportation d'or en 2016 est de 52,9 tonnes contre 52,5 tonnes en 2015, soit une augmentation de 0,4 tonne.
- 19. En dépit d'une amélioration dans le classement « Doing Business », la croissance du secteur privé affiche un bilan très mitigé. Dans le dernier rapport de Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale, le Mali a gagné deux places par rapport au classement 2016. Il passe de la 143ème place à la

141ème place sur les 190 pays. Par ce bond de deux (2) places, le Mali se classe 1er dans la zone UEMOA et dans l'espace OHADA. Le Guichet Unique a enregistré la création de 9 337 entreprises individuelles et sociétés dont 5 986 entreprises individuelles (plus de 64%), 3 196 sociétés (29%) et 155 groupements d'intérêt économique. Le nombre d'emplois créés par le secteur industrie (soit 2 968) n'est pas parvenu au niveau de 2012 (soit 3 777). Le montant des investissements nationaux a baissé de 125 Milliards de FCFA en 2012 à 93,7 Milliards de FCFA en 2016. Le secteur industriel subit un repli important. La part du secteur industriel (Industrie Agro-alimentaires, Textile, Métallurgie, Autres industries) est passée de 14,7% en 2012 à 12,9% en 2015. La diminution s'est également confirmée en 2016, avec une part qui représente désormais 11,6%.

- 20. Les activités liées au commerce représentent un peu plus d'un dixième de l'activité économique nationale. Cette part est quasiment stable depuis 2012. Sur le plan interne, l'organisation satisfaisante du secteur du commerce a contribué à contenir l'augmentation du prix des produits de première nécessité. Après avoir sensiblement diminué entre 2012 et 2013, la valeur des exportations est en augmentation continue. Les exportations ont augmenté de 23% entre 2015 et 2016. La part des exportations nontraditionnelles représente 10% de l'ensemble des exportations, en régression par rapport à 2015 où cette part atteignait près de 15%.
- 21. Bien que contraints par le contexte économique et sécuritaire de ces dernières années, les secteurs de l'artisanat et du tourisme enregistrent des résultats significatifs. Les actions entreprises afin de promouvoir le secteur de l'artisanat se concrétisent par une augmentation continue depuis 2012 des artisans inscrits dans le répertoire des corps de métiers. Leur nombre est passé de 38 148 en 2012 à 43 042 en 2014. Plus de 50 000 artisans (51 827) sont désormais inscrits dans le répertoire des métiers. Le montant des exportations des produits artisanaux affiche également une augmentation. Il est passé de 4,4 Milliards de FCFA en 2015 à 5 Milliards de FCFA en 2016. Lié notamment à la situation sécuritaire, le secteur « Tourisme, Hôtellerie, Restauration » affiche des performances mitigées. Si la part de ce secteur dans le PIB diminue passant de 0,53% en 2012 à 0,48% en 2016, le nombre d'établissements d'hébergement est en augmentation. Il est passé de 659 en 2013 à 748 en 2016.
- 22. En ce qui concerne la culture, le montant des exportations des biens culturels a baissé de plus de 40% de 2015 à 2016. Les activités relatives aux campagnes de fouilles archéologiques et les missions de recherche n'ont pas pu être menées à cause de l'insécurité. La réhabilitation et la restauration des sites et monuments n'ont pas pu être réalisées de façon satisfaisante pour insuffisance et faible mobilisation des moyens financiers. La reprise des activités de créations a été timide, mais tend vers une nette amélioration.
- 23. Les évolutions des indicateurs du secteur de l'éducation sont jugées globalement préoccupantes, même si certains indicateurs comme le taux brut de scolarisation (69,6% en 2016 contre 68,1% en 2015), le taux de succès au bac (17,82% en 2015 contre 24,03% en 2016) et le nombre d'étudiants dans le supérieur progressent positivement. Par contre, les indicateurs concernant le ratio « Elèves-Maître » (37 à 39 entre 2015 et 2016), l'achèvement du premier cycle (49,8% à 46,2% de 2015 à 2016), le taux brut de scolarisation au secondaire (16,6% en 2015 et 16,5% en 2016) font peser des risques sérieux sur la performance du système éducatif dans les prochaines années, compte tenu de l'augmentation prévisible des effectifs des jeunes générations à venir. Le taux d'alphabétisation a légèrement augmenté en passant de 33,1% en 2015 à 34,3 % en 2016.
- 24. L'accès à l'emploi est un enjeu majeur pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail avec ou sans qualification. Le taux de chômage a progressé de 0,45 point en passant de 9,60% en 2015 à 10,05% en 2016. Les créations d'emplois dans le secteur formel sont insuffisantes. En termes de créations d'emplois, 67 204 emplois ont été créés dans le secteur formel dont 20 908 (soit 31,1%) emplois privés et 46 296 (soit 68,9%) emplois publics.
- 25. La formation professionnelle a concerné la Formation modulaire qualifiante (1003 personnes formées), l'Apprentissage de type dual (1 688) et la Formation de type tutorat (sélection et placement de 4648 jeunes en apprentissage auprès des 1162 maitres d'apprentissage formés).

- 26. Pour ce qui est de la Jeunesse et des Sports, cinq infrastructures de jeunesse ont été construites. Le Mali a été représenté à différentes occasions lors de rencontres sportives internationales, notamment dans les domaines du Football, du Basket-Ball, du Taekwondo. La Fonction publique de l'Etat a absorbé 95% des diplômés de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.
- 27. Les indicateurs liés à la performance dans le secteur de la santé progressent plutôt favorablement même si la qualité des soins et l'accessibilité sont encore insuffisantes. Le taux global de mortalité intra hospitalière en pédiatrie dans les établissements publics hospitaliers (EPH), 11,1% en 2016, est globalement en baisse par rapport au niveau de 2015 (15,2%). Cependant, la proportion de décès maternels dans les EPH a augmenté. Le taux de prévalence contraceptive, le taux d'accouchements assistés, le nombre de césariennes ont progressé favorablement. Par contre, l'accessibilité géographique au PMA à moins de 5km est restée stationnaire et celle à moins de 15 km a connu une légère baisse de 6 points, malgré la création de 56 nouveaux CSCOM. Le taux de médicalisation des CSCOM est de 32,63%. S'agissant du VIH, il a une prévalence de 1.1% dans la population générale de 15-49 ans (EDSM V).
- 28. L'accès à l'eau et à l'assainissement s'est amélioré passant de 65,3% en 2015 à 68,9% en 2016 au niveau national, 65,3% en milieu rural contre 63,3% en 2015 et 70,6% en milieux urbain et semi urbain contre 70% en 2015. L'accès à un service d'assainissement amélioré et durable a progressé de 24% en 2015 à 27% en 2016. Enfin, le nombre de ménages disposant de latrines améliorées a augmenté de 5 points passant de 25% en 2015 à 30% en 2016.
- 29. Les actions menées dans le cadre de la maîtrise de la croissance des villes n'ont pas été satisfaisantes en raison : de l'insuffisance des ressources, de l'insécurité, de la suspension des opérations d'urbanisme, du non-respect des textes en vigueur. Sur une prévision de 11 373 logements sociaux construits et livrés, seulement la moitié a été réalisée (5 695). L'accès au logement pour un plus grand nombre de personnes n'a pas été effectif, compte tenu des occupations illicites sur les sites, des difficultés financières pour la réalisation des travaux de viabilisation et des voies d'accès.
- 30. La protection sociale progresse, permettant de couvrir de plus en plus de personnes contre les accidents de la vie. Toutefois, la cible pour atteindre la couverture universelle est encore très éloignée. En effet, les mutuelles couvrent 5% de la population et les Instituts de Sécurité Sociale, 16% de la population. Le nombre de mutuelles de santé fonctionnelles a connu une légère augmentation par rapport à 2015 (de 114 à 120). Ces dernières couvrent 907 879 bénéficiaires (dont 463 018 femmes) correspondant à 4,95% de la population, contre 4,93% en 2015. En 2016, le nombre total d'immatriculés de l'AMO était de 1 056 441, ce qui représente 33,88% de sa cible estimée en 2016 à 3 117 970 suivant le RGPH 2009. Quant au RAMED, le nombre total d'immatriculés en 2016 était de 192 580 bénéficiaires soit 21% de sa cible estimée à 917 050.
- 31. Les actions humanitaires se poursuivent pour prendre en compte les conséquences négatives des troubles sécuritaires dans les régions au Nord du Mali et également pour prendre en charge les populations les plus vulnérables. Le nombre de personnes déplacées internes (PDIs) avoisine encore les 35 000. Les régions de Ménaka (10 381 PDIs), Tombouctou (9 109 PDIs) et Gao (7 760 PDIs) abritent le plus grand nombre de déplacés internes. Le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, à travers la DNDS, avec l'appui du HCR, a identifié et rendu opérationnel 28 points d'enregistrement des rapatriés. Les activités menées dans le cadre de la promotion des personnes handicapées sont l'appareillage de 54,05% de personnes handicapées sur 79,90% des demandes en besoin d'appareillage. Dans le cadre du programme d'urgence du Gouvernement, 3 885 Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été financées soit 27 470 bénéficiaires directs et indirects dans les régions de Mopti (Douentza), Tombouctou et Gao.
- 32. Les problèmes spécifiques de population constituent un défi majeur à relever en vue de l'accélération de la Transition Démographique et l'atteinte du Dividende Démographique. Fort de tous ces constats, le Gouvernement, en collaboration avec les acteurs du secteur, a procédé à l'actualisation de la Politique Nationale de Population (PNP) destinée à accélérer la transition démographique pour l'atteinte du dividende démographique..

- 33. Des efforts ont été produits pour améliorer la transparence et la lutte contre la corruption. Toutefois, la perception de la corruption demeure élevée pour les citoyens et les acteurs économiques. Le traitement judiciaire des délits financiers s'est poursuivi en 2016 avec l'instruction de 374 dossiers par les pôles économiques et financiers des trois (03) cours d'appel de Bamako (245 dossiers), Kayes (92 dossiers) et Mopti (37 dossiers). Le rapport sur l'état de mise en œuvre de ces recommandations, produit en 2016 par le Contrôle Général des Services Publics (CGSP) et publié sur le site Web de la Primature, porte sur les recommandations issues des missions de contrôle réalisées en 2014. Le taux d'exécution de ces recommandations est de 61%. Transparency International vient de publier l'édition 2016 de son célèbre rapport sur la corruption dans le monde. Le Mali occupe le 23ème rang en Afrique et le 116ème mondial, soit un recul de 20 places.
- 34. Les performances du Système statistique National sont jugées satisfaisantes même si certaines difficultés majeures subsistent. En tant qu'organe central du système statistique national, l'INSTAT a réalisé des enquêtes d'envergure comme l'Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages (EMOP), l'Enquête Nutritionnelle Anthropométrique, de Mortalité rétrospective (SMART), l'Enquête à Indicateurs Multiples (MICS). En 2016 comme en 2015, la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique 2015-2019 a révélé qu'une bonne majorité des activités ont connu certaines difficultés au cours de leur réalisation (ressources financières, humaines, techniques et matérielles).
- 35. La Gestion Axée sur les Résultats (GAR) constitue le fil conducteur du nouveau programme de réforme de l'administration publique. Dans le cadre du Programme de Développement Institutionnel (2ème génération), il est apparu nécessaire de préparer les cadres de l'administration à ce nouveau système de management public à travers l'élaboration d'un Plan de formation en GAR assorti d'un guide méthodologique et l'organisation des sessions de formation sur la GAR.
- 36. En matière de Promotion de la femme, en 2016 environ 3370 femmes candidates ont pu bénéficier des dispositifs de la loi N°2015-052 avec plus de 25,6% de femmes élues et 14, 20% de femmes nommées. Le pourcentage des femmes occupant des postes de directions centrales a diminué entre 2015 et 2016, passant de 17% à 12%.
- 37. Des progrès ont été obtenus pour améliorer l'accès des citoyens à une justice de qualité mais des efforts doivent être fournis pour réduire les délais et améliorer les conditions de détention. Parallèlement à la construction/réhabilitation des infrastructures judiciaires, le nombre de juges est passé de 426 à 581 entre 2015 et 2016. Le pourcentage des juridictions disposant de structures d'accès au droit et à la justice fonctionnelle a été fortement amélioré, avec 41% de réalisation (contre 9% planifié). L'efficacité des services judiciaires a connu une forte amélioration, le taux de réalisation de la nouvelle carte judiciaire a atteint 31% sur une prévision de 15%. Le délai de jugement des affaires pénales est passé à 129 jours pour une prévision de 120 jours.
- 38. Afin d'améliorer la gestion des affaires foncières, un système d'archivage physique et numérique a été mis en place. Cette dynamique de numérisation a permis de dématérialiser au moins 60% des dossiers des conservations foncières de Bamako et Kati. Environ 91 000 dossiers de Titres Fonciers ont déjà été numérisés au 31 Décembre 2016. Le cadastre est attendu comme un outil de gestion foncière, à même de résorber les difficultés qui, aujourd'hui compliquent ou aggravent les problèmes fonciers et d'améliorer les recettes fiscales relatives au foncier. Le lancement de l'opération de la première phase, qui concerne le District de Bamako et ses huit communes limitrophes, a été effectué dans la Commune du Mandé en décembre 2016. Des plans cadastraux seront élaborés et couvriront toutes les tenures foncières (les Titres Fonciers, les concessions urbaines et rurales, les droits coutumiers).
- 39. Afin de promouvoir le développement régional, les capacités des Agences de Développement Régional (ADR) ont été renforcées. Des Contrats Plan Etat Région ont été signés pour les régions de Mopti, Tombouctou et Kidal. Des ateliers de suivi et d'accompagnement des structures inter-collectivités ont été organisés pour les communes des cercles de Ségou, Bla, San, Kita, Kéniéba et Kolokani. Afin d'accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens, il a été réalisé : (i) une étude d'évaluation relative aux transferts de compétences et de ressources,

- (ii) un plan d'actions de transfert de compétences et de ressources aux Collectivités Territoriales et (iii) la mise en place d'une commission interministérielle de pilotage en vue de l'élaboration du plan de transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales auprès du Premier Ministre.
- 40. Soutenu par la communauté internationale pour le financement de son développement, le Mali est un partenaire présent sur la scène internationale grâce à une diplomatie active et une diaspora impliquée. La présence du Mali sur la scène internationale a été fortement affirmée au courant de l'année 2016, à travers la réalisation d'activités, notamment la préparation des Résolutions des Nations Unies sur le Mali, la participation des plus Hautes Autorités aux Sessions des Nations Unies et d'autres Organisations Internationales et sous régionales, la participation et l'organisation de réunions statutaires aussi bien au niveau des organisations africaines régionales que sous régionales. La participation de la Diaspora au processus de développement économique et social du pays a pu être effective grâce à la réalisation des missions de renforcement des capacités et à un volume des transferts des migrants en 2016 qui a atteint 485,6 Milliards de francs CFA. Afin d'améliorer la gestion de l'aide, le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) a élaboré une Politique Nationale de Gestion de l'Aide qui est en instance de validation. Le montant total de l'aide publique au développement enregistré pour l'année 2015 s'élève à 711,7 Milliards de francs CFA en baisse de 11% par rapport à 2014. Les prévisions d'aide dépassent les 900 Milliards de francs CFA en 2016 et en 2017.
- 41. Signé le 19 mai 2016 par le Premier ministre et le Chef de File des PTF, la Stratégie Commune d'Accompagnement Pays (SCAP II) vise à améliorer l'efficacité de la coopération au développement et à assurer l'alignement des actions des PTF sur les priorités stratégiques du Mali telles que définies dans le CREDD 2016-2018. Le plan d'actions de la SCAP II comprend 46 activités reparties entre 7 objectifs opérationnels avec 57 indicateurs. Sa mise en œuvre a été effective pour la plupart des activités : 74% d'entre elles sont en cours de réalisation. On remarque globalement une avancée significative dans la mise en œuvre des activités au regard du bilan sur le processus se leur réalisation. 22% ont pu être réalisées à 100% tandis que 4% n'ont pas été réalisées. Concernant le niveau d'attente des 57 indicateurs : 26% sont achevés et 39% sont en cours de réalisation.

INTRODUCTION

- 42. Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable porte sur la période 2016-2018. Il est le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. Fruit d'un processus largement participatif et inclusif, le CREDD capitalise une série de consultations avec l'ensemble des parties prenantes à l'issue desquelles, la Cellule Technique CSLP a finalisé le rapport provisoire du document suite à un atelier de consultation nationale tenu au CICB les 17 et 18 décembre 2015. Par la suite, le document a été validé au niveau politique le 26 février 2016, lors de la réunion du Groupe de réflexion ayant regroupé onze (11) membres du Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers, les représentants de la Société Civile, du Secteur Privé et des Collectivités Territoriales et en Conseil de Cabinet à la Primature, en présence de vingt-deux (22) Ministres, le 29 mars 2016.
- 43. Le CREDD 2016-2018 a ensuite été présenté en Conseil des Ministres le 27 avril 2016 et formellement approuvé par le Décret N° 2016-0889/P-RM du 23 novembre 2016 comme document de politique nationale. Il est une opérationnalisation de la vision de l'Étude Nationale Prospective (ENP) « Mali 2025 ». Il se fonde aussi sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), sur le bilan à mi-parcours (2012-2014) de la mise en œuvre du CSCRP 2012-2017 et en particulier, sur les principales conclusions et recommandations qui en sont issues. A cet effet, les priorités du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED 2013-2014), du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2013-2018), du Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDA/RN) ainsi que les nouveaux défis découlant de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali sont traduits dans ce nouveau document unique de référence, permettant de mettre en cohérence l'ensemble de ces politiques et stratégies.
- 44. Le CREDD 2016-2018 constitue ainsi la nouvelle Stratégie nationale de développement qui intègre l'ensemble des orientations stratégiques du Gouvernement et permet de concrétiser l'ambition affichée par ce dernier et les Partenaires Techniques et Financiers de disposer d'un document unique de référence reflétant les priorités de développement sur la période 2016-2018.
- 45. Son objectif global est de « promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 ». Le Gouvernement du Mali inscrit résolument ses efforts dans le cadre de la Vision panafricaine du développement à long terme du continent, adoptée en janvier 2015 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine dans le Document cadre de l'Agenda 2063, à savoir : « Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale ». Le CREDD se décline en deux (02) axes préalables, trois (03) axes stratégiques, treize (13) domaines prioritaires et trente-huit (38) objectifs spécifiques. Chaque objectif spécifique s'articule autour de trois (03) volets : (i) Performance budgétaire en lien avec les budgets-programmes, (ii) Mesures de modernisation institutionnelle, (iii) Activités à impact rapide.
- 46. L'articulation du CREDD avec les Objectifs de Développement Durable, les budgets-programmes, les mesures de modernisation institutionnelle, les activités à impact rapide et la volonté de concrétiser la Gestion Axée sur les Résultats, constituent des avancées importantes pour ce nouveau document de planification stratégique. Des lignes directrices transversales pour la mise en œuvre du CREDD ont été édictées afin de faciliter la poursuite des objectifs recherchés. Un plan d'actions et un cadre de mesure de la performance ont aussi été élaborés pour le suivi et l'évaluation du CREDD 2016-2018 afin de mettre encore plus l'accent sur les résultats.
- 47. La responsabilité dans la mise en œuvre du CREDD incombe aux départements ministériels à travers leur programmation sectorielle qui doit concrétiser le plan d'actions du CREDD. Le CREDD est doté d'un dispositif de suivi-évaluation qui vise à faire l'état d'avancement de la stratégie, notamment sur le niveau

d'exécution des ressources budgétaires, le niveau de réalisation des mesures de modernisation institutionnelle et des activités à impact rapide, permettant ainsi d'améliorer la performance des politiques publiques.

- 48. Le présent rapport est le premier du genre qui inaugure le cycle des réalisations du CREDD. Il s'articule autour des parties suivantes :
 - La méthodologie du Tableau de Bord Budgétaire Conjoint analysant l'exécution budgétaire et le financement- extérieur sur la base des données fournies par la Direction Générale du Budget et le Cadre des Ressources à Moyen Terme (CRMT);
 - L'analyse de la situation de la pauvreté et des inégalités à partir du rapport de l'EMOP 2016 ;
 - Les résultats atteints en 2016 à travers l'analyse des résultats des indicateurs du Cadre de mesure de la performance du CREDD 2016-2018, de l'évaluation du niveau d'exécution des actions inscrites au Plan d'actions du CREDD 2016-2018 et les conclusions des différentes revues (revues sectorielles, revues des projets et programmes, revues des budgets-programmes et revue du Schéma Directeur Statistique).

I. METHODOLOGIE DU TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE CONJOINT DE SUIVI DU CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (TBBC-CREDD)

49. Le CREDD est structuré autour de 5 axes, 13 domaines prioritaires et 38 objectifs spécifiques. Chaque objectif spécifique contient plusieurs budgets programmes. Les prévisions des budgets-programmes sur les années 2016-2018 ont permis d'élaborer le cadrage budgétaire du CREDD. Grâce aux données sur l'exécution budgétaire fournies par la Direction Générale du Budget, il est possible de faire le suivi budgétaire du CREDD par axe, par domaine prioritaire et par objectif spécifique en liant les décaissements des budgets-programmes à leur objectif spécifique de référence (cf Tableau 1).

Encadré N°1: Prise en compte des budgets-programmes opérationnels

Dans le cadrage du CREDD, il convient de souligner que seuls les budgets-programmes opérationnels ont été pris en compte. Ainsi, les budgets-programmes transversaux « Administration générale » n'ont pas été pris en compte, tout comme les dotations de certaines institutions, ainsi que les dotations non-réparties, notamment la dette, le fonds de remboursement crédit-TVA, les contributions au fonctionnement des organismes. Le choix de tenir compte seulement des budgets-programmes opérationnels se justifie par le souci de prendre en compte des budgets-programmes qui ont un impact potentiel important dans la mise en œuvre du CREDD. Le périmètre budgétaire du CREDD, selon le cadrage initial, concerne 1017 Milliards de FCFA sur un montant du budget total de 2017 Milliards de FCFA.

- 50. Par ailleurs, le Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme (CRMT), élaboré par le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) permet de faire le point sur les décaissements et les prévisions d'aide de plus d'une trentaine de PTF. Les objectifs spécifiques du CREDD constituent la nomenclature sectorielle utilisée par le CRMT.
- 51. En utilisant une nomenclature sectorielle commune basée sur les budgets-programmes (qui sont au cœur de la réforme des finances publiques dont l'application sera effective en 2018) et sur les objectifs spécifiques de la stratégie nationale de développement, il est possible d'analyser, via le TBBC-CREDD, le volume total du financement disponible (ressources propres et ressources extérieures) par objectif spécifique, ce qui constitue une avancée réelle. Il est également possible grâce au TBBC de comparer pour chaque objectif spécifique, domaine prioritaire, axe, la contribution respective de chaque partie dans le financement du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable.
- 52. Le TBBC permet de voir les secteurs qui pourraient être considérés comme sous-financés et ceux qui disposent d'un financement important. Il est également possible de mesurer l'effort budgétaire de chaque partie, afin de voir dans quelle mesure la surreprésentation ou la sous-représentation du financement extérieur pourrait constituer un facteur de succès ou de blocage dans la mise en œuvre des politiques et dans l'atteinte des résultats escomptés.
- 53. Comme tout instrument et processus, ce tableau de bord a plusieurs limites qu'il convient de souligner pour tendre vers une analyse moins biaisée et pour prendre des mesures correctrices afin de le perfectionner :
- (i) <u>Il tient compte du cadrage du CREDD qui ne prend pas en compte l'intégralité des budgets-programmes,</u> notamment ceux des différentes institutions et les budgets-programmes des ministères « administration générale ». Ce choix du cadrage du CREDD a été délibéré afin de mettre l'accent sur les budgets-programmes opérationnels. Il contribue à amoindrir d'une manière conséquente le montant total sur « ressources propres » ;

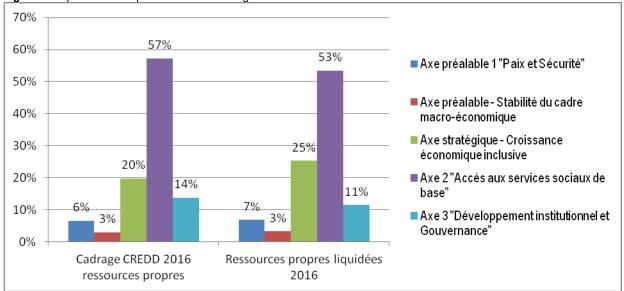
- (ii) <u>Le CRMT ne couvre pas l'ensemble des bailleurs</u> (Fonds Mondial, GAVI, projets civils MINUSMA, etc) ce qui a tendance à minorer le montant des appuis extérieurs ;
- (iii) <u>Le CRMT couvre très partiellement l'appui des PTF au niveau des 2 premiers domaines prioritaires liés à la paix, à la sécurité et à la défense.</u> Cela tient notamment au périmètre de l'aide publique au développement, qui n'a pas vocation à couvrir les « opérations militaires » et au fait que le CRMT n'intègre pas pour l'instant, les projets civils au Nord, menés notamment par différents acteurs : MINUSMA, CICR, etc. ;
- (iv) <u>L'objectif spécifique 2</u> « Contribuer à un développement équilibré entre toutes les régions du Mali en mettant en œuvre la phase de relèvement rapide de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali » <u>ne contient pas de montant pour les appuis extérieurs.</u> Cela s'explique par : (i) le fait que la Stratégie Spécifique ne soit pas encore validée, (ii) l'intitulé de cet objectif fait ressortir une ventilation géographique alors que les autres objectifs spécifiques sont sectoriels ;
- (v) <u>L'Axe « Stabilité du cadre macro-économique» intègre l'appui budgétaire général</u> ce qui crée, en quelque sorte une surreprésentation des appuis extérieurs pour cet axe.

Tableau 1 : Tableau de Bord Budgétaire Conjoint de suivi par axe et domaine prioritaire du CREDD

Tableau 1 : Tableau de Bord Budgétaire Conjoint de suivi par axe et domaine prioritaire du CREDD									
	Cadrage CREDD 2016 (ressources propres)	Dotations 2016 (ressources propres)	Ressources propres liquidées 2016	Taux d'exécution budgétaire (ressources propres) par rapport au cadrage 2016	Taux d'atteinte de l'objectif budgétaire 2016-2018	CRMT 2016 (Prévisions)	Total (CRMT + Ressources propres liquidées)	% Ressources propres	% Aide CRMT (prévu CRMT)
Total Axe	764 017 223	778 666 035	751 152 740	98%	29%	860 824 058	1 611 976 798	46,60%	53,40%
Axe préalable 1 "Paix et Sécurité"	49 515 434	<u>51 159 985</u>	<u>51 056 627</u>	<u>103%</u>	30%	<u>11 014 264</u>	<u>62 070 891</u>	82,26%	17,74%
Domaine prioritaire => Paix, Réconciliation									
nationale et Reconstruction du Nord	<u>2 118 915</u>	<u>2 527 375</u>	<u>2 521 606</u>	<u>119%</u>	<u>36%</u>	<u>10 156 292</u>	<u>12 677 898</u>	19,89%	80,11%
Domaine prioritaire => Défense et Sécurité	<u>47 396 519</u>	48 632 610	48 535 021	<u>102%</u>	<u>29%</u>	<u>857 973</u>	49 392 994	98,26%	<u>1,74%</u>
Axe préalable - Stabilité du cadre macro-									
<u>économique</u>	<u>22 443 265</u>	<u>24 888 418</u>	<u>24 075 392</u>	<u>107%</u>	<u>35%</u>	<u>141 449 695</u>	<u>165 525 087</u>	<u>14,54%</u>	<u>85,46%</u>
Domaine prioritaire => Performance du Cadre									
macro-économique	<u>22 443 265</u>	<u>24 888 418</u>	<u>24 075 392</u>	<u>107%</u>	<u>31%</u>	<u>141 449 695</u>	<u>165 525 087</u>	14,54%	<u>85,46%</u>
Axe stratégique - Croissance économique									
inclusive	<u>150 984 248</u>	<u>202 162 871</u>	<u>189 689 527</u>	<u>126%</u>	<u>36%</u>	<u>367 501 019</u>	<u>557 190 546</u>	<u>34,04%</u>	<u>65,96%</u>
Domaine prioritaire => Développement rural et									
sécurité alimentaire	<u>59 608 839</u>	<u>40 475 933</u>	<u>39 644 560</u>	<u>67%</u>	<u>19%</u>	<u>193 555 234</u>	<u>233 199 794</u>	<u>17,00%</u>	<u>83,00%</u>
Domaine prioritaire => Protection de				,					
<u>l'Environnement</u>	<u>10 349 900</u>	<u>7 910 743</u>	<u>7 803 158</u>	<u>75%</u>	<u>21%</u>	<u>13 939 110</u>	<u>21 742 268</u>	<u>35,89%</u>	<u>64,11%</u>
Domaine prioritaire=> Développement des		400 000 4-0	40-0404-0	00.404	0-04			4= 000/	-0 -404
infrastructures	<u>56 952 073</u>	<u>133 808 473</u>	<u>127 319 156</u>	<u>224%</u>	<u>65%</u>	<u>142 077 578</u>	<u>269 396 734</u>	<u>47,26%</u>	<u>52,74%</u>
<u>Domaine prioritaire => Développement des</u>	04.070.400	40.007.700	44.000.050	000/	400/	47 000 000	00.054.754	45 400/	54.500/
autres secteurs de croissance	24 073 436		14 922 653	<u>62%</u>	<u>18%</u>	<u>17 929 098</u>	<u>32 851 751</u>	<u>45,42%</u>	<u>54,58%</u>
Axe 2 "Accès aux services sociaux de base"	<u>436 731 320</u>	<u>412 874 174</u>	<u>400 643 364</u>	<u>92%</u>	<u>27%</u>	<u>281 067 087</u>	<u>681 710 451</u>	<u>58,77%</u>	<u>41,23%</u>
Domaine prioritaire => Développement des									
compétences	<u>296 756 324</u>	<u>285 714 632</u>	<u>278 813 192</u>	94%	27%	53 569 366	332 382 558	83,88%	16,12%
Domaine prioritaire =>Développement des									
services sociaux de base	91 804 102	<u>78 880 540</u>	73 775 742	<u>80%</u>	23%	<u>182 111 618</u>	<u>255 887 360</u>	28,83%	<u>71,17%</u>
Domaine prioritaire => Développement social,	=	40.000	10.0=1.15			4= 655 465		=	
Actions Humanitaires et Solidarité	<u>48 170 894</u>	<u>48 279 002</u>	<u>48 054 430</u>	<u>100%</u>	<u>32%</u>	<u>45 386 102</u>	<u>93 440 532</u>	<u>51,43%</u>	<u>48,57%</u>
Axe 3 "Développement institutionnel et	404.046.070	07.500.505	05 007 000	200/	0.407	50 704 600	445 476 000	F0 000/	44 4007
Gouvernance"	104 342 956	<u>87 580 587</u>	<u>85 687 830</u>	<u>82%</u>	<u>24%</u>	<u>59 791 993</u>	<u>145 479 823</u>	<u>58,90%</u>	<u>41,10%</u>
Domaine prioritaire => Transparence,	05 157 004	22 250 200	22 220 704	000/	070/	0 007 070	05 450 054	04.050/	0.750/
Elaboration et Coordination des Politiques	<u>25 157 924</u>	23 250 288	<u>23 230 781</u>	<u>92%</u>	<u>27%</u>	<u>2 227 273</u>	<u>25 458 054</u>	91,25%	<u>8,75%</u>
<u>Domaine prioritaire => Développement</u> Institutionnel	77 370 759	63 179 606	61 317 594	79%	23%	57 252 720	<u>118 570 314</u>	51,71%	48,29%
Domaine Prioritaire => Relations	11 310 139	03 17 3 000	01311394	1970	2370	31 232 120	110 370 314	31,7170	40,2970
internationales	1 814 273	1 150 693	1 139 455	63%	18%	312 000	1 451 455	78,50%	21,50%
International	1017210	1 100 000	1 100 100	0070	1070	012 000	1 101 400	10,0070	21,0070

- 54. Dans le cadrage du CREDD 2016-2018, un montant de 1 017,6 Milliards de FCFA était prévu en 2016 pour les 5 axes du CREDD dont 764 Milliards de FCFA de ressources propres. Les ressources propres liquidées ont représenté 751,1 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 98%. Par rapport à l'enveloppe prévue de ressources propres sur la période 2016-2018, le taux de réalisation a atteint 29% en 2016. Un effort budgétaire spécifique a été déployé pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques liés aux axes préalables « Paix et Sécurité » et « Stabilité du cadre macro-économique ». En outre, afin de renforcer la croissance économique, il a été également procédé à un effort budgétaire spécifique en vue de développer les infrastructures de transports et d'accès à l'énergie.
- 55. En 2016, plus de la moitié des dépenses sur ressources propres pour la mise en œuvre du CREDD a été allouée en vue d'améliorer l'accès aux services sociaux de base. Il convient toutefois de signaler que la part de cet axe a légèrement diminué entre ce qui était prévu (57%) et ce qui a été réalisé (53%). Selon le cadrage du CREDD, l'Axe Stratégique 1 « Croissance économique inclusive et durable» devait bénéficier d'un cinquième (20%) des ressources propres. En réalité, un quart (25%) des dépenses a été alloué à cet axe en vue de financer des infrastructures et d'appuyer les différents secteurs de l'économie. La part des dépenses en vue d'assurer la paix et la sécurité a légèrement augmenté passant de 6% à 7%. Par contre celle destinée à appuyer la Gouvernance s'est légèrement réduite, passant de 14% à 11%.

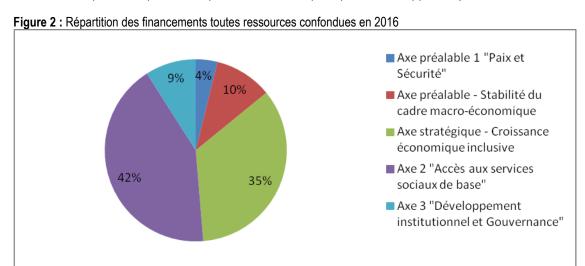
Figure 1: Répartition en % par axe entre le cadrage et l'exécution



- 56. Selon les données recueillies grâce au Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme, le montant des ressources extérieures estimées pour 2016 au titre de l'aide publique au développement s'est élevé à 860 Milliards de FCFA, articulés autour des objectifs spécifiques du CREDD. Ainsi, le montant total des ressources disponibles pour le financement du CREDD se serait élevé à 1 611 Milliards de FCFA pour l'année 2016, dont 53,4% apportés sous forme d'aide, et 46,6% par des ressources propres. Les axes « Stabilité du Cadre Macro-Economique » et « Croissance Economique Inclusive et durable» ont été majoritairement financés par les ressources extérieures, tandis que les axes « Paix et Sécurité », « Accès aux Services Sociaux de Base » et « Développement Institutionnel et Gouvernance » ont été majoritairement financés par les ressources propres
- 57. Les axes préalables « Paix et Sécurité », et « Stabilité du Cadre Macro-Economique » affichent un taux d'exécution budgétaire supérieur à 100% par rapport au cadrage initial du CREDD, avec des taux de respectivement 103% et 107%. Sur un montant prévu de 49,5 Milliards de FCFA dans le cadrage initial du CREDD pour l'année 2016, les dépenses liquidées se sont élevées à 51 Milliards de FCFA pour l'axe préalable 1 « Paix et Sécurité ».

- 58. L'Axe préalable «Paix et Sécurité » est financé à 82% par les ressources propres et 18% par l'aide. Toutefois, cette répartition est surtout liée au périmètre restrictif de l'aide publique au développement en ce qui concerne les appuis militaires et les opérations de maintien de la paix.
- 59. En ce qui concerne l'Axe préalable 2 « Stabilité Macro-économique », un montant de 22,4 Milliards de FCFA avait été planifié pour l'année 2016. Le montant exécuté s'est élevé à 24,075 Milliards de FCFA. Un effort conséquent a été consenti pour soutenir le développement de la microfinance qui affiche un taux d'exécution budgétaire de 512%.
- 60. L'Axe préalable « Stabilité du Cadre Macro-Economique » est financé à 85% par l'aide extérieure et à 15% par les ressources propres. Cette répartition est surtout liée à la prise en compte dans cette catégorie, de l'appui budgétaire général qui est pratiqué par quatre partenaires techniques et financiers : Fonds Monétaire International, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale.
- 61. L'axe stratégique « Croissance Economique Inclusive et durable» affiche le taux d'exécution budgétaire le plus élevé avec 126%, lié notamment à un effort budgétaire important opéré en faveur des objectifs spécifiques relatifs à l'énergie et aux infrastructures de transport qui affichent des niveaux d'exécution budgétaire de respectivement 140% et 299%. Sur un montant planifié de 150,9 Milliards de FCFA, il a été exécuté un montant de 189,6 Milliards de FCFA en faveur de cet axe. L'Axe « Croissance Economique Inclusive et durable» est financé à hauteur de 65% par l'aide extérieure et à hauteur de 35% par les ressources propres.
- 62. En revanche, les axes stratégiques relatifs à l' « Accès aux services sociaux de base » et au « Développement institutionnel et gouvernance », affichent un niveau d'exécution budgétaire plus faible de respectivement 92% et de 82%.
- 63. L'Axe « Services Sociaux de Base » a enregistré un montant de 400,6 Milliards de FCFA de dépenses contre une prévision initiale de 436,7 Milliards de FCFA. Les objectifs spécifiques liés à l'éducation et à l'emploi affichent des taux d'exécution budgétaire de respectivement 95% et 139%. L'objectif spécifique lié à la santé affiche un niveau d'exécution budgétaire de 87%. L'Axe « Accès aux services sociaux de base » est financé à hauteur de 58,8% par les ressources propres et 41,2% par l'aide.
- 64. En ce qui concerne l'Axe « Développement Institutionnel et Gouvernance », le montant des dépenses liquidées est de 85,6 Milliards de FCFA contre une prévision initiale de 104,3 Milliards de FCFA. L'Axe « Développement Institutionnel et Gouvernance » est financé à hauteur de 58,9% par les ressources propres et 41,1% par l'aide extérieure.
- 65. Sur trente-huit objectifs spécifiques, neufs objectifs spécifiques affichent un niveau d'exécution inférieur à 50% par rapport au cadrage 2016 du CREDD :
 - <u>Objectif Spécifique (OS) 9 :</u> Optimiser le potentiel de développement de l'élevage (<u>Budgets-Programmes</u> : Développement des Productions et Industries Animales, Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire) 20%
 - <u>OS 10</u>: Accompagner le développement du secteur de la « Pêche » (<u>Budget-Programme</u>: Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles) - 23%
 - <u>OS 11</u>: Garantir la sécurité alimentaire pour tous et améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables (Budget-Programme : Sécurité Alimentaire) **50**%
 - <u>OS 16</u>: Améliorer la gouvernance et diversifier le secteur des Mines (<u>Budget-programme</u>: Développement des ressources minérales) – **29**%
 - OS 17 : Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie (Budgets-programmes : Appui au développement du secteur privé, Développement du secteur industriel) 26%
 - OS 19 : Consolider les secteurs du tourisme, et de l'artisanat (<u>Budgets-programmes</u> : Promotion du Secteur de l'Artisanat, Promotion du Secteur du Tourisme) **47**%

- OS 23: Soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté (<u>Budgets-programmes</u>: Développement et Promotion des activités physiques et sportives, Education, Animation, Insertion Socio - Economique des Jeunes, Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents) – 35%
- OS 26 : Moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat (<u>Budget-Programme</u> : <u>Développement et Réglementation de l'Urbanisme et de l'Habitat</u>) 31%
- OS 36: Assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières (<u>Budget-programme</u>: Construction, Gestion et Conservation des Domaines Mobiliers et Immobiliers de l'Etat, des Collectivités et des Pers. Privées)–33%
- 66. Toutes ressources confondues (ressources propres et ressources extérieures), l'Axe «Accès aux services sociaux de Base » bénéficie plus de ressources avec 42% du financement. L'Axe « Croissance économique inclusive et durable » représente 35% du financement disponible. L'Axe préalable « Stabilité du Cadre Macro-Economique » et l'Axe « Développement Institutionnel et Gouvernance » sont au coude à coude avec respectivement 10% et 9%. Enfin, l'axe préalable « Paix et Sécurité » représente 4% de l'ensemble des financements (mais, il n'intègre pas une série d'engagements financiers des partenaires techniques et financiers pour une question de périmètre de l'aide publique au développement).



II. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES

- 67. L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence, c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 46,8 % au niveau national en 2016. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation dans l'intervalle de 45,0 % à 48,5 % avec un niveau de confiance de 95 %. Il faut noter que le seuil de pauvreté est passé de 177 000 FCFA en 2015 à 175 000 FCFA en 2016. Cette baisse est expliquée par celle du taux d'inflation annuel (-1,8% en 2016).
- 68. Les résultats de l'enquête EMOP 2016 révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 7,4 % à Bamako contre respectivement 36,9 % et 55,2 % dans les autres villes et en milieu rural. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

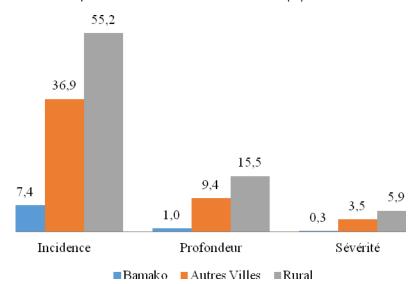


Figure 3 Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2016

- 69. La présentation des résultats par région montre que l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Sikasso, Mopti et Ségou avec des incidences respectives de 66,2 %, 64,6 % et 55,5%.
- 70. Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Mopti et Ségou traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

Tableau 2: Indices de pauvreté par région (%)

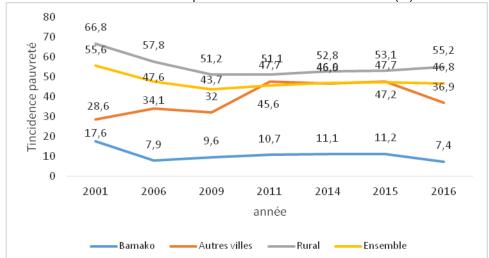
Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	31,3	5,9	1,6
Koulikoro	51,5	14,2	5,3
Sikasso	66,2	20,8	9,0
Ségou	55,5	16,1	6,0
Mopti	64,6	18,4	6,7
Tombouctou	16,9	2,5	0,6
Gao	52,5	11,9	4,1

Bamako	7,4	1,0	0,3
Ensemble	46,8	12,9	4,9

Source: EMOP-2016

- 71. La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 12,9 % pour l'ensemble du pays.Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.
- 72. La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 4,9 %. Elle est plus prononcée à Sikasso, Mopti et Ségou.
- 73. L'évolution de la pauvreté est marquée par une tendance baissière de 2001 à 2009 liée à une diminution substantielle de celle-ci dans le monde rural. A partir du choc de 2012, elle a affiché la hausse jusqu'en 2015 en rapport avec la tendance haussière des villes secondaires pour baisser légèrement en 2016 et se retrouver à 46,8% (voir graphique).

Figure 4 : Évolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016

- 74. Dans le cadre du suivi de la pauvreté des enfants, un Comité technique national composé de l'Institut National de la Statistique (INSTAT), l'Observatoire du Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté (ODHD-LP) et l'Université de Bamako (USTTB/DRSEP), sous la coordination de la Cellule Technique CSLP, a été mis en place pour analyser les vulnérabilités des enfants en termes de privations selon l'approche « Multiple Overlapping Deprivation Analysis" (MODA) développée par l'UNICEF à travers son centre de recherche. Cette approche, au-delà des analyses basées sur les privations individuelles des enfants à la jouissance de leurs droits (éducation, santé, nutrition, etc.), met l'accent sur les chevauchements entre ces différentes privations.
- 75. La première analyse de la pauvreté des enfants selon l'approche MODA a été élaborée en 2014 à partir des données de l'enquête MICS 2010. En 2016, une mise à jour de l'analyse a été initiée à partir des données plus récentes de la MICS 2015. Pour sa mise en œuvre, 34 agents de différentes structures nationales ont été formés en techniques d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle des enfants. Cette formation a été suivie de l'élaboration de l'analyse elle-même par le Comité national. Les résultats préliminaires de cette analyse montrent que 57,8% des enfants au Mali sont privés dans au moins 3 dimensions. Il est à noter que ce taux est légèrement inférieur au taux de pauvreté des enfants selon les conditions de vie, calculé à partir de la même base de données qui est de 61,2%.

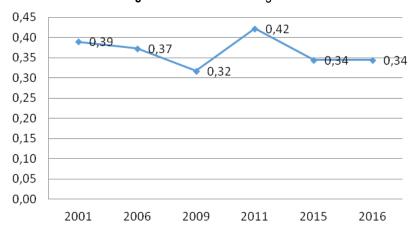
- 76. L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population.
- 77. La mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. L'inégalité mesurée par cet indice dans l'ensemble est de 0,35 en 2016. L'analyse spatiale montre que l'inégalité à Bamako est la plus élevée (0,37) suivie des autres agglomérations urbaines (0,32), alors qu'elle est moins accentuée en milieu rural (0,29). L'inégalité la plus faible est observée à Tombouctou (0,19) suivi de Kayes (0,25). C'est à Bamako qu'elle est la plus grande (0,37).
- 78. L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2016 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice est passé à 0,42 pour rechuter à 0,35 en 2016 marquant la très grande variabilité du phénomène d'une année à une autre.

Tableau 3: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région	an room of the source of the s
Kayes	0,30
Koulikoro	0,32
Sikasso	0,36
Ségou	0,26
Mopti	0,19
Tombouctou	0,28
Gao	0,37
Bamako	0,37
Milieu	
Bamako	0,37
Autres villes	0,32
Rural	0,29
Sexe	
Masculin	0,34
Féminin	0,34
Ensemble	0,34

Source: EMOP-2016

Figure 5: Évolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 – coefficient de Gini



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015, EMOP 2016

III. AXE PREALABLE 1: « PAIX ET SECURITE »

3.1 Domaine prioritaire 1 => Paix, Réconciliation nationale et Reconstruction du Nord

Objectif spécifique 1 : Agir efficacement et rapidement pour la Paix et la Réconciliation Nationale

- 79. Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation, ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale a été créé, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali. Les défis à relever sont de plusieurs ordres. Il s'agit entre autres de : recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations, refonder un nouveau Contrat Social de vie commune, réconcilier les Maliens entre eux d'une part et les citoyens et l'Etat d'autre part. Le Ministère des Affaires Religieuses et du Cultea pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes, dont l'objectif global est d'assurer la protection des libertés religieuses et de culte dans la tolérance et le respect de la laïcité.
- 80. La promulgation de la Loi N° 2016-13 du 10 mai 2016, instituant les Autorités intérimaires suite à la modification du Code des Collectivités territoriales et l'adoption du Décret N° 2016-0332 /P-RM du 18 mai 2016 fixant les modalités de mise en place desdites Autorités, devraient permettre d'accélérer le processus de mise en œuvre de l'Accord. En effet, le Ministère en charge de la Décentralisation s'attèle actuellement à la finalisation des autres documents liés à l'installation des autorités intérimaires dans les régions du nord du Mali (projets d'entente, d'arrêté interministériel, de guide méthodologique et de lettre circulaire, chronogramme des missions de terrain, etc.). Par ailleurs, l'amorce du processus de révision de la Constitution prend en charge les dispositions de l'Accord.
- 81. En matière de justice, de réconciliation nationale et de questions humanitaires, des missions Gouvernement Mouvements signataires de l'Accord ont été organisées auprès des refugiés au Burkina Faso et au Niger. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'actions de retour des réfugiés et des personnes déplacées est en cours. Le Plan d'Urgence et de Relèvement pendant la période intermédiaire a également été actualisé avec la participation des Mouvements signataires et des autres acteurs concernés. Ce plan couvre les secteurs de l'Education, de la Santé et de l'Hygiène, de la Sécurité Alimentaire, de l'Hydraulique et de l'Energie, des Personnes Déplacées et Réfugiées. Le document de plan a été transmis à la présidence de la Médiation et aux Mouvements signataires.
- 82. La Commission Vérité Justice et Réconciliation a effectivement démarré ses travaux. Pour améliorer son caractère inclusif et accroître aussi la représentation des mouvements signataires, le Gouvernement a adopté des textes modificatifs pour porter le nombre des membres à 25. Dix (10) commissaires supplémentaires ont également été nommés lors du Conseil des Ministres du 18 mai 2016. Le Gouvernement a aussi élaboré un avant-projet de document sur la justice transitionnelle, assorti d'un plan d'actions et un plan national de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce plan national permettra de développer des stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre et de participer à la mise en œuvre de l'Accord.
- 83. En matière de défense et de sécurité, le Gouvernement a, lors du Conseil des Ministres du 16 novembre 2016, procédé à la nomination du Président de la Commission Nationale Désarmement -Démobilisation-Réinsertion (DDR) et du Président de la Commission d'Intégration. Les effectifs de ces Commissions et celui du Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité sont désormais au complet avec la nomination des représentants des parties signataires.

- 84. Par ailleurs, la Commission technique de sécurité et le mécanisme opérationnel de coordination ont présenté un plan de mise en œuvre des arrangements sécuritaires pour le nord, prévoyant le déploiement de patrouilles mixtes pour sécuriser le processus de cantonnement et de désarmement, démobilisation et réintégration. Conformément à la décision prise par le MOC, le 29 octobre 2016, la première patrouille mixte a eu lieu le 14 novembre 2016. Une conférence des donateurs s'est tenue à Bamako en décembre 2016, afin de soutenir le financement du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour la réinsertion des ex-combattants.
- 85. La Promotion de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale s'est poursuivie avec la tenue des rencontres d'information et de sensibilisation sur l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale, à travers le forum intercommunautaire de Tabital Pulaku et Gina Dogon, le forum des femmes ressortissantes du nord à Koutiala, le forum sur la restitution de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation à Ségou et les missions de sensibilisation des femmes réfugiées en Mauritanie (M'Berra, Bassikounou et Nouakchott). Des rencontres intercommunautaires tenues à Léré, Ménaka, Niono, Bankass et Koro ont permis aux populations de se parler et d'enterrer la hache de guerre.

Tableau 4: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 1 (en milliers de FCFA)

Tableda 4: Excedition badgetaine de l'ebjectir épécinque l'(en millions de l'6177)										
OS 1 : Agir efficacement et rapidement pour la Paix et la Réconciliation Nationale										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du			
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	secteur			
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	financé sur			
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par	ressources			
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD	CRMT		l'aide	propres			
,	,	2016	2016-2018							
763 332	1 687 651	221%	69%	10 156 292	11 844 728	85,75%	14,25%			

- 86. Dans le cadrage budgétaire du CREDD pour 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 763 millions de FCFA. Le montant des ressources
 propres du budget d'Etat s'élève à 1,688 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 221% par
 rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 20162018, 69% des crédits ont déjà été exécutés. Il convient de signaler que les ressources consacrées à la mise
 en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation sont bien plus élevées. Il s'agit ici pour rappel, de
 l'exécution des budgets-programmes liés à cet objectif spécifique donc avec un périmètre forcément plus
 restreint que le montant consacré à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale.
- 87. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme (CRMT) s'élève à 10,15 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 85,75% par l'aide et à 14,25% par des ressources propres.
- 88. En dépit des résultats encourageants obtenus, force est de reconnaître que certaines difficultés demeurent, notamment: l'insécurité résiduelle et le manque d'harmonisation dans les actions des intervenants. La réconciliation se fera difficilement sans tenir compte des activités économiques d'intégration et de réinsertion concomitantes, qui doivent soutenir le processus. Il faut des actions simultanées d'accompagnement, tant du retour des réfugiés et des déplacés que des populations restées sur place.
- 89. La promotion de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale seront renforcées à travers un certain nombre d'actions, à savoir : la formation des formateurs sur le processus de paix; la réalisation des activités éducatives, sportives et culturelles sur la paix; la création des cadres d'échanges et d'outils pour impulser le dialogue national; la valorisation du rôle des autorités traditionnelles; les initiatives de prévention

du phénomène de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent. En vue de soutenir et d'accompagner les actions de réconciliation nationale, le Gouvernement mettra en œuvre des activités médiatiques sur la paix et la réconciliation. Un accent sera mis sur l'implication des populations et des collectivités auprès des acteurs en charge de la sécurité dans la mise en œuvre des stratégies et actions pour la paix et la réconciliation.

90. Dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale, un document de politique de réconciliation nationale sera élaboré. Il sera suivi de la création, l'équipement et l'opérationnalisation des structures aux niveaux national et régional. D'autres types d'actions comme la réalisation des études diagnostiques pour une compréhension partagée des catégories de conflits, la création d'un observatoire pour la paix et la réconciliation nationale, le renforcement des capacités du personnel du Ministère de tutelle, la mise en place des instances d'orientation et de pilotage ainsi que la mise en place d'un mécanisme de suivi du processus de réconciliation seront réalisés. Dans le domaine de l'exercice de l'expression, de l'enseignement ou de la diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes, l'opérationnalisation de la Direction Nationale des Affaires Religieuses et du Culte (DNARC) ainsi que l'adoption et la mise œuvre de la Stratégie de lutte contre l'extrémisme violent et son plan d'actions 2018-2020 seront les actions phares.

Objectif spécifique 2 : Contribuer à un développement équilibré entre toutes les régions du Mali en mettant en œuvre la phase de relèvement rapide de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali

- 91. L'occupation des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal et une partie des Régions de Mopti et Ségou par les groupes armés s'est traduite par la destruction massive des édifices publics et privés, des équipements socio-économiques et des moyens logistiques, le repli des responsables et des agents des services administratifs vers les zones sécurisées. Après plus de deux ans dans cette situation, le grand défi des autorités du Mali est de sortir rapidement le pays de la crise en adoptant une approche de relèvement à travers la réhabilitation des infrastructures et des services. Cette approche se concrétise par le retour de l'Administration dans les régions affectées par la crise. Le Gouvernement malien a alors élaboré un « Programme d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures des Régions du Nord » (PURD-RN).
- 92. La mise en œuvre du programme a été confiée aux Agences d'exécution des travaux (AGETIPE et AGETIER) compte tenu des points suivants : Caractère urgent du Programme ; Procédures de passation de marchés plus rapides que celles de la DGMP-DSP ; Expérience dans l'exécution de travaux similaires. Les besoins d'investissement ont été initialement évalués à 101,223 Milliards de FCFA par le Ministère de l'Administration Territoriale. Après une analyse faite par les services techniques du Ministère du Plan et de la Prospective, les besoins urgents ont été estimés à 25,381 Milliards de FCFA. Les activités du PURD-RN ont commencé par la phase I. pour un montant de 11 Milliards de F CFA en 2013 et suivie d'une 2ème phase d'un montant de 24 Milliards de FCFA. L'ensemble du financement a été pris en charge par le budget d'Etat des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 à 100%.
- 93. La première phase de l'opération a permis le financement de la réhabilitation/construction des infrastructures et acquisitions des équipements des Régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal pour un montant total de 10,447 Milliards de FCFA. Toutes les activités inscrites dans les conventions ont été réalisées totalement pour les Régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Quant à la Région de Kidal, suite aux évènements de mai 2014, les travaux ont été arrêtés et les différents contrats ont été clôturés. La deuxième phase d'un montant de 23,445 Milliards de FCFA concerne les Régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenit et Ménaka. En dehors de la Région de Kidal, la phase est en cours d'exécution dans les cinq autres Régions où des réceptions provisoires ont été prononcées. Au 31 Décembre 2016, l'AGETIPE qui détient les conventions de Gao, Kidal et Ménaka pour un montant total 12, 677 Milliards de FCFA, a reçu 10,308 Milliards de FCFA, soit 81,31%. Pour le cas de l'AGETIER, sur un total des conventions de Mopti et Tombouctou de 10,729 Milliards de FCFA, il a reçu 10,063 Milliards de FCFA, soit 93,80%. Globalement, 87,04% des fonds ont été reçus par les agences d'exécution.

94. Le rapport final de la Mission d'Identification et d'Evaluation Conjointe au Nord du Mali (MIEC) a été déposé et le premier draft de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali (SSD/RN) est disponible. Une équipe restreinte chargée d'actualiser ce document stratégique et d'organiser l'étape de validation a été formalisée et mise en place. Il faut également noter la mise en place au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances d'une équipe chargée de définir l'architecture financière du Fonds de Développement Durable (FDD), qui a prévu d'être abondé en premier lieu par 300 Milliards de FCFA sur la période 2016-2018. L'augmentation substantielle des inscriptions budgétaires 2016 pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix d'un montant de 16,4 Milliards de FCFA contre 12 Milliards de FCFA en 2015, va dans ce sens. Par ailleurs, la tenue de la concertation sur le financement des infrastructures pour le désenclavement des Régions du Nord du Mali, entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds avec comme chef de file la BAD (10 projets soumis : dont 5 projets routiers et 5 projets aéroportuaires) constitue un moment fort dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord.

Tableau 5: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 2 (en milliers de FCFA)

OS 2 : Contribuer à un développement équilibré entre toutes les régions du Mali en mettant en œuvre la phase de relèvement											
rapide de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali											
Cadrage	Cadrage Montant % % Montant d'aide prévu Total % du % du secteur										
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD								
		2016	2016-2018								
1 355 583	833 955	62%	18%		839 724	0,00%	100,00%				

- 95. Dans le cadrage budgétaire du CREDD pour 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 1,355 Milliards de FCFA. Ce montant ne prend pas
 en compte les dépenses du budget de l'Etat en faveur du développement des régions du Nord. Il intègre le
 montant du budget-programme lié à cet objectif spécifique. Le montant exécuté s'élève à 833,9 millions soit
 un taux d'exécution budgétaire de 62% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue
 dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 18% des crédits ont déjà été exécutés. Compte tenu du
 fait que la stratégie spécifique de développement des régions du Nord n'est pas formellement validée,
 aucune intervention des partenaires techniques et financiers n'a été rattachée à cet objectif spécifique.
- 96. L'insécurité, l'absence de l'administration et aussi les difficultés de mise à disposition des sites pour les nouvelles réalisations constituent le lot de difficultés que rencontrent les agences et les entreprises. Quant aux perspectives, elles s'articulent autour de la poursuite des activités d'études, la surveillance et l'exécution des travaux déjà engagés, l'implication des autorités régionales dans la sécurisation des sites des travaux et le suivi périodique des activités en cours de réalisation.

3.2 Domaine prioritaire 2 => Défense et Sécurité

Objectif spécifique 3 : Garantir la Sécurité intérieure sur l'intégralité du territoire

- 97. La politique nationale de sécurité et de protection civile s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale présidée par le Président de la République. L'objectif global que vise la politique nationale de sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la paix sociale. Trois objectifs spécifiques concourent à l'atteinte de cet objectif global, il s'agit de (1) renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ; (2) répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique, et (3) créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et social.
- 98. Dans le cadre de la sécurisation des personnes et de leurs biens, 7 567 patrouilles ont été réalisées par les légions de la Gendarmerie et le Groupement des Unités de Réserves Ministérielles (GURM) sur toute l'étendue du territoire national à l'exception des régions de Kidal, Taoudénit et Ménaka. Ces patrouilles ont

permis d'enregistrer 4 597 arrestations, 1 387 crimes, 3 525 délits, l'interpellation de 6 655 personnes, 9 562 contraventions. En 2016 les différentes activités de renseignements, de patrouilles et d'opérations des antennes de l'Office Central des Stupéfiants (OCS) ont permis d'effectuer d'importantes saisies de produits stupéfiants et pharmaceutiques contrefaits soit pour des fins de consommation, soit pour la vente ou autres transactions sur le territoire national, mais aussi en provenance de l'extérieur. Les produits les plus prisés sont le Cannabis (5 tonnes) et la Cocaïne (2 kg), le Tramadol, l'Affura et le Diazépam. Le nombre de personnes interpellées s'élève à 119 personnes dont 13 femmes. Les autres services commis à cette fin ont également opéré des saisies. La Douane a saisi 3 412,26 kg de Cannabis et 1 370,65 kg de Khat. Sur un total de 49 personnes mises en cause dans ces activités illicites, 26 restent recherchées. La gendarmerie nationale a saisi 162,878 Kg de chanvre indien. Les actions menées par la Police Nationale ont permis essentiellement la saisie du Cannabis sous différentes formes : herbe de cannabis (3 tonnes), boule et résine (4 plaquettes).

99. Dans le domaine de la matérialisation des frontières, les relations de coopération entre les autorités administratives frontalières du Mali et leurs homologues des pays voisins se sont renforcées. La tenue de rencontres entre autorités transfrontalières a permis une amélioration des rapports de cohabitation avec les pays voisins. Le renforcement de l'esprit de collaboration et de la cohésion sociale, la promotion d'initiatives de développement local ont été amorcés dans les zones frontalières avec le Burkina, le Sénégal et la Guinée. Par contre, il faut souligner que l'absence d'accords de coopération transfrontalière signés est due à la non-tenue avec le Sénégal des rencontres de la Commission technique.

Tableau 6: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 3 (en milliers de FCFA)

OS 3 : Garantir la Sécurité intérieure sur l'intégralité du territoire							
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD				
		2016	2016-2018				
32 915 143	35 664 365	108%	31%	857 973	36 607 389	2,34%	97,66%

- 100. Dans le cadrage budgétaire du CREDD 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 32,9 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 35,7 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 108% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 31% des crédits ont été exécutés en 2016.
- 101.Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 857,9 millions de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 97,7% par l'aide et à 2,3% par des ressources propres. Toutefois, toutes les dépenses sécuritaires des partenaires n'ont pas été prises en compte. Cela est lié au périmètre du CRMT qui recense l'aide publique au développement conformément à la définition de l'OCDE et exclut certaines dépenses réalisées au titre de la sécurité.
- 102.Les difficultés rencontrées par le Gouvernement dans la mise en œuvre des actions sont surtout liées à : la situation géographique des sites non favorables à la réalisation des projets ; l'insuffisance de ressources humaines ; l'insuffisance dans le renforcement des capacités des ressources humaines existantes; la non implication des bénéficiaires dans la conception des projets ; l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne ; le retard dans la mise en œuvre de la Mission Interministérielle de Coordination de Lutte contre la Drogue ; l'absence de ressources financières pour prendre en charge la rémunération des informateurs ; l'insuffisance de matériels roulants et techniques au niveau central ainsi qu'au niveau des antennes ; l'absence de cadre d'échange opérationnel entre les acteurs de la lutte contre la drogue, l'inadéquation des locaux de l'OCS; l'inexistence d'un laboratoire d'analyse de premier niveau ; le manque de kit pour les projets. Dans le domaine des frontières, les contraintes majeures qui ont pesé sur l'exécution des activités de mise en œuvre de la politique nationale des frontières se résument à la restriction budgétaire ; à la non prise en compte

dans le BSI 2016 du Programme frontalier & Investissement- Equipement- Développement des zones frontalières et au non-respect de la planification faite en matière de délimitation/démarcation des frontières.

Objectif spécifique 4 : Renforcer et moderniser la Défense Nationale

- 103.La Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) qui concrétise la volonté des plus hautes Autorités, de doter le Mali d'un outil de défense capable de relever les nombreux défis sécuritaires du moment, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en mai 2015. Elle comprend quatre articles relatifs à l'approbation des orientations, aux crédits budgétaires à programmer et à son champ d'application ainsi qu'à la présentation annuelle de son bilan d'exécution. Elle précise aussi le montant des crédits en ce qui concerne les préparations opérationnelles, le soutien aux opérations, les rémunérations, les équipements, les infrastructures, les études et les recherches et le fonctionnement.
- 104.La LOPM nécessite également un financement budgétaire de 1.230,6 milliards sur une période de cinq ans répartis comme suit : 427,6 milliards de F CFA pour les investissements, 442,6 milliards de CFA pour le fonctionnement et 360,4 milliards de FCFA pour le personnel.
- 105.Le Conseil supérieur de Défense nationale s'est réuni le 4 août 2016 autour du président la République pour faire le point de la mise en œuvre au titre de l'année 2015 de la Loi d'Orientation et de programmation militaire (LOPM), comme le veut cette même loi qui en son article 4 stipule : « chaque année, le ministre chargé de la défense présente au Conseil Supérieur de Défense nationale et à la Commission Défense de l'Assemblée nationale, le bilan détaillé de l'exécution de la présente loi ».
- 106. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi, des efforts ont été consentis en termes de soutien logistique et d'appui à la mobilité, de l'amélioration du cadre de vie et de travail du personnel ainsi que du commandement.
- 107.La notion de partenariat militaire constitue un des fondements de la coopération militaire entre forces armées des pays du G 5 Sahel. Au cours de la réunion des 3 et 4 novembre 2015 à Ouagadougou, les chefs d'étatmajor des pays du G5 Sahel ont signé une charte précisant le volet militaire de leur coopération transfrontalière et validé la feuille de route des opérations militaires conjointes transfrontalières. L'opération Siham entre les Forces Armées Maliennes (FAMa) et les Forces Armées Nigériennes (FAN) tenue du 22 mai au 03 juin 2016 rentre dans ce cadre. Elle a permis de mener des actions directes et dissuasives contre l'ennemi et surtout de rassurer la population et de mener des actions civilo-militaires (aide médicale gratuite).
- 108. Face à la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent, le G5 sahel, la Mission de l'union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) ont organisé conjointement le Sommet de Bamako en octobre 2016. A l'issue de ce sommet des recommandations pertinentes ont été formulées parmi lesquelles un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités institutionnelles des Etats du sahel pour favoriser l'émergence d'Etats forts, respectueux des droits de l'homme et de l'Etat de droits.

Tableau 7: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 4 (en milliers de FCFA)

OS 4 : Renforcer et moderniser la Défense Nationale							
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD				
		2016	2016-2018				
8 665 561	7 885 90	91%	25%	0	7 897 133	0,00%	100,00%

109. Dans le cadrage budgétaire du CREDD 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 8,6 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 7,9 Milliards

de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 91% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 25% des crédits ont été exécutés en 2016. Compte tenu du périmètre de l'aide publique au développement du CRMT conformément à la définition de l'OCDE, les appuis extérieurs dans ce domaine ne sont pas comptabilisés.

Objectif spécifique 5 : Assurer la protection civile de la population

- 110.La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (RRC) au Mali, rédigée en juin 2013, est articulée autour de trois (3) objectifs stratégiques à savoir : (1) Intégrer la RRC dans les politiques et programmes de développement durable ; (2) Mettre en place et renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens pour améliorer la résilience des communautés et (3) Incorporer systématiquement des méthodes de RRC dans les programmes d'urgence, de préparation et de relèvement.
- 111.L'ensemble des dix actions contenues dans le plan d'actions ont été réalisées. Les actions les plus significatives mises en œuvre sont : les interventions courantes, les études de dossiers ; les visites de prévention et contrôle de moyens ; les couvertures sécuritaires et sanitaires des grands événements ; la gestion des sinistres et autres calamités ; les formations du grand public sur les notions de sécurité incendie et de secourisme ; les opérations de rapatriement ; les formations continues du personnel ; les stages et missions à l'étranger.

Tableau 8: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 5 (en milliers de FCFA)

Tablead 6: Execution budgetaine de l'objectif opecifique 3 (en fillillers de l'of A)							
. OS 5 : Assurer la protection civile de la population							
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD				
		2016	2016-2018				
5 815 815	4 984 753	86%	24%	0	4 986 061	0,00%	100,00%

112. Dans le cadrage budgétaire du CREDD, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 5,8 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 4,984 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 86% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 24% des crédits ont été exécutés en 2016. Aucun appui n'a été recensé dans le cadre du CRMT autour de cet objectif spécifique. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été intégralement financé par le budget d'Etat.

Tableau 9: Indicateurs Protection civile

Tablead V. Indicated of Total and								
INDICATEURS	UNITE	Période						
		2013	2014	2015	2016			
Nombre de secours réalisés	Nombre	12 853	14271	13771	14972			
Délai moyen d'intervention.	Minutes	10	10	10	20			

- 113.Le nombre de secours réalisés avoisine 15 000, soit près de 40 secours par jour. Le nombre de secours est passé de 13 771 à 14 972, soit une progression de 8,7%. Parallèlement à l'augmentation du nombre de secours réalisés, il est constaté une augmentation du délai moyen d'intervention qui est passé de 10 minutes à 20 minutes.
- 114. Dans l'exécution de leurs missions quotidiennes, les services de la Protection Civile ont été confrontés à des difficultés dont : une insuffisance de moyens techniques d'interventions et d'équipement techniques adaptés, une faible contribution des collectivités territoriales en termes d'appui aux services déconcentrés de la Protection Civile, un faible maillage du territoire en unités de protection civile pour réduire les délais d'interventions et rendre les secours plus efficaces, une absence d'infrastructures adaptées à l'Ecole Nationale de la Protection Civile.

IV. AXE PREALABLE 2 « STABILITE MACRO-ECONOMIQUE »

4.1 Domaine prioritaire 3 => Economie et Finances Publiques

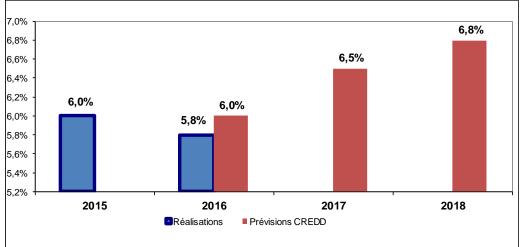
Objectif spécifique 6 : Améliorer la performance du cadre macro-économique et perfectionner le système de gestion des finances publiques

> SECTEUR REEL

• Croissance globale du PIB

115. Au cours de l'année 2016, le taux de croissance réelle du PIB de l'économie malienne est ressorti à 5,8% contre 6,0% en 2015. Ce résultat de 2016 est imputable principalement aux secteurs primaire et tertiaire dont les croissances ont été respectivement de 7,6% et 6,9% en 2016 contre 7,3% et 7,3% en 2015. Le taux de croissance économique de 2016 se situe légèrement en deçà de la prévision du CREDD de 0,2 point de pourcentage. Cet écart est imputable au secteur secondaire dont le taux de croissance est ressorti à 0,4% en 2016 contre une prévision de 6,4% sur la même période dans le CREDD.

Figure 6: Comparaison des taux de croissance prévus dans le CREDD avec les réalisations du PIB



Source : INSTAT/DNPD (les données du Secteur Réel sont issues de la nouvelle série des comptes nationaux de l'INSTAT – Système de Comptabilité Nationale 1993)

Tableau 10:Comparaison des prévisions du CREDD aux réalisations du PIB

Désignation	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
Prévisions CREDD	6,0%	6,5%	6,8%	6,4%
Réalisations	5,8%	-	-	-

Source : INSTAT/DNPD

• Croissance du PIB par secteur

116.Le taux de croissance du secteur primaire est passé de 7,3% en 2015 à 7,6% en 2016 contre une prévision de 5,7% du CREDD. Cette performance de 2016 est essentiellement tirée par la branche « Agriculture d'exportation », notamment le coton avec une croissance de 26,1% contre -6,1% en 2015 et la branche « Activités extractives » avec une croissance de 6,1% en 2016 contre 3,7% en 2015. La branche « Élevage et Chasse » a enregistré un taux de croissance de 4,1% en 2016, contre une prévision de 3,9% inscrite dans le document du CREDD 2016-2018. S'agissant de la pêche, son taux de croissance est ressorti à 3,9% en 2016 contre une prévision de 4,2%.

- 117. Après une récession de -0,3% en 2015, le taux de croissance du secteur secondaire s'est établi à 0,4% en 2016 contre une prévision de 6,5%. Cette performance est imputable principalement à la branche « textile » avec un taux de croissance de 3,8% en 2016 contre -8,3% en 2015. Cette branche est fortement liée à la production de coton graine dont la production a été de 645 000 tonnes en 2016/2017 contre 513 536 tonnes en 2015/2016 soit une hausse de 26%. Les branches « industries agroalimentaires » et « autres industries » ont enregistré des taux de croissance de -12,0% et -7,3% en 2016 contre une prévision de 4.5% et 6.3%. S'agissant des branches « construction » et « électricité et eau » les taux de croissance sont passés à 8,0% et 9,1% en 2016 contre des prévisions de 9,6% et 10,4%. Cependant une analyse comparative par rapport aux prévisions du CREDD, nous montre une contre-performance du secteur.
- 118.Le taux de croissance du secteur tertiaire est passé de 7,3% en 2015 à 6,9% en 2016. La prévision pour ce secteur était de 6,5% dans le CREDD. Cette évolution entre 2015 et 2016 est en grande partie imputable aux branches « Activités financières » et « Commerce » qui sont ressorties respectivement à 7,6% et 7,0% en 2016 contre 5,7% et 5,3% en 2015.

Structure du PIB

119.Les parts des secteurs primaire et tertiaire restent prédominantes dans le PIB en 2016. Elles sont passées respectivement de 37,8% et 36,6% en 2015 à 38,1% et 36,8% en 2016. Celle du secteur secondaire est passée de 17,8% en 2015 à 16,5% en 2016.

Tableau 11: Évolution de la part des secteurs dans le PIB de 2015 à 2018

	2015	2016		CREDD	CREDD
PIB		Réal	Prév	2017	2018
			CREDD		
Secteur primaire	37,8%	38,1%	34,7%	35,1%	36,0%
Secteur secondaire	17,8%	16,5%	19,5%	20,0%	20,8%
Secteur tertiaire	36,6%	36,6%	35,6%	36,4%	34,7%
Taxes indirectes (moins subventions)	7,8%	8,8%	10,2%	8,4%	5,8%
Total (PIB aux prix du marché)	100%	100%	100%	100%	100%

Source: INSTAT, Comptes Nationaux, MME-DNPD

Contributions des secteurs à la croissance

120.En 2016, les secteurs primaire et tertiaire ont contribué respectivement à 3,0% et 2,4% à la croissance économique. Par contre, le secteur secondaire a contribué négativement en s'affichant à -0,1%.

Tableau 12 : Comparaison sectorielle des contributions à la croissance (réalisations/prévisions CREDD)

Contributio n du PIB (en %)	Primaire		Secondaire		Tertiaire		PIB	
Années	Réalisation s	Prévision s	Réalisation s	Prévision s	Réalisation s	Prévision s	Réalisation s	Prévision s
2015	2,8	2,4	-0,1	1,6	2,5	1,9	6,0	6,2
2016	3,0	2,1	-0,1	1,2	2,4	2,4	5,8	6,0
2017	-	2,4	-	1,3	-	2,4	-	6,5
2018	-	2,5	-	1,5	-	2,4	-	6,8

Source: MME DNPD, INSTAT-Comptes nationaux mai 2017

Consommation et investissement

121.Le taux d'accroissement de la consommation finale des ménages est passé de 5,8% en 2015 à 5,0% en 2016 soit une décélération de 0,8 point de pourcentage. Pour les Administrations publiques, le taux a connu une légère baisse de 0,3 point de pourcentage passant de 8,1% en 2015 à 7,8% en 2016. La demande d'investissement est restée dans une bonne dynamique en 2016 sous l'impulsion des programmes

d'investissements publics. La Formation Brute du Capital Fixe a enregistré une croissance de 6,9% en 2016 contre 7,5% en 2015. Elle reste toutefois en deçà des prévisions du CREDD (9%).

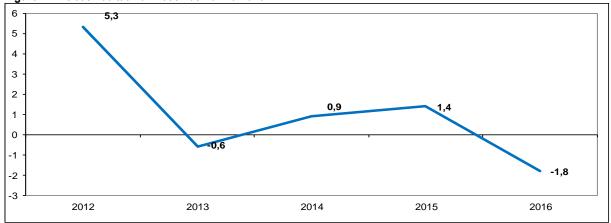
Tableau 13: Comparaison des emplois du PIB (en Milliards de FCFA)

Table and To To Company and Complete and T	(,			
	2015	2016	2016		2018
	Réal	Réal	Prév	Prév	Prév
			CREDD	CREDD	CREDD
Consommation des ménages	5694,1	5961,7	5155,9	5487,5	5780,5
Consommation des administrations publiques	1254,5	1358,1	1102,4	1218,0	1422,6
Formation brute de capital fixe	1292,6	1428,3	1748,3	1929,9	2268,8

Source: INSTAT, comptes nationaux mai 2017, MME-DNPD

Inflation

Figure 7: Evolution du taux d'inflation de 2012 à 2016



Source: INSTAT

122.L'indice des prix à la consommation des ménages (base 100 en 2008) est passé de 114,6 en 2015 à 112,2 en 2016 soit un taux d'inflation annuel de -1,8% contre 1,4% en 2015. Ce niveau d'inflation est en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum). Cette baisse de l'indice en 2016 est imputable en grande partie aux postes suivants : « Les légumes frais en fruits ou racine » (-4,8%) ; « Les carburants et lubrifiants » (-7,6%), « La viande de Bœuf » (-1,2%), « Les céréales non transformées » (-0,8%).

> FINANCES PUBLIQUES

- 123.L'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières, reste la viabilité des opérations financières de l'Etat. La politique de l'État en la matière, vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise de l'ensemble des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette fiscale. Le Mali a engagé depuis de nombreuses années une réforme de son système de gestion des finances publiques (GFP) à travers deux programmes de réformes successifs : le premier Plan d'Actions du Gouvernement relatif à l'Amélioration et à la Modernisation de la GFP au Mali (PAGAM/GFP I), exécuté de 2006 à 2009 puis le PAGAM/GFP II. Adopté par le Gouvernement le 28 juillet 2010 pour couvrir la période 2011-2015, le second Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II) constitue le volet « Finances Publiques » du Programme de Développement Institutionnel (PDI) qui s'inscrit lui-même dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP).
- 124.L'effet ultime recherché par le Gouvernement à travers le PAGAM/GFP II était de parvenir à terme à la mobilisation maximale des ressources et leur allocation efficiente en vue de réaliser les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.
- 125. Après cinq (5) années de mise en œuvre, le PAGAM/GFP II a vu ses actions soutenues par l'exécution, en 2016, d'un plan intérimaire en vue de consolider les acquis et de permettre la transition vers le Plan de

réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM 2017-2021) dont la mise en œuvre des activités a démarré depuis le 1er janvier 2017.

- 126.A la date du 31 décembre 2016, des résultats significatifs ont été obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du plan intérimaire du PAGAM/GFP II. Les efforts d'optimisation des recettes fiscales et domaniales ont porté sur la poursuite de la modernisation du système d'information des administrations concernées, l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la poursuite des actions de lutte contre la fraude et de maîtrise des exonérations fiscales. L'amélioration de la qualité de préparation et d'exécution du budget de l'Etat s'est consolidée à travers, notamment, une plus grande implication et appropriation du processus par l'ensemble des acteurs concernés (administration et société civile) et la poursuite de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les performances enregistrées dans l'amélioration de la qualité de préparation et d'exécution du budget ont renforcé la crédibilité du budget. Ainsi, le budget initial a continué de constituer un document d'orientation fiable puisque la composition des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé, après avoir été inférieure à 10% entre 2011 et 2015, a atteint 4,9% en 2015 et 5,1% en 2016.
- 127. Dans le domaine de la gouvernance et de la transparence financière, l'année 2016 a été marquée par la réalisation de plusieurs actions favorisant la transparence dans la gestion des finances publiques, le jugement des comptes des comptables publics ainsi que l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique. Au titre de la mise en place d'un système adéquat de gestion des finances publiques aux niveaux déconcentré et décentralisé, divers outils ont été développés et disséminés auprès des acteurs afin de mieux soutenir le transfert de ressources financières, humaines et matérielles aux Collectivités Territoriales.
- 128.En outre, pour donner une nouvelle impulsion au rythme de transferts de ressources et contribuer à la mise en œuvre de la stratégie globale de transfert de 30% des ressources budgétaires aux collectivités territoriales à l'horizon 2018, un plan d'actions gouvernemental de transfert des compétences et des ressources a été adopté par le gouvernement en octobre 2016. Durant l'exercice budgétaire 2016, le taux de déconcentration global des crédits budgétaires s'est établi à 16,7% contre 15,30% en 2015. Par ailleurs, la proportion de comptes de gestion transmis à la Section des Comptes de la Cour Suprême (SC-CS) dans les délais est ressortie à 80% contre 82% en 2015.

• Recettes et Dons

- 129.L'agrégat « Recettes et dons » est passé de 1480,5 Milliards de FCFA en 2015 à 1789,3 Milliards de FCFA en 2016, qui se répartissent en 1656,8 Milliards de FCFA de recettes totales et 132,5 Milliards de FCFA de dons. En 2016, il était prévu 1578,9 Milliards de FCFA dans le CREDD 2016-2018 soit un taux de réalisation de 104,9%. Les recettes totales en réalisation à fin décembre 2016 sont ressorties à 1 656,8 Milliards de FCFA contre une prévision de 1383,2 Milliards de FCFA pour 2016, soit un taux de réalisation de 119,8%. Ces recettes totales se chiffraient à 1272,9 Milliards de FCFA en 2015. Les recettes budgétaires ont atteint 1284,7 Milliards de FCFA en 2016 contre 1133,7 Milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 13,3% en lien avec l'amélioration des recettes fiscales. Il était prévu 1 278,2 Milliards de FCFA dans le CREDD en 2016, soit un taux de réalisation de 100,5%.
- 130. Les recettes fiscales se sont établies à 1239,3 Milliards de FCFA en 2016 contre une prévision de 1223,0 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 106,0%. Nous observons qu'en 2015, les recettes fiscales étaient de 1081,9 Milliards de FCFA. Les recettes non fiscales sont ressorties à 37,9 Milliards de FCFA en 2016 contre une prévision de 55,2 Milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 68,7%. Une diminution des recettes non fiscales est également observée par rapport à 2015 qui étaient de 47,6 Milliards de FCFA.
- 131. Pour une prévision de 105 Milliards de FCFA, les dons mobilisés en 2016 sont ressortis à 132,5 Milliards de FCFA contre 207,6 Milliards de FCFA en 2015 soit un taux d'exécution de 159,1% par rapport aux prévisions. Les dons projets ont atteint 78,6 Milliards de FCFA en 2016 contre une prévision de 128,4 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 61,2%. S'agissant de l'appui budgétaire, il s'est situé à 45,5 Milliards de FCFA en 2016 contre une prévision de 67,3 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 35,4%.

Tableau 14: Évolution des recettes et dons en Milliards de FCFA

		2016		2017	2018
	Réalisations 2015	Réal	Prév.		
Total des recettes et dons	1480,5	1789,3	1578,9	1742,9	1923,6
Recettes totales	1272,9	1656,8	1383,2	1562,9	1732,1
Recettes budgétaires	1133,7	1284,7	1278,2	1450,4	1612,4
Recettes fiscales	1081,9	1239,3	1223,0	1371,5	1524,5
Recettes non fiscales	47,6	37,9	55,2	78,9	87,9
Recettes fonds spéciaux et budgets annexes	139,2	372,1	105,0	112,5	119,7
Dons totaux	207,6	132,5	195,7	180	191,5
Dons pour projets	98,1	78,6	128,4	107,9	114,8
Dons budgétaires	109,6	45,5	67,3	72,1	76,7

Source: DNTCP/MME-DNPD

Dépenses Totales et Prêts Nets

132.Les dépenses totales et les prêts nets sont passés de 1622,3 Milliards de FCFA en 2015 à 2113,2 Milliards de FCFA en 2016 dont 1749,0 Milliards de FCFA de dépenses totales et -7,9 Milliards de FCFA en prêts nets. Il était prévu 1867,8 Milliards de FCFA dans le CREDD 2016-2018, soit un taux d'exécution de 113,1%. Les dépenses courantes ont été de 1009,1 Milliards de FCFA en 2016 contre une prévision de 1041,0 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 96,5%. S'agissant des dépenses en capital, elles sont ressorties à 739,9 Milliards de FCFA en 2016 contre une prévision de 725,9 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 101,9%.

133.Le financement intérieur des dépenses en capital a atteint 499,3 Milliards de FCFA en 2016 contre 284,9 Milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 75,1%. En 2016, il était prévu 395,0 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 126,3%. Quant au financement extérieur, il s'est établi à 240,9 Milliards de FCFA en 2016 contre 281,1 Milliards de FCFA en 2015 soit une baisse de 14,3%. Ce financement était prévu en 2016 pour un montant de 330,9 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 72,8%.

Tableau 15: Évolution des dépenses et prêts nets en Milliards de FCFA

		2016		2017	2018
	Réalisations 2015	Réal	Prév.		
Dépenses et prêts nets	1622,3	2113,2	1867,8	2060,5	2212,9
Dépenses budgétaires	1488,0	1749,0	1766,9	1952,1	2096,9
Dépenses courantes	922,0	1009,1	1041,0	1165,8	1253,5
Salaires	358,2	397,7	400,3	462,5	476,4
Biens et services	260,9	268,5	291,6	321,6	371,3
Transferts et subventions	257,0	287,5	293,0	318,1	339,3
Intérêts dus	45,9	55,4	56,1	63,5	66,5
Dépenses en capital	566,0	739,9	725,9	786,3	843,4
Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes	139,2	372,1	105,0	112,5	119,7
Prêts nets	-4,9	-7,9	-	-	-

Source : DNTCP_TOFE/ DNPD- MME

Soldes budgétaires

134.Le solde global s'est établi à -323,9 milliards de FCFA en 2016 contre -141,7 milliards de FCFA en 2015. En 2016, il était prévu -153,7 milliards de FCFA dans le CREDD 2016-2018. En termes de pourcentage du PIB, il a été de -3,9% en 2016 contre -1,8% en 2015. Dons exclus, il s'est établi à -456,4 milliards de FCFA en 2016 contre -349,3 milliards de FCFA en 2015.

- 135. Quant au solde budgétaire de base, il affiche un déficit de 215,5 milliards de FCFA en 2016 contre 68,3 milliards de FCFA en 2015. Cela représente -2,6% en 2016 contre -0,9% du PIB en 2015. Le financement destiné à couvrir le déficit base caisse de l'État, a été de 325,6 milliards de FCFA en 2016 contre 248,7 milliards de FCFA en 2015. Ce financement est composé de ressources extérieures à hauteur de 106,4 milliards de FCFA et de ressources intérieures pour 219,2 milliards de FCFA en 2016 contre respectivement 145,0 et 103,7 milliards de FCFA en 2015.
- 136.Le financement extérieur est composé essentiellement d'emprunts pour 149,9 Milliards de FCFA et d'amortissement pour -61,2 Milliards de FCFA en 2016 contre respectivement 225,2 Milliards de FCFA et 97,5 Milliards de FCFA en 2015. Quant au financement intérieur, il est ressorti à 219,2 Milliards de FCFA en 2016 composé essentiellement du système bancaire pour 177,1 Milliards de FCFA.

Tableau 16: Répartition sectorielle du budget de l'État (en milliards de FCFA) de 2016

Tableau 10. Nepartition sectonelle du budget de l'État (en milliards de l'Or A) de 2010							
AXES/SECTEURS	2016	%					
Croissance économique inclusive et durable	457	24,4%					
Agriculture	275,39	14,7%					
Mines industrie, commerce, artisanat-tourisme et énergie	47,75	2,6%					
Travaux publics transport et communication	133,81	7,2%					
Développement social et accès aux services sociaux de base	496	26,5%					
Éducation	304,78	16,3%					
Santé	97,71	5,2%					
Urbanisme et logement	6,10	0,3%					
Assainissement et approvisionnement en eau potable	11,61	0,6%					
Emploi	6,25	0,3%					
Autres secteurs sociaux	69,25	3,7%					
Développement institutionnel et la gouvernance	571	30,6%					
Pouvoirs publics et administration générale	231,99	12,4%					
Diplomatie et affaires étrangères	28,40	1,5%					
Défense nationale et sécurité intérieure	310,75	16,6%					
Dette	125,43	6,7%					
Dotations non reparties	220,30	11,8%					
Total Général	1 869,52	100,0%					

Source : DGB

137.En 2016, la part de l'axe3 « Développement institutionnel et gouvernance » est ressortie à 30,6% dans les dépenses totales. Cela s'explique par une orientation des dépenses vers cet axe, notamment en faveur du secteur de la Défense nationale et sécurité intérieure, à travers la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation militaire (LOPM 2015-2019). S'agissant de l'axe1 « Croissance économique inclusive et durable » il représente 24,4%. Dans cet axe l'Agriculture représente 14.7% proche de l'objectif de 15% fixé par les plus hautes autorités. Quant à l'axe2 « Développement social et accès aux services sociaux de base », il représente 26,5% des dépenses totales.

Situation de la dette publique

- 138.Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette publique à moyen et long termes est estimé à 2 986,4 Milliards de FCFA, contre 2 375,9 Milliards de FCFA au 31 décembre 2015. Il comprend la dette intérieure pour 912,5 Milliards de FCFA, soit 30,6% du total et la dette extérieure pour un montant de 2 073,9 Milliards de FCFA, soit 69,4% de l'encours total. Au 31 décembre 2016, l'encours total de la dette publique extérieure à moyen et long termes est estimé à 2 073,9 Milliards de FCFA, contre 1 754,4 Milliards de FCFA au 31 décembre 2015. Il comprend la dette multilatérale pour 1 626,3 Milliards de FCFA, soit 78,4% de la dette extérieure totale et la dette bilatérale pour un montant de 447,6 Milliards de FCFA, soit 21,6% du total.
- 139.L'encours de la dette intérieure au 31 décembre 2016 est estimé à 912,5 Milliards de FCFA, contre 621,5 Milliards de FCFA au 31 décembre 2015. Il est composé uniquement de la dette due au secteur bancaire. Le service de la dette intérieure au 31 décembre 2016 s'élève à 50,4 Milliards de FCFA, contre 50,6 Milliards de FCFA au 31 décembre 2015. Il comprend 21,2 Milliards de FCFA en principal et 29,2 Milliards de FCFA en intérêts. Le service total réglé de la dette avant allègement au 31 décembre 2016 est estimé à 87,4 Milliards

de FCFA, contre 120,5 Milliards de FCFA au 31 décembre 2015. Il comprend 61,2 Milliards de FCFA en principal et 26,2 Milliards de FCFA en intérêts. Après allègement, le service réglé est de 69,6 Milliards de FCFA qui se décomposent en principal pour 45,1 Milliards de FCFA et en intérêts pour 24,5 Milliards de FCFA

- 140.Au titre de l'année 2016, le montant des ressources PPTE mobilisées est de 17,7 Milliards de FCFA. Ce montant comprend 16,1 Milliards de FCFA en principal et 1,6 milliard de FCFA au titre des intérêts. Au 31 décembre 2016, il n'existait aucun arriéré au titre du service de la dette publique extérieure du Mali. Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant aucun prêt dont l'élément « don » est inférieur à 35%, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme.
- 141. Dans le cadre de la recherche de financements extérieurs, la DGDP a enregistré la signature de 16 accords de prêts au cours de l'année 2016, pour un montant total d'environ 253,772 Milliards de FCFA. Ce montant est destiné au financement d'importants projets dans différents secteurs : approvisionnement en eau potable, renforcement de la sécurité alimentaire, Énergie, infrastructures routières.

Tableau 17: Situation de l'encours total de la dette publique de 2013 à 2016 (en Milliards de FCFA)

Table at 17 . Citation do l'onocare total de la dette passique de 2016 à 2016 (en immarde de 1017)								
Années	2013	2014	2015	2016				
	Encours (millions FCFA)	1 159,7	1 202,3	1 384,4	1 626,3			
Multilatérale	Poids (%)	80,3	81,0	78,9	78,4			
	Encours (millions FCFA)	285,3	282,3	370,0	447,6			
Bilatérale	Poids (%)	19,7	19,0	22,8	21,6			
Total dette extérieure		1 445,0	1 484,6	1 754,4	2 073,9			
Encours de la dette ir	ntérieure	253,5	445,4	621,6	912,5			
Encours total de la de	1 698,5	1 930,0	2 375,9	2 986,4				
Ratio encours de la d	ette/PIB	26,1%	27,6%	30,8%	35,9%			

Source : DGDP

• Position du Mali par rapport aux critères de convergence de l'UEMOA

142.En 2016, le Mali a respecté quatre (4) critères de convergence sur les cinq (5): trois (3) du 1er rang et un (1) du second rang. Le critère clé portant sur le ratio du solde budgétaire de base (dons inclus) rapporté au PIB nominal (-3,9%) a été respecté en 2016. Le critère taux de pression fiscale dont l'objectif est de 20% en 2019 n'est pas respecté.

Tableau 18 : Situation des critères de convergence de 2013 à 2016

	Norme UI	Norme UEMOA						
Critères de convergence	UEMOA	2013	2014	2015	2016	Convergence en 2016		
Critères de 1er rang								
Solde budgétaire global avec dons / PIB nominal	≥ -3%	-0,8%	-0,7%	-1,8%	-3,9%	Respecté		
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	-0,6%	0,9%	1,4%	-1,8%	Respecté		
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	31,4%	27,6%	30,8%	35,9%	Respecté		
Critères de 2ème rang					•	•		
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	36,1%	35,0%	33,1%	32,1%	Respecté		
Taux de pression fiscale ¹	≥ 20%	14,7%*	12,6%*	14,0%*	14,9%*	Non respecté		

Source: INSTAT/ DNPD/CNPE/BCEAO/UEMOA

> BALANCE DES PAIEMENTS

• Compte des transactions courantes

¹ L'INSTAT a commencé en Janvier 2016 une nouvelle série des Comptes Nationaux, qui a été extrapolée sur les années antérieures. Cette révision des comptes est à la base de l'évolution du taux de pression fiscale.

^{* :} Données issues de la nouvelle série des Comptes Nationaux de l'INSTAT

- 143.En 2016, la balance courante a enregistré un déficit de 590,3 Milliards de FCFA, soit -7,1% du PIB, en détérioration de 177,8 Milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution reflète essentiellement la détérioration des balances des services (-923,6 Milliards de FCFA en 2015 à -999,8 Milliards de FCFA en 2016) et des revenus primaires (-174,8 Milliards de FCFA en 2015 à -248,1 Milliards de FCFA en 2016).
- 144.L'année 2016 s'est caractérisée par une légère hausse des cours de l'or, avec des volumes d'exportation de 52,9 tonnes contre 52,5 tonnes en 2015, soit une augmentation de 0,4 tonne. Les exportations d'or en valeur en 2016 ont augmenté de 14,2%, en s'affichant à 1 146,9 Milliards de FCFA contre 1 004,1 Milliards de FCFA en 2015. Les exportations de coton fibre se sont élevées à 187,6 Milliards de FCFA, soit 2,4% de plus qu'en 2015. Les quantités exportées en volume ont diminué de 5,5% entre 2015 et 2016 avec respectivement 231,5 tonnes et 218,7 tonnes. Ainsi, la valeur des exportations totales de biens s'est établie à 1662,2 Milliards FCFA, en augmentation de 3,4% par rapport à 2015 avec 1 606,8 Milliards de FCFA.
- 145. Quant aux importations en 2016, leur valeur totale est ressortie à 2042,2 Milliards de FCFA en valeur FOB, contre 1888,1 Milliards de FCFA en 2015, soit une augmentation de 8,2%. La hausse des importations de biens alimentaires et de biens d'équipement explique cette évolution. Le volume des produits pétroliers importés a augmenté de 26,9% entre 2015 et 2016. La part des produits pétroliers dans les biens importés est de 20,8% en 2016 dont la valeur serait de 506,9 Milliards de FCFA en CAF contre 480,5 Milliards de FCFA en 2015. Au total, les transactions commerciales de l'année 2016 se sont soldées par un déficit de 380,0 Milliards de FCFA contre 281,3 Milliards de FCFA en 2015. En 2016 le taux de couverture des importations par les exportations a été de 81,4%.

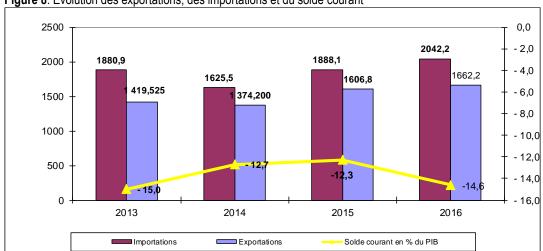


Figure 8: Evolution des exportations, des importations et du solde courant

Source: BCEAO

- 146.Au terme de l'année 2016, le solde de la balance des services est ressorti à -999,8 Milliards de FCFA, après -923,6 Milliards de FCFA un an auparavant. Cette hausse de 76,2 Milliards de FCFA du déficit par rapport à l'année précédente découle de la progression des services militaires reçus ainsi que de la légère augmentation du fret sur marchandises, en liaison avec la progression des importations de biens. En revanche, les activités du secteur touristique de loisirs n'ont pas connu d'évolution favorable, avec l'insécurité dans plusieurs régions du pays.
- 147.Le solde du revenu primaire s'est établi à -248,1 Milliards de FCFA en 2016, en détérioration de 73,3 Milliards de FCFA par rapport à 2015 avec -174,8 Milliards de FCFA. Cette évolution du solde est liée à la hausse du montant des revenus des investissements dû aux étrangers. Concernant les paiements d'intérêts sur la dette publique extérieure, ils ont atteint 26,2 Milliards de FCFA en 2016, après 23,7 Milliards de FCFA en 2015.

148.Le solde du revenu secondaire a progressé en 2016, en s'établissant à 1037,6 Milliards de FCFA, après 967,3 Milliards de FCFA en 2015. Les montants mobilisés par l'Administration publique sont constitués d'un appui budgétaire de 45,5 Milliards de FCFA (après 46,4 Milliards de FCFA en 2015), de l'assistance humanitaire dans le cadre de la coopération internationale et des transferts reçus dans le cadre de l'intervention militaire.

• Compte de capital et d'Opérations financières

- 149. Pour l'année 2016, les transferts de capital reçus s'établissent à 128,2 Milliards de FCFA, en baisse de 78,2 Milliards de FCFA par rapport à l'année 2015 où ils se sont établis à 206,4 Milliards de FCFA. Cette situation est liée à la faible mobilisation de l'administration publique avec 104,7 Milliards de FCFA, dont 17,7 Milliards de FCFA de remise de dette. Quant aux transferts de capital des autres secteurs, ils affichent un montant de 23,5 Milliards de FCFA en 2016. Pour 2016, les flux nets d'opérations financières sont estimés à -151,1 Milliards de FCFA, en détérioration de 10,8 Milliards de FCFA par rapport à leur niveau de 2015, soit -161,9 Milliards de FCFA. Cette évolution est imputable essentiellement aux investissements directs et de portefeuille. Les investissements directs nets reçus sont estimés à 120,2 Milliards de FCFA, en augmentation de 6,0 Milliards de FCFA par rapport à 2015. Les investissements réalisés courant 2016 concernent essentiellement les projets miniers de Yanfolila et Fékola. Quant aux investissements de portefeuille, ils ont atteint 86,6 Milliards de FCFA en 2016, après 63,7 Milliards de FCFA en 2015, du fait de l'augmentation de la part souscrite par les non-résidents dans les émissions de titres du Trésor public.
- 150. Concernant les capitaux publics nets reçus, leur solde s'est inscrit à -91,5 Milliards de FCFA, correspondant à -149,99 Milliards de FCFA de tirages de projets et à 58,4 Milliards de FCFA d'amortissement de la dette publique extérieure. Au total, les comptes extérieurs affichent un solde déficitaire de 311,2 Milliards de FCFA en 2016, après le déficit de 86,6 Milliards de FCFA de 2015.

SITUATION MONETAIRE

- 151.L'évolution des agrégats monétaires, entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016, a été marquée par une contraction des avoirs extérieurs nets (-311,2 Milliards de FCFA ou -58,1%), un accroissement de l'encours du crédit intérieur (+505,4 Milliards de FCFA ou +29,9%) et une augmentation de la masse monétaire (+164,2 Milliards de FCFA ou +07,3%). Les avoirs extérieurs nets sont passés de 535,6 Milliards de FCFA en 2015 à 224,4 Milliards de FCFA en 2016. Le fléchissement des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires est imputable à la Banque Centrale qui a enregistré un repli de 307,0 Milliards de FCFA, soit 142,9%. Quant aux banques, elles ont affiché une diminution de leurs avoirs extérieurs à hauteur de 4,2 Milliards de FCFA, en rapport avec leurs participations aux émissions de bons et obligations effectuées par les autres États de l'Union.
- 152.En s'inscrivant à 2197,6 Milliards de FCFA à fin décembre 2016, l'encours du crédit intérieur a enregistré une progression de 505,4 Milliards de FCFA par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à l'augmentation des crédits à l'économie et à la dégradation de la position nette du Gouvernement. La position créditrice nette de l'Etat s'est établie à 121,9 Milliards de FCFA à fin décembre 2016, contre -55,2 Milliards de FCFA à fin décembre 2015, soit une détérioration de 177,1 Milliards de FCFA. Cette évolution découle essentiellement d'une augmentation des concours des banques, du fait des différentes émissions de bons et obligations du Trésor, en liaison avec les sollicitations exprimées au niveau de ce guichet par le Gouvernement pour relever les défis actuels (gestion de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, revendications syndicales, etc.)
- 153.L'encours des crédits à l'économie est évalué à 2075,7 Milliards de FCFA à fin décembre 2016, en progression de 328,2 Milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2015. Cet accroissement est principalement imputable aux mises en place effectuées en faveur d'entreprises intervenant dans les secteurs de l'agriculture, des intrants agricoles, des bâtiments et travaux publics, du commerce général, des mines, des télécommunications et des hydrocarbures. Reflétant l'évolution du crédit intérieur, la masse monétaire a enregistré une hausse de 164,2 Milliards de FCFA ou 7,32% en s'inscrivant à 2401,3 Milliards de FCFA à fin décembre 2016, contre 2237,2 Milliards de FCFA un an plus tôt. Cette augmentation de la liquidité globale est imputable principalement aux dépôts qui se sont accrus de 126,9 Milliards de francs

CFA, soit 6,9%. Quant à la part de la monnaie scripturale dans le stock monétaire, elle s'est inscrite à 81,5% à fin décembre 2016, contre 81,8% à la même période de l'année précédente.

Exécution budgétaire

Tableau 19: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 6 (en milliers de FCFA)

OS 6 : Améliore	OS 6 : Améliorer la performance du cadre macro-économique et perfectionner le système de gestion des finances publiques									
Cadrage CREDD 2016 (Ressources Propres)	Montant exécuté (ressources propres liquidées)	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD 2016	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD 2016-2018	Montant d'aide prévu en 2016 dans le CRMT	Total (Ressources propres + Aide CRMT)	% du secteur financé par l'aide	% du secteur financé sur ressources propres			
22 368 569	23 693 291	106%	31%	140 862 228	165 354 096	85,19%	14,81%			

154. Dans le cadrage budgétaire du CREDD en 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 22,4 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
23,7 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 106% par rapport au cadrage 2016 du
CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 31% des crédits ont été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 140,8 Milliards de FCFA. En
fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à
85,19% par l'aide et à 14,81% par des ressources propres. Il convient de signaler que l'appui budgétaire
général est pris en compte ce qui explique le poids important de l'aide pour cet objectif spécifique.

Objectif spécifique 7 : Consolider et soutenir le développement du secteur financier et de la microfinance

155. Trois plans d'actions de développement de la microfinance ont été adoptés successivement sur les périodes 1999-2002, 2005-2008 et 2008-2012. La stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2008-2012 ont été adoptés en 2008. Après l'évaluation de cette stratégie, les acteurs du secteur ont recommandé d'élaborer le document de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance et le Plan d'actions 2016-2020, qui ont été adoptés le 29 juin 2016 par le Conseil des Ministres. L'objectif général de la politique est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres

Tableau 20 : Exécution budgétaire de l'Objecvtif Spécifique 7 (en milliers de FCFA)

	OS 7 : Consolider et soutenir le développement du secteur financier et de la microfinance										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur				
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD								
		2016	2016-2018								
74 696	382 101	512%	156%	587 467	984 017	59,70%	40,30%				

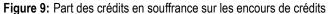
156.Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 74,7 millions de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 382,1 millions de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 512% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 156% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 587,5 millions de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 59,7% par l'aide et à 40,3% par des ressources propres

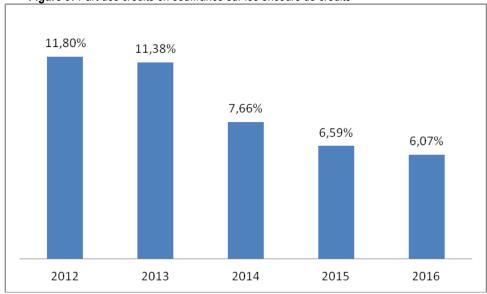
Tableau 21 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	125	126	126	127	105
Encours de crédits (milliards de FCFA)	61	61	76,6	81,8	93,7
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	51,6	50	58,1	62,5	68,5
Nombre de points de services	1 108	1 108	883	883	997
Crédits en souffrance (crédit non recouvrés) (milliards de FCFA)	7, 20	6, 94	5, 87	5, 39	5, 69
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	64	65	84,4	93,4	ND
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	911	1 140	1 213	1 083	1 007
Taux de pénétration des services de Micro finance (population active) (%)	14,41	17,42	17,89	18,38	ND
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers	2	2	3	4	4
décentralisés	2		3	4	4
Montant des contributions aux projets/programmes des PTF (millions)	2 250	2 250	3 545	5 128	5 128

Sources: CCS/SFD-CPA/SFD

157.Le Tableau 21 montre que les encours de crédits, les encours de dépôts et le nombre de points de services ont tous augmenté entre 2015 et 2016 avec respectivement 14,55%, 9,60% et 12,91%. Par contre, le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) et le nombre de sociétaires des IMF ont tous les deux baissé entre 2015 et 2016 en passant respectivement de 127 à 105 (soit -17,3%) et de 1, 083 million de personnes à 1, 007 million de personnes (soit -7,0%) suite à l'assainissement du secteur des microfinances. Ces indicateurs pourront s'améliorer avec la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance et de son Plan d'actions 2016-2020 qui ont pour objectif d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.





La part des crédits en souffrance sur les encours de crédits a quasiment été diminuée par deux entre 2012 et 2016, passant de 11,8% à 6%.

V. AXE STRATEGIQUE 1 « CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE»

5.1 Domaine prioritaire 4 => Développement rural et sécurité alimentaire

Objectif spécifique 8 : Promouvoir une Agriculture intensive, diversifiée et durable, assurant l'autosuffisance alimentaire et compétitive sur les marchés sous régionaux et internationaux

- 158.La Politique de Développement Agricole (PDA) a pour objectifs généraux: i) la promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des hommes en milieu rural et périurbain ; ii) la souveraineté et la sécurité alimentaires du pays ; iii) la réduction de la pauvreté rurale ; iv) la modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie ; v) la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ; vi) l'augmentation de la contribution du secteur rural à la croissance économique et vii) l'aménagement Agricole équilibré et cohérent du territoire. La PDA qui couvre tous les domaines du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche, recherche agricole, etc.) s'appuie sur huit (8) orientations stratégiques majeures (sécurité alimentaire, environnement, investissements, renforcement des capacités, compétitivité, recherche conseils et mobilisation des financements pour le secteur Agricole).
- 159.La population Agricole selon l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) est estimée à 14 408 969 habitants constituée de 1 359 453 exploitations agricoles familiales. La pyramide montre que le monde rural se caractérise par une population jeune avec 49,7 % de personnes âgées de moins de 15 ans. Le secteur primaire a bénéficié d'une croissance de 7,6% en 2016 contre 7,3% en 2015. Elle a été soutenue par l'augmentation de la production cotonnière et de celles du riz et du maïs. Le taux de croissance de l'agriculture industrielle a atteint 26,1% contre 6,1% en 2015 lié notamment à l'augmentation du prix de cession du kg du coton et l'appui aux exploitants à travers la subvention des engrais.

Tableau 22: Production céréalière 2015-2016 / 2016-2017

Production en tonnes	2015-2016	2016-2017	Evolution (%)
Riz	2 451 321	2 780 905	13,45
Maïs	2 092 033	2 811 385	34,39
Mil	1 997 534	1 806 559	-9,56
Sorgho	1 444 770	1 393 826	-3 ;53
Fonio	24 256	16 740	-30,99
Blé	35 756	40 137	12,25
Total	8 054 896	8 849 552	9 ;99

Source : CPS/SDR (EAC 2016-2017)

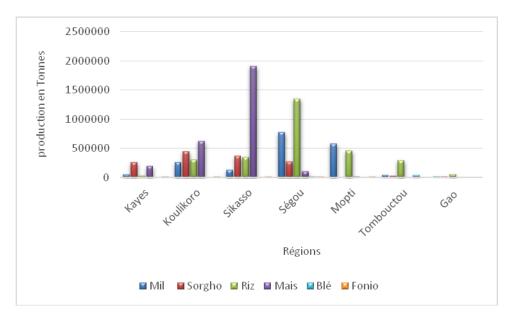
160.La production céréalière totale de la campagne agricole 2016/2017 est évaluée à 8 849 552 tonnes (EAC 2016-2017). Elle a augmenté de 10% par rapport à celle de la campagne 2015-2016 qui a été de 8 054 896 tonnes. Le riz et le maïs qui réagissent mieux aux facteurs d'intensification occupent plus de 60% de la production céréalière de 2016-2017 pour respectivement 2.780.905 tonnes (31%) contre 2.451.321 tonnes en 2015/2016, soit une hausse de 13,45% et 2.811.385 de maïs (32%) contre 2.092.033 tonnes en 2015/2016, soit une hausse de 34,4%. La production de blé a augmenté de 12,25%. Les baisses de production ont concerné le mil, le sorgho et le fonio dont les niveaux d'intensification restent relativement faibles.

Tableau 23: Production céréalière par région

Production en tonnes	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Blé	Fonio	Total	en %
Kayes	49 142	259 508	26 671	192 134		1 496	528 951	6,0%
Koulikoro	253 066	444 586	294 840	615 188		411	1 608 091	18,2%
Sikasso	125 584	365 841	345 092	1 906 746		1 156	2 744 419	31,0%
Ségou	773 659	265 537	1 338 784	96 941	2 092	10 924	2 487 937	28,1%
Mopti	570 221	38 0998	448 909	375		2 754	1 060 358	12,0%
Tombouctou	30 578	19 875	285 185		38 045		373 683	4,2%
Gao	4 308	380	41 423				46 111	0,5%
Total	1 806 558	1 393 826	2 780 904	2 811 384	40 137	16 741	8 849 550	100,0%
%	20,4%	15,8%	31,4%	31,8%	0,5%	0,2%	100,0%	

Source : CPS/SDR (EAC 2016-2017)

Figure 10: Évolution de la production céréalière par région



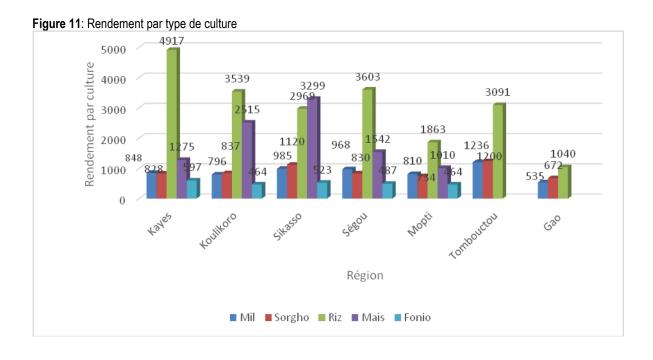
161.L'analyse régionale montre une répartition inégale de la production. En effet, les régions de Sikasso (31,01%) et Ségou (28,11%) concentrent près des 3/5èmes de la production totale. Ces deux régions doivent leurs performances respectivement au maïs à Sikasso (avec près de 68% de la production nationale de maïs) et au riz à Ségou (48,14% de la production nationale de riz). A cet égard, il convient de signaler que le riz et le maïs sont les principaux bénéficiaires de la subvention des engrais.

Tableau 24: Rendement par région et par céréale

1401044 - 111101111 11110111 1110111 1110111 11101111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 11101111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 11101111 1110111 1110111 1110111 1110111 1110111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 111011111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 11101111 1110111 11101111 11101111 11101111 11101111 111011111												
Rendement (en Kg/Ha)	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio							
Kayes	848	828	4917	1275	597							
Koulikoro	796	837	3539	2515	464							
Sikasso	985	1120	2969	3299	523							
Ségou	968	830	3603	1542	487							
Mopti	810	734	1863	1010	464							
Tombouctou	1200	1236	3091									
Gao	535	672	1040									
Total	886	893	2701	2728	493							

Source : CPS/SDR (EAC 2016-2017)

162.Les rendements du Riz et du Maïs sont de loin les plus élevés (cf tableau 24 ci-dessus). La région de Tombouctou semble disposer d'un avantage comparatif dans la production de Mil. Les régions où le rendement du Sorgho est le plus élevé sont les régions de Tombouctou et de Sikasso. Le rendement de la production de Riz est le plus élevé dans les régions de Kayes, de Ségou et de Koulikoro. Le rendement de la culture de Maïs est élevé dans la région de Sikasso. Enfin, le rendement du Fonio dans les différentes régions est à peu près similaire entre 464 kilos et 600 kilos par hectare.

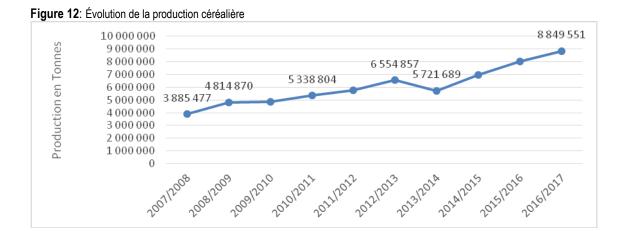


163.Le bilan céréalier établi sur la base des résultats de l'EAC de la campagne agricole 2016-2017 dégage un excédent céréalier de 3 770 070 tonnes dont 565 430 tonnes de riz marchand. La commercialisation de cet excédent céréalier doit permettre de procurer des revenus aux producteurs et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté conformément aux objectifs du CREDD et des ODD. Depuis 10 ans, le rythme de croissance de la production est plus élevé que l'évolution de la superficie, comme en témoigne l'augmentation progressive et quasi-constante du rendement par hectare.

Tableau 25: Evolution de la production céréalière

Années	Production (en tonnes)	Evolution de la production (%)	Superficie (Ha)	Evolution de la superficie (%)
2007/2008	3 885 477		3 528 213	
2008/2009	4 814 870	24%	3 444 695	-2%
2009/2010	4 880 995	1%	3 295 387	-4%
2010/2011	5 338 804	9%	3 532 330	7%
2011/2012	5 777 728	8%	3 757 350	6%
2012/2013	6 554 857	13%	4 355 950	16%
2013/2014	5 721 689	-13%	3 660 988	-16%
2014/2015	6 980 418	22%	4 501 380	23%
2015/2016	8 054 896	15%	5 112 505	14%
2016/2017	8 849 552	10%	5 504 917	28%

Source : CPS/SDR (EAC 2016-2017)



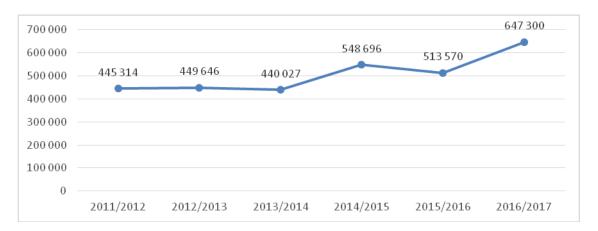
Production cotonnière

Tableau 26: Indicateurs du Secteur Coton

Années	Superficie (Ha)	Evolution (%)	Production (tonnes)	Evolution (%)	Rendement (Kg/Ha)	Evolution (%)
2011/2012	477 817		445 314		932	
2012/2013	521 436	9,10%	449 646	1,00%	862,3	-7,50%
2013/2014	480 541	-7,80%	440 027	-2,10%	915,7	6,20%
2014/2015	539 652	12,30%	548 696	24,70%	932	1,80%
2015/2016	545 308	1,00%	513 570	1,00%	941,8	1,10%
2016/2017	629 753	15,50%	647 300	26,00%	1 027,90	9,10%

Source: CPS/SDR (EAC 2016-2017)

Figure 13: Évolution de la production cotonnière



- 164.La production réalisée est de 647 300 tonnes, contre 513 570 tonnes en 2015-2016, soit un taux d'augmentation de 26 %. La production cotonnière est passée de 247 584 tonnes en 2007-2008 à 647 300 tonnes en 2016-2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 20%. Cette augmentation est notamment imputable au maintien de la subvention des engrais par l'Etat, au paiement à temps des recettes coton de la campagne précédente, et à la fixation d'un prix incitatif au producteur à 250 FCFA le kilogramme coton graine de 1er choix. Les exportations de coton fibre se sont élevées à 187,6 Milliards de FCFA, soit 2,4% de plus qu'en 2015. Les quantités exportées en volume ont diminué de 5,5% entre 2015 et 2016 avec respectivement 231,5 tonnes et 218,7 tonnes.
- 165.Les superficies aménagées en 2016 sont de 24 614 ha sur une prévision de 25 793 ha, soit un taux de réalisation de 95%. Une partie des aménagements réalisés est constituée de 2 033 ha de maitrise totale de l'eau (8%) et de 18 691 ha de maitrise partielle (76%). Les réalisations de 2016 portent à 58 000 ha les superficies totales aménagées de 2013 à nos jours, soit un taux de réalisation des engagements présidentiels de 58%. La mise en valeur de ces superficies aménagées, en particulier la maitrise totale (2033 ha) améliorera la productivité agricole, notamment celle du riz et conséquemment les performances du secteur. Au cours des trois (3) dernières années, les superficies aménagées sont passées de 16 960 ha en 2014 à 24 614 ha en 2016, soit un taux de progression de plus 20%. Les superficies aménagées durant les dernières décennies sont de 445 764 ha, soit 20 % environ du potentiel aménageable. Le nombre total d'exploitants dans les aménagements au niveau des offices (ON, ORS, ORM, OPIB, ODRS) s'élève à 132 221 dont 124 813 hommes, soit 94,4 % et 7 388 femmes, soit 5,6%.
- 166.A la faveur des équipements agricoles mis en place en 2016 (motoculteurs, charrues, semoirs, batteuses, etc.) et de 1234 tracteurs en 2015, le taux d'équipement a atteint 44,7 % pour la traction animale et 4% pour la motorisation. A l'instar de la maitrise de l'eau, la mécanisation de l'agriculture contribue à l'amélioration de la productivité agricole et la diminution de la pénibilité du travail agricole, ce qui rendra l'agriculture plus attrayante pour les jeunes diplômés, plus perméables aux idées du progrès.

167.L'analyse des productions agricoles des dix dernières campagnes agricoles montre qu'à la faveur des actions d'intensification, de résilience et de la facilitation de l'accès des producteurs aux intrants, la tendance générale est à la hausse et à l'amélioration de la productivité. Les faiblesses du secteur portent essentiellement sur : la faiblesse du taux de décaissement des projets/programmes et le vieillissement du portefeuille ; l'insuffisance de ressources humaines au niveau du secteur pour réaliser avec efficacité les missions liées à l'appui conseil, à l'évaluation-programmation, à la recherche agricole ; l'insécurité qui prévaut au nord du pays n'ayant pas favorisé la mobilité des cadres et agents du secteur Agricole ; la faiblesse des activités de transformation des produits agricoles ; la pauvreté des sols et la dépendance de l'agriculture de la pluviométrie.

Tableau 27: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 8 (en milliers de FCFA)

OS 8 : Promo	OS 8 : Promouvoir une Agriculture intensive, diversifiée et durable, assurant l'autosuffisance alimentaire et compétitive sur les										
	marchés sous régionaux et internationaux										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur				
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres + Aide	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	CRMT)	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD		,						
. ,	. ,	2016	2016-2018								
33 458 730	30 045 081	90%	25%	99 499 256	130 148 439	76,45%	23,55%				

168. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 33,46 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève
à 30 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 90% par rapport au cadrage 2016 du CREDD.
Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 25% des crédits ont déjà été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 99,5 Milliards de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 76,45% par
l'aide et à 23,55% par des ressources propres.

Objectif spécifique 9 : Optimiser le potentiel de développement de l'Elevage

- 169.La croissance du secteur de l'élevage a atteint 4%. L'exportation d'animaux vivants vers les pays voisins (Cote d'Ivoire, Sénégal, etc..) a rapporté au Mali un flux monétaire de 60,665 Milliards de FCFA et celle des cuirs et peaux a engendré une masse monétaire évaluée à 15,83 Milliards de FCFA. La production de la viande connaît une augmentation due surtout à la croissance démographique facteur de la demande. Il a été enregistré une production de viande de 152 255 tonnes dont 122 046 tonnes de viande rouge et 29 844 tonnes de volaille (abattages contrôlés et EAC). Près de 45% de la viande proviennent des abattages de Bamako. Sur 152 255 tonnes de viande, 67 864 ont été abattues à Bamako. Ensuite, par ordre d'importance viennent les régions de Sikasso (18 646), Kayes (15 001), Ségou (14 492). La viande est majoritairement issue des filières bovine (48%) et ovine (20%). Les différents indicateurs de suivi de la performance du secteur de l'élevage affichent une performance moyenne, avec notamment des taux de réalisation qui oscillent entre 60% et 73% par rapport aux cibles fixées.
- 170.La production de viande contrôlée a atteint 73 265 tonnes contre 62 420 tonnes en 2015, soit une augmentation de 17,34%. En ce qui concerne la filière lait, 5 381 tonnes de lait ont été collectées sur tout le territoire contre 4 300 tonnes en 2015 soit une augmentation de 25,13%. La production d'œufs a été estimée à 352 589 530, soit une performance de 73% par rapport à la cible fixée. La production de poulets de chair a atteint 62% de la prévision, soit un nombre de 4 716 014 sujets. La filière cuir a enregistré une performance de 64% en ce qui concerne les cuirs verts et de 65,4% en ce qui concerne les pièces de peaux ovines et caprines avec respectivement 387 285 pièces et 1 071 800. En vue d'accroitre l'offre de production de lait, un programme d'insémination artificielle des races locales est en cours de réalisation à travers l'introduction de semences de races exotiques hautement productives. Au total, 10 806 vaches ont été inséminées et 1929 naissances ont été enregistrées. Les quantités de fourrages produites (y compris le

bourgou) durant la campagne sont estimées à 192 500 tonnes de matières sèches (MS) pour une prévision de 185 450 tonnes, soit un taux de réalisation de 103,78%.

171.Grâce à la production de 32 857 250 doses de vaccins, plus de 30 millions de têtes (30 187 003) toutes espèces confondues ont été vaccinées, soit un taux de réalisation de 94,69% par rapport à la cible de 31 879 214. Ce taux est plus élevé que le taux de 80% jugé nécessaire pour assurer la protection du cheptel. Les actions effectuées en vue d'assurer une surveillance épidémiologique des maladies animales ont porté sur des visites de troupeaux, marchés et exploitations avicoles, la gestion des foyers de rage, de fièvre aphteuse, des missions de surveillance de la grippe aviaire, de la fièvre de la vallée du Rift, le contrôle des animaux en transhumance. La conduite des activités liées à l'insémination artificielle, la protection du cheptel malien contre les principales maladies (taux de vaccination supérieur à 80%), la production de fourrages, etc., dénotent les efforts entrepris pour intensifier durablement les productions animales et ainsi contribuer à améliorer l'état nutritionnel des populations.

Tableau 28 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 9 (en milliers de FCFA)

	Tableau II Excession badgetane de l'es jestin epotinique e (en riminere de l'er ri											
	OS 9 : Optimiser le potentiel de développement de l'élevage											
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD									
		2016	2016-2018									
9 054 269	1 801 338	20%	6%	6 397 258	8 306 890	77,01%	22,99%					

172. Dans le cadrage budgétaire du CREDD en 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 9 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
1,8 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 20% par rapport au cadrage 2016 du CREDD.
Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 6% des crédits ont été exécutés
en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice
du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 6,4 Milliards de FCFA. En fonction de la
méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 77% par l'aide et
à 23% par des ressources propres.

Objectif spécifique 10 : Accompagner le développement du secteur de la Pêche .

- 173.Les actions entreprises pour développer ce secteur ont concerné: l'aménagement de pêcheries, de débarcadères, de magasins de stockage, la confection de cages flottantes dans toutes les régions, la production d'alevins mis à la disposition des producteurs par les privés, et des projets et programmes pour des fins d'empoissonnement, l'empoisonnement de plans d'eau, la formation des comités de gestion des plans d'eau, la construction de marchés de poissons et de fabriques de glace.
- 174.La quasi-intégralité (96%) de la production provient de la production halieutique. Près d'un tiers de la production provient de la région de Gao où la production a très largement dépassé la cible fixée. Bien que Mopti constitue la deuxième région de production halieutique, la production de poisson a été largement en deçà de la cible fixée. Il convient de signaler que la production halieutique dans la région de Tombouctou a quasiment été trois fois supérieure par rapport à la cible fixée. La production aquacole provient majoritairement de la région de Ségou où la production a été largement au-delà de la prévision. Si le secteur de la pêche dans certaines régions connaît une embellie notable (Tombouctou, Sikasso, Kayes, Gao), d'autres régions affichent des contre-performances remarquées (Koulikoro, Ségou, Mopti, Bamako).

Tableau 29 : Evolution des indicateurs de la Pêche

Régions	Production	n halieutique e	n tonnes	Product	ion aquacole er	n tonnes		Total	
	Objectif	Réalisation	Taux	Objectif	Réalisation	Taux	Objectif	Réalisation	Taux
Kayes	1 914	2 552	133%	60,0	41,0	68%	1 974	2 593	131%
Koulikoro	7 081	6 302	89%	1 050,0	705,0	67%	8 131	7 007	86%
Sikasso	4 200	6 714	160%	500,0	400,0	80%	4 700	7 114	151%
Ségou	16 802	12 912	77%	2 050,0	2 585,0	126%	18 852	15 497	82%
Mopti	32 000	25 026	78%	150,0	194,2	129%	32 150	25 220	78%
Tombouctou	4 853	12 842	265%	60,0	181,3	302%	4 913	13 023	265%
Gao	26 500	32 483	123%	60,0	50,2	84%	26 560	32 533	122%
Bamako	650	221	34%	90,0	37,8	42%	740	259	35%
Total	94 000	99 052	105%	4 020,0	4 194,4	104%	98 020	103 246	105%

Source: Rapport bilan de campagne 2016-2017-CPS/SDR

175. Selon les estimations, le secteur de la pêche a bénéficié d'une croissance économique de 3,8% en 2016. Sur une prévision de 98 020 tonnes de poissons, il a été enregistré la production de 103 246 tonnes, soit un taux de réalisation de 105%. L'exportation enregistrée est de 23.092 tonnes. Les réalisations ont dépassé les prévisions à la fois pour les secteurs halieutique et aquacole. Dans toutes les régions 3 657 permis de pêche ont été délivrés pour un montant de 20 164 500 FCFA.

Tableau 30 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 10 (en milliers de FCFA)

		OS 10 : Accor	npagner le déve	eloppement du secteur	de la « Pêche »		
Cadrage CREDD 2016	Montant exécuté (ressources	% d'exécution par rapport	% d'exécution par rapport	Montant d'aide prévu en 2016 dans le CRMT	Total (Ressources propres +	% du secteur financé	% du secteur financé sur ressources
(Ressources Propres)	propres liquidées)	au cadrage CREDD 2016	au cadrage CREDD 2016-2018		Aide CRMT)	par l'aide	propres
2 535 637	572 060	23%	6%	999 818	1 672 087	59,79%	40,21%

176. Dans le cadrage budgétaire du CREDD en 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 2,5 Milliards de FCFA. Le montant des ressources
propres du budget d'Etat s'élève à 572 millions de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 23% par
rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 20162018, 6% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les
bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à
999,8 millions de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif
spécifique aurait été financé à 59,79% par l'aide et à 40,21% par des ressources propres.

Objectif spécifique 11 : Garantir la sécurité alimentaire pour tous et améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables

- 177. Sur la base des résultats de la campagne agricole 2016-2017 bien que jugée globalement bonne dans le pays, plus de 3,8 millions de personnes seront en insécurité alimentaire pendant la soudure selon les estimations du Cadre Harmonisé (CH), alors qu'elles étaient estimées à 3,5 millions lors de l'analyse précédente. Parmi elles, 601 000 personnes seront en phases 3 et plus (crise et urgence) et auront besoin d'une assistance humanitaire pour sauver des vies, protéger les moyens d'existence, prévenir la perte des actifs productifs et réduire les niveaux de malnutrition aiguë. En outre, 3,2 millions de personnes seront en phase 2 (sous pression) et nécessiteront des interventions pour améliorer leur résilience à travers le renforcement des moyens d'existence (soutien à la production agricole et animale) de juin à août 2017.
- 178.La dégradation de la situation alimentaire des populations maliennes est liée aux inondations, au déficit pluviométrique, au manque d'accès pour des raisons sécuritaires et aux déprédateurs qui ont affecté la production agricole et pastorale par endroits, notamment dans les régions de Ségou, de Mopti, de Tombouctou, de Gao et de Ménaka.

- 179.L'assistance alimentaire a été menée dans le cadre des interventions pendant la période de soudure, mais aussi en réponse aux déplacements des populations suite à l'insécurité. Si la majorité des interventions, qui ont permis d'assister plus de 427 229 personnes contre 423 500 prévues se sont faites à travers des distributions de vivres, il faut aussi mettre en évidence une orientation notable de l'assistance via des transferts monétaires, qu'ils soient en espèces ou en coupons.
- 180. Dans le domaine de la malnutrition, 145 395 sur les 135.000 enfants malnutris aigus sévères (MAS) ont été traité à travers 65 districts sanitaires. Pour la prise en charge de la malnutrition aigüe modérée : 152 876 enfants de moins de 5 ans et 48 972 Femmes Enceintes et Allaitantes (FEFA) ont été traités. En termes de prévention via les projets de cantines scolaires et de couverture de supplémentation, plus de 661 791 enfants et femmes enceintes et allaitantes ont été touchés par la campagne 2016 et ce, en plus des 95 206 enfants traités dans les centres de malnutrition aigüe sévère.

Tableau 31 : Exécution budgétaire de l'Objectif spécifique 11 (en milliers de FCFA)

	OS 11 : Garantir la sécurité alimentaire pour tous et améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur				
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD		CRMT=						
		2016	2016-2018								
14 560 203	7 226 081	50%	13%	86 658 902	93 903 751	92,28%	7,72%				

181.Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 14,5 Milliards de FCFA. Le montant exécuté du budget d'Etat s'élève à 7,2 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 50% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 13% des crédits ont déjà été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 86,6 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 92,28% par l'aide et à 7,72% par des ressources propres.

5.2 Domaine prioritaire 5 => Protection de l'Environnement

Objectif spécifique 12 : Promouvoir l'économie verte à travers une gestion durable des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique.

- 182.Le secteur de l'environnement en raison de sa complexité, est animé par plusieurs politiques et stratégies parmi lesquelles on citera entre autres : la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ; la Politique Nationale Forestière ; la Politique Nationale de Changement Climatique ; la Politique Nationale des Zones Humides ; la Stratégie de Sauvegarde et de Gestion Intégrée des Ressources du fleuve Niger et le Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres. Il faudrait signaler l'existence de plusieurs accords et traités internationaux ratifiés par le Mali.
- 183.La coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), élaborée en 1998, est assurée par l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD) qui, dans ce cadre, doit veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques de développement du pays. La PNPE est en cours de révision/actualisation.
- 184. Au titre de l'année 2016, les activités menées en matière de protection de l'environnement ont porté entre autres sur : la poursuite du processus d'alignement des Plans d'Actions Nationaux (PAN) du Mali sur le Plan cadre stratégique décennal 2008-2018 de la Convention Cadre des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification à travers la prise en compte des enjeux nouveaux de la convention (neutralité en matière de dégradation des terres pour l'horizon 2030) ; la synergie entre les trois conventions de Rio et le Fonds pour

- l'Environnement Mondial; l'intégration des Objectifs de Développement Durable ; la gestion des migrations liées à la dégradation des terres, etc. ; l'appui aux Collectivités Territoriales pour la prise en compte des changements climatiques dans les PDESC au niveau de 64 collectivités territoriales.
- 185.Les capacités de l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable ont été renforcées afin qu'elle assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre de conventions de RIO et autres Accords et Traités (CAT) internationaux ratifiés par le Mali en matière d'environnement, notamment la communication, la surveillance environnementale, la gestion de l'information environnementale et les techniques d'exécution des projets et programmes selon les procédures de la Banque mondiale; la participation aux COP et rencontres internationales.
- 186. S'agissant de la surveillance environnementale et de la gestion de l'information environnementale, on note en 2016 : l'élaboration de la base de données sur les risques et la vulnérabilité (données climatiques, SIG, socio-économiques, physiologiques) ; l'acquisition des données satellitaires en cours à travers les concertations entre la recherche, la Météo et le projet pour définir les types d'images satellitaires à acquérir ; l'acquisition des modèles de simulation en cours à travers la mise en place d'un comité scientifique pour définir le contenu du modèle de simulation ; l'acquisition et l'installation des instruments d'observation climatique complémentaire en cours à travers la définition des spécifications des équipements complémentaires à acquérir, etc.
- 187. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale Forestière (en cours de révision), il a été réalisé en matière de gestion durable des ressources forestières et fauniques : la mise en œuvre de 106 Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) et la délimitation des forêts classées de Diaka, Faïra et Dioforongo ; l'élaboration de 8 Plans d'Aménagement (PA) des forêts classées dont Youwarou (646 ha) et Diondo (270 ha) ; l'érection de 15 sites en périmètre de protection ; la restauration de 769 ha de terres dégradées ; la réalisation de 1 540 ha de zaï, 85 ha de demi-lune, 55 378 ml de cordons pierreux, 2 130 ml de fascines, 100 ha de terres scarifiées, 60 ml de barrières en cailloux, 7 299,42 ha de mise en défens, 193,67 ha de protection des berges, 964,7 ha de protection de digues et des axes routiers et la restauration de 170 ha de placers; la réalisation de 3 351 ha de régénération naturelle assistée ; l'observation de 113 individus de mammifères et 660 individus d'oiseaux. Les superficies reboisées sont passées de 38 809 ha en 2015 à 29 325,79 ha en 2016, soit une baisse de 24%.
- 188. Pour la Promotion de la conservation et la valorisation de la diversité biologique, les résultats ont porté sur : la poursuite de la création de 2 aires de protection de crocodiles à Mopti ; le surcreusement du lac Wégnia à Kolokani dans la région de Koulikoro ; la réalisation d'un forage à Galou (cercle de Douentza) dans la région de Mopti ; l'identification et l'inscription du lac de Sélingué sur la liste des sites Ramsar ; l'enlèvement de 1 426 tonnes de plantes nuisibles envahissantes dans le Bassin du fleuve Niger à Kalanbakoro, Baguineda et Salah dans la région de Koulikoro et à Badalabougou dans le District de Bamako ; l'ouverture et/ou le nettoyage de 1445,4km de pistes forestières dans les aires protégées et aires de conservation ; la mise en place, la formation, l'équipement de la brigade anti braconnage et la réalisation d'un forage dans la réserve des éléphants du Gourma avec l'appui financier de l'ONG Wild Foundation. Il a en outre été enregistré l'ouverture de 1 325,1 km de pare feu et le nettoyage de 1 027 km de pare feu au niveau des massifs forestiers

Tableau 32: Evolution des Indicateurs de l'environnement

INTITULE DES INDICATEURS	LIEN ODD	STRUCTURE RESPONSABLE	VALEUR DE REFERENCE 2015	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016
Taux de déforestation (ha/an)	ODD15	DNEF	-	-	3,33 %
Superficies des terres et dunes restaurées (en ha)	ODD15	DNEF	-	5 638,60	1151
Nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre	ODD15	DNEF	-	72	114
Pourcentage de Programme de Développement Economique et Socio-culturel (PDESC) intégrant la dimension environnementale	ODD13	AEDD	6,4	14,2	6,11

Source: Rapport Revue sectorielle CPS/SEEUDE

- 189.Le faible taux de déforestation est dû à la diminution de la coupe abusive du bois et aux campagnes de reboisement entreprises par la Direction Nationale des Eaux et Forêts depuis quelques années. Le taux de réalisations des superficies de terres et dunes restaurées est de 20%. En effet, le résultat ne prend pas en compte les réalisations en matière de lutte antiérosive, les mises en défens, la régénération naturelle assistée et la protection des digues et berges. Ce faible taux peut aussi s'expliquer par l'insécurité grandissante surtout dans les parties nord du pays qui sont vraiment concernées par la restauration des dunes. L'objectif de 14,2% de PDESC intégrant la dimension environnementale, n'a pas pu être atteint en 2016. En effet, seuls 6,11% de PDESC ont effectivement intégré la dimension environnementale en 2016.
- 190.L'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes n'a pas été satisfaisante. Cette faible performance s'explique par la réorientation des activités vers la relecture des textes règlementaires et législatifs relatifs aux Evaluations Environnementales Stratégiques (EES), Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), Audit en vue de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans lesdits textes. La performance moyenne du secteur serait liée à des difficultés dont les principales rencontrées au cours de l'année 2016 sont : l'insuffisance des effectifs et des capacités des agents d'encadrement pour mener les différentes activités de gestion des ressources forestières et fauniques et d'appui conseil aux partenaires ; l'agression barbare des djihadistes, entrainant la mort de plusieurs agents forestiers restée impunie et sans suite ; l'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ; l'agression du domaine forestier national par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communications routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, etc..) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement .

Tableau 33 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 12 (en milliers de FCFA)

OS 12 : Pro	omouvoir l'écor	nomie verte à tra	avers une gestic	on durable des ressourc	es naturelles e	t une lutte ef	ficace contre le			
réchauffement climatique.										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur			
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur			
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources			
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres			
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD							
		2016	2016-2018							
10 349 900	7 803 158	75%	21%	13 939 110	21 849 853	63,79%	36,21%			

191.Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 10,35 Milliards de FCFA. Le montant exécuté du budget d'Etat s'élève à 7,8 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 75% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 21% des crédits ont déjà été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 13,9 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 63,8% par l'aide et à 36,2% par des ressources propres.

5.3 Domaine prioritaire 6=> Développement des infrastructures

Objectif spécifique 13 : Développer les énergies renouvelables et accroître l'accès à l'électricité à moindre coût pour les populations rurales et urbaines

192.En mars 2006, le Gouvernement du Mali a adopté la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population à moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques. Les Objectifs Spécifiques de cette politique sont les suivants: (i) Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût; (ii) Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques; (iii)

Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie; (iv) Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie. Une stratégie de promotion des énergies renouvelables a été élaborée dont l'objectif consiste à assurer l'accès d'un plus grand nombre de la population à l'énergie propre capable de contribuer au développement socioéconomique durable du pays.

- 193.Les efforts destinés à assurer la couverture des besoins en énergie électrique des populations et des activités socioéconomiques du Mali se sont poursuivis en 2016, principalement par le renforcement des capacités de production, l'extension de réseaux, la promotion de l'électrification en milieu rural et le développement des sources d'énergies renouvelables. La qualité du service public de l'électricité a été améliorée grâce à la mise en service de la centrale hydroélectrique de Félou (60 MW), construite dans le cadre de l'OMVS, avec un apport de 27 MW en renforcement de la capacité du système interconnecté national et la location d'une centrale thermique de 40 MW à Dakar au Sénégal qui contribueront à combler le déficit de production d'énergie électrique et d'atténuer fortement le délestage. En outre, les travaux de champs solaires photovoltaïques associés à des groupes thermiques diesel (centrales hybrides) sont terminés à Tominian. Les centrales hybrides (solaire/thermique), ainsi réalisées alimentent l'ensemble des abonnés durant la journée et les groupes électrogènes existants prennent le relais la nuit, permettant ainsi de réduire le coût de fonctionnement des unités de production d'électricité.
- 194.Le taux national d'accès à l'électricité est de 39% en 2016 contre 36,11% en 2015 et 33,41% en 2014, soit un gain de près de 3 points de pourcentage entre 2015 et 2016. En milieu rural, le taux d'accès à l'électricité est passé de 15,64% en 2014, à 15,75% en 2015 et à 19,39% en 2016. Sur le plan national et urbain, les prévisions 2016 ont été atteintes, ce qui n'est pas le cas au niveau de l'électrification rurale. Aucune nouvelle localité n'a été électrifiée en 2016. Toutefois, cinq localités ont été reprises par EDM-SA.
- 195. Cependant, il faut signaler que pour la satisfaction des besoins énergétiques du pays, d'importants efforts restent à fournir pour remédier à l'insuffisance de financement dans le secteur en général et pour l'électrification rurale en particulier. La promotion des énergies renouvelables et de substitution n'a pas atteint le niveau souhaité à cause de la non-réalisation des activités de sensibilisation et les difficultés de mobilisation des financements. Toutefois, elle marque une progression par rapport à l'année précédente même si beaucoup d'efforts restent à faire. La protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques est satisfaisante. Le nombre d'accidents a diminué, mais toujours des efforts restent à faire.
- 196.La situation sécuritaire dans la zone du projet de Taoussa se traduit par des attaques récurrentes ne favorisant pas la présence des prestataires. A cet effet, l'Etat a mis en place un dispositif sécuritaire reposant sur les forces de défense et de sécurité qui sont appuyées à l'occasion par la société de sûreté spécialisée dans la sécurisation des zones à haut risque. En ce qui concerne l'électrification rurale, les principales difficultés se résument au manque de ressources propres devant permettre à l'Agence Malienne de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale de conduire une politique souveraine d'investissement à destination de l'électrification rurale et de l'énergie domestique et assurer une couverture autonome de ses dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement.
- 197. Il est nécessaire de procéder à des réformes dans ce secteur. Le déficit d'énergie continue d'affecter le fonctionnement des services et les activités économiques. La perte de productivité qu'il occasionne est considérable et il est difficile dans un tel contexte d'imaginer un afflux significatif d'investissements dans les secteurs productifs tant que la disponibilité d'une source d'énergie fiable ne sera pas assurée. L'adoption du Programme d'Urgence Sociale d'accès à l'Energie 2017-2020 par le Gouvernement lors du Conseil des Ministres du 03 mai 2017 aura un impact positif sur le niveau d'accès à l'énergie dans les trois prochaines années.

Tableau 34 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 13 (en milliers de FCFA)

OS 13 : D	OS 13 : Développer les énergies renouvelables et accroitre l'accès à l'électricité à moindre coût pour les										
	populations rurales et urbaines										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur				
CREDD 2016	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur				
(Ressources	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources				
Propres)	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par	propres				
	liquidées)	CREDD	CREDD			l'aide					
		2016	2016-2018								
9 887 378	13 870 939	140%	42%	67 892 916	81 867 529	82,93%	17,07%				

198.Le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, dispose de ressources propres au niveau des budgetsprogrammes pour la réalisation de cet objectif spécifique dont le montant s'élevait à 9,9 Milliards de FCFA.
Le montant exécuté a été de 13,87 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 140% par
rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 20162018, 42% des crédits ont déjà été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les
bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à
67,9 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif
spécifique aurait été financé à 82,9% par l'aide et à 17,1% par des ressources propres

Objectif spécifique 14 : Améliorer le maillage territorial et l'interconnexion des infrastructures de transports et d'équipement.

199.La Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transports et du Désenclavement (PNTITD), adoptée en Conseil des Ministres le 28 octobre 2015, fédère tous les autres documents de politique du Département sur la base d'une vision partagée pour booster véritablement les activités du secteur des transports. Elle oriente les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2035. L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transports et du Désenclavement est de développer et d'assurer l'exploitation et la maintenance des infrastructures de transport, de créer un environnement propice à l'émergence des activités de transport efficaces, économiques, fiables et sûres, afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de façon pérenne d'un point de vue social, économique et environnemental.

Tableau 35: Indicateurs de nombre de kilomètres de route de 2012 à 2016

Tablead do: Indicatouro de Hombre de Miemetros de Fedite de 2012 a 2010								
Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015	2016		
Longueur de routes bitumées entretenues	km	3 412	4 281	4 788,29	5 895	4 823		
Longueur de routes bitumées en bon état**	km	3 552,5	4 450,5	1 808,73	6 079,44	5 110		
Longueur de routes en terre entretenues	km	6 238	6 093	6 412,60	9 883	14 911		
Longueur de routes en terre en bon état	km	6 252,5	9 613	5 288,10	10 038	nd		
Longueur totale de routes entretenues *	km	9 650	10 374	11 201	15 778	19 733		
Longueur de routes bitumées construites	km	1	75	69	171,6	200,11		
Longueur de pistes construites ou réhabilitées	km	14,50	0	140	864	24		

Source : Rapports d'activités DNR/SDR/CPS (*) total entretenue = bitumée+terre entretenue, (**) bitumée en bon état = bitumée entretenue+construite.

200. En 2016, au titre des indicateurs retenus dans le cadre de mesure de performance, 19 733,32 km de routes du réseau prioritaire ont été entretenus sur l'ensemble du territoire national dont 4 822,70 km de routes bitumées et 14 910,62 km de routes en terre. Le nombre de kilomètres de réseau entretenus a augmenté de 25,07 % en 2016 par rapport à 2015 en passant de 15 778 km à 19 733,32 km. Cette augmentation est due à la mobilisation de ressources supplémentaires par l'Autorité Routière.

Tableau 36: Situation des réalisations de l'entretien routier

Réalisations	Total linéaire	Linéaire Routes Bitumées	Linéaire Routes en Terre
Entretien courant	8 665,00	4 822,70	3 842,30
HIMO	12 607,13	4 670,81	7 936,32
Pistes rurales	3 132,00	-	3 132,00
Total linéaire de routes entretenues	19 733,32		

Source: DNR/SDR

- 201.Le linéaire total entretenu en 2016 est de **19 733,32 km (8 665 km + 7 936,32 km + 3 132 km)**. Le linéaire de Routes Bitumées entretenues dans le cadre des travaux HIMO n'est pas comptabilisé car il est pris en compte dans le linéaire de l'entretien courant des routes (dans les 4 822,70 km).
- 202.La longueur de routes bitumées construites est de km, **soit** % **d'augmentation** par rapport à 2015 qui était 171,6 km. En 2016, il n'y a pas eu de constructions de nouvelles pistes. Cependant, 12 701 km de routes du réseau prioritaire ont été entretenus dans le cadre des travaux HIMO dont **7 936 km de pistes rurales.**
- 203. Dans le domaine du Transport Terrestre, de l'Approvisionnement du pays et de la Sécurité Routière, <u>Les</u> réalisations dans le domaine des transports de surface sont : le traitement de 71 027 dossiers de permis de conduire dont 45 714 en nouvelles délivrances et 24 485 en opérations secondaires (extension, duplicata, renouvellement) ; le traitement de 56 939 dossiers de cartes grises dont 33 871 immatriculations et 23 068 en opérations secondaires (duplicata, renouvellement, mutation) ; le traitement de 36 356 dossiers de carte de transport ; la mise en place de l'organe de gestion de la période transitoire après la résiliation de la convention de l'activité ferroviaire sur l'axe Dakar-Bamako. Le renforcement des capacités de stockage des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire (EMACI), en Guinée (EMAGUI), au Togo (EMATO) et au Benin (EMABE).

Tableau 37: Les Indicateurs de sécurité routière 2012-2016

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Accidents de la circulation routière	Nbre	6 614	6 059	6 262	5 944	5 532
Victimes de la circulation routière	Nbre	7 290	8 815	9 191	8 617	7 565
Cas d'accidents impliquant les motos	Nbre	4 357	4 968	5 206	3 487	3 499
Nombre de personnes tuées	Nbre	536	529	676	569	541
Nombre de personnes blessées	Nbre	6 803	8 286	8 515	8 048	7 024
Taux d'évolution du nombre de personnes tuées sur la route	%	- 45,2	- 0,32	27,8	-15,83	-4, 92

Source: Rapports d'activités ANASER

204.Le nombre d'accidents est en net régression avec 5 532 cas en 2016 contre 5 944 cas en 2015 et 6 262 en 2014. Le nombre de victimes évolue dans le même sens avec 1 052 cas de moins qu'en 2015. Quant aux tués de la circulation, le taux a diminué en 2015 par rapport à 2014 (-15,83%), et -4,92% en 2016 par rapport à 2015.

Tableau 38: Evolution des indicateurs de transport aérien à Bamako-Senou 2012-2016

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Passagers transportés arrivées, départs et transit	Nombre	528 666	573 802	615 977	672 769	681 511
Mouvement d'aéronefs arrivées et départs	Nombre	9 716	10 480	10 606	10 452	11 638
Fret aérien arrivées et départs	Tonne	7 669,57	10 095,60	8 588,84	7 705,71	10 739,31
Poste	Tonne	65,76	167,33	102,45	52,40	52, 50

Sources: Rapports d'activités ADM

205.Le trafic commercial de Bamako-Sénou a enregistré une légère amélioration de l'ensemble de ses indicateurs. Le nombre de passagers a augmenté de 8 742 personnes en 2016 par rapport à 2015. Le taux d'évolution moyen des trois dernières années est de 7,99%. Les mouvements d'aéronefs « arrivées et

départs » et le fret aérien « arrivées et départs » ont eux aussi augmenté entre 2015 et 2016 en passant respectivement de 10 452 à 11 638 (soit une augmentation de 11,3%) et de 7 705,71 à 10 739,31 (soit 39,4% d'augmentation).

206. Dans le domaine du transport ferroviaire, il faut souligner que le trafic commercial ferroviaire est en nette régression depuis 3 ans et que tous les indicateurs sont en chute libre. Toutefois, la réhabilitation prochaine de la voie ferrée Dakar-Bamako, la signature d'un contrat commercial entre le Mali et la société China Railway Construction Corporation International (CRCCI) dans le cadre de la réhabilitation et la relance de l'activité ferroviaire sur l'axe Dakar-Bamako à travers la création du Comité Inter-Etats et l'organe de gestion dénommé Dakar Bamako Ferroviaire par décision N°2016-0001/MEF-MEFP-METD-SG du 26 mai 2016 permettront de rehausser le niveau des indicateurs du secteur.

Tableau 39: Evolution des indicateurs de la COMANAV 2013-2016

Indicateur	Unité	2013	2014	2015	2016
Passagers transportés par voie fluviale	nombre	6 767	4 635	11 549	12 884
Tonnages transportés par voie fluviale	nombre	7 095	5 526	6 914	7 535
Voyageur Kilométrique (VKM)	millier	3 744	2 071	4 744	4 524
Tonnage kilométrique (TKM)	millier	4 311	3 143	2 929	3 545

Source : Rapports d'activités de la Compagnie Malienne de Navigation (COMANAV)

- 207. Dans le domaine du transport fluvial, les données de l'ensemble des indicateurs ont augmenté en 2016 par rapport à 2015 et 2014. Ces évolutions sont imputables à l'acquisition des deux bateaux à faible tirant d'eaux, permettant d'augmenter le temps de navigabilité sur le fleuve.
- 208. Dans le domaine de la Météorologie et du Changement Climatique, pour la campagne agricole 2016-2017, le Programme de Pluies Provoquées a effectué cent-soixante (160) opérations. L'analyse statistique du cumul des quantités des pluies recueillies au cours de la même période a montré une augmentation moyenne de 25,6% et du nombre de jours de pluie de 16.8% par rapport à la moyenne 1976 2005.
- 209. Dans le domaine de la Cartographie et de l'Information Géographique, les réalisations ont concerné entre autres : la réfection de la carte de base du Mali au 1/200 000ème ; l'élaboration des cartes topographiques numériques de la zone métropolitaine de Bamako à l'échelle 1/5000ème; le démarrage du projet d'établissement du Réseau Géodésique de Référence du Mali (RGRM) avec la réalisation de neuf (09) points.
- 210. Dans le domaine de l'aménagement urbain et de la recherche en BTP, les actions réalisées ont porté sur l'assistance à 26 partenaires dans la confection et la mise en œuvre de briques de terre stabilisées (BTS); les relevés de caractéristiques d'ouvrages d'art sur les routes nationales RN5, RN7, RN12, RN13, RN14, RN15 et RN30 dans le cadre des opérations d'acquisition, de mise à jour et d'exploitation de la Banque de Données Routières du Service des Données Routières (SDR).
- 211. Les principales difficultés rencontrées dans le secteur de l'équipement et des transports sont : l'insuffisance du financement des projets et le retard dans la mise en place des fonds ; le retard dans la libération des emprises dévolues à certains travaux ; la pratique de la surcharge entrainant la dégradation accélérée de l'infrastructure routière ; l'insuffisance de capacités financières, humaines et matérielles des entreprises nationales pour la réalisation des travaux.
- 212. Les perspectives sont entre autres : la réalisation de l'Etude d'élaboration d'un Schéma d'Aménagement des Routes du Mali ; la poursuite des travaux d'entretien courant, périodique et de réhabilitation des infrastructures routières ; l'application intégrale du règlement n°14 de l'UEMOA ; la poursuite de la recherche sur les matériaux locaux de construction et matériaux innovants.

Tableau 40 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 14 (en milliers de FCFA)

OS 14 :	OS 14 : Améliorer le maillage territorial et l'interconnexion des infrastructures de transports et d'équipement.									
Cadrage	Montant	%	%	Montant	Total	% du	% du secteur			
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	d'aide prévu	(Ressources	secteur	financé sur			
2016	(ressources	par rapport	par rapport	en 2016 dans	propres + Aide	financé	ressources			
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	le	CRMT)	par l'aide	propres			
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD	CRMT						
		2016	2016-2018							
34 775 730	103 879 011	299%	85%	49 270 929	159 174 028	30,95%	69,05%			

213. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 34,7 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
103,88 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 299% par rapport au cadrage 2016 du
CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 85% des crédits ont été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 49,2 Milliards de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 30,95% par
l'aide et à 69,05% par des ressources propres.

Objectif spécifique 15 : Promouvoir l'extension et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'ensemble des secteurs et des acteurs

- 214.Un document de politique « Mali Numérique 2020 » a été adopté pour booster le secteur de la communication dans la nouvelle vision du numérique. Un cadre juridique propice à la promotion des services privés de communication audiovisuelle est mis en place grâce au vote de la Loi relative aux services privés de communication audiovisuelle et ses décrets d'application, à l'adoption du texte de création de la Haute Autorité de la Communication et à l'élaboration du projet de Loi sur la publicité déposé à l'Assemblée Nationale.
- 215. Dans le domaine de l'Audiovisuel et de la Presse Ecrite, le taux de couverture de la presse écrite nationale « Essor » est de 80% du territoire national. Ce taux est resté stable.

Tableau 41: Evolution des indicateurs de l'Audiovisuel de 2013 à 2016

Indicateurs	Unité	2013	2014	2015	2016
Pourcentage de populations couvertes par la radiodiffusion	%	96	96	96	96
Pourcentage de localités couvertes par la diffusion	%	83	83	83	83
télévisuelle					
Taux de couverture de la presse écrite « Essor »	%	-	-	80	80

Sources: ORTM-AMAP

- 216.La couverture du territoire national en télévision et en radio est restée stable (96% et 83%) due à l'instabilité au nord pour la reconstruction de toutes les infrastructures. Par ailleurs l'année 2016 a été marquée par la poursuite de l'acquisition des accessoires liés à la numérisation, l'aménagement de la salle d'archivage et l'achat de logiciels.
- 217. Dans le domaine de la téléphonie mobile et fixe, l'année 2016 a été marquée par la poursuite des opérations de réhabilitation des infrastructures endommagées par la crise sécuritaire et sociopolitique du pays avec toujours des difficultés.

Tableau 42 : Évolution des indicateurs de télécommunication de 2013 à 2016

Indicateurs	Unité	2013	2014	2015	2016
Densité téléphonique nationale	Lignes/100 hbts	132	139	130	100
Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	72	75	ND	ND
Localités couvertes par le mobile	Nombre	14 141	14 424	16 982	17 886
Localités couvertes par le fixe	Nombre	407	415	423	423

Source: Malitel/Sotelma /Orange- Mali/AMRTP/CPS-Equipement, Transports et Communication (ETC)

218.La densité téléphonique qui était de 130 en 2015 est passée à 100 en 2016. Cette régression par rapport à l'année 2015 est due à la mise en place du système d'identification des abonnés. Les données sont restées statiques de 2015 à 2016 pour les localités couvertes par le fixe. Elles ont, par contre, augmenté pour les localités couvertes par le mobile en passant de 16 982 en 2015, à 17 886 en 2016, soit une augmentation de 5,32%.

Tableau 43 : Evolution du nombre des abonnés pour les deux opérateurs 2013-2016

Indicateurs	Unité	2013	2014	2015	2016
Total abonnés (fixe et mobile)	Nombre	22 084 265	24 330 746	22 867 921	20 418 509
Abonnés au fixe	Nombre	117 950	119 335	169 006	200 812
Abonnés au mobile	Nombre	21 966 315	24 211 411	22 698 915	20 217 697
Accroissement des abonnés	%	66,70	10,22	-6,24	-10,71

Source: AMRTP/CPS-ETC

219.Le total des abonnés (fixe et mobile) a diminué de 10,71% soit plus de 4 points de régression par rapport à 2015. Cette baisse est surtout due à la diminution du nombre d'abonnés au mobile qui est passé de 22 698 915 en 2015 à 20 217 697 en 2016 soit 10,93% de régression.

Tableau 44 : Évolution des indicateurs de TIC de 2013 à 2016

INDICATEURS	Unité	2013	2014	2015	2016
Bande passante Internet (en Mb)	Nombre	10	10	20	60
Ministères connectés	Nombre	0	0	32	32
Total Services connectés de l'administration	Nombre	140	144	150	371
Total Communes connectées	Nombre	23	25	28	31
Ecoles connectées	Nombre	33	36	39	42
Domaines créés sous le ml	Nombre	52 809	1 253	7 356	1630
Sites web créés	Nombre	Nd	2 219,96	16	15
Centres de vidéoconférence opérationnels	Nombre	Nd	0	1	20

Source: AGETIC/AMRTP/TIC

220.En 2016, la bande passante Internet a été multipliée par 3 par rapport à 2015 en passant de 20 à 60. Le total des services connectés de l'administration au nombre de 371 en 2016, a lui aussi atteint plus du double de celui de 2015 (150). Trente une (31) communes et quarante-deux (42) écoles ont été connectées à l'Internet dans le cadre du projet de connexion des communes et des écoles du Mali. Ces connexions ont été réalisées par l'AGETIC.

Tableau 45: Evolution des indicateurs de la Poste 2013-2016

Indicateurs	Unité	2013	2014	2015	2016
Délai moyen d'acheminement	Nombre	J+2	J+2	J+2	J+2
Taux de perte des envois de la poste	%	0,57	0,83	0,38	0,71
Mandats postaux locaux	Nombre	3 652	2 423	1 135	2021
Mandats postaux exports	Nombre	551	327	1 092	502
Mandats postaux imports	Nombre	3 552	2 895	3 625	2413
Envois postaux import	Nombre	897 515	1 001 095	996 136	935 015
Envois postaux domestiques	Nombre	1 165 300	1 307 605	1 601 838	801 220
Bureaux de poste	Nombre	86	86	86	87
Boîtes postales	Nombre	31 360	31 360	31 360	31 468

Source : Rapport d'activités 2016 de la Poste

221. Dans le domaine de la Poste, le volume du courrier a connu une légère augmentation de l'ordre de 10%. Le réseau des transferts électroniques d'argent a été étendu à 13 bureaux de poste. L'année 2016 a été marquée par une augmentation du volume des mandats postaux locaux et par une diminution de celui des mandats postaux exports.

Tableau 46: Evolution des indicateurs de l'ANCD de 2013 à 2016

Indicateurs	Unité	2013	2014	2015	2016
Documentaires cinématographiques réalisés	Nombre	22	24	26	27
Paquets pédagogiques et formations	Nombre	2	3	3	2
Microprogramme de sensibilisation	Nombre	38	40	43	186
Plan et stratégie de communication	Nombre	2	0	0	0

Source : ANCD (ex-CESPA)

222.Le nombre de documentaires cinématographiques réalisés et le nombre de microprogrammes de sensibilisation sont en augmentation constante depuis 2013. L'année 2016 a été exceptionnelle en matière de réalisation des microprogrammes, 186 dont 180 au compte du Comité National pour la mise en œuvre de l'accord d'Alger, 5 au compte du PCDA et 1 au compte de l'AGETIC dans le cadre de la gestion des courriels.

Tableau 47 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 15 (en milliers de FCFA)

OS 15: Pi	OS 15: Promouvoir l'extension et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour											
	l'ensemble des secteurs et des acteurs											
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD									
		2016	2016-2018									
12 288 965	9 569 206	78%	24%	24 913 733	34 844 494	71,50%	28,50%					

223. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 12,3 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
9,57 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 78% par rapport au cadrage 2016 du CREDD.
Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 24% des crédits ont été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 24,9 Milliards de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 71, 5% par
l'aide et à 28,5% par des ressources propres.

5.4 Domaine prioritaire 7 => Développement des autres secteurs de croissance

Objectif spécifique 16 : Améliorer la gouvernance, la transparence des industries extractives et diversifier le secteur des Mines

- 224. Dans le domaine des mines, une déclaration de politique minière a été adoptée en octobre 1998. L'objectif global de cette déclaration de politique minière est d'accroître de façon substantielle la part du secteur minier dans l'économie nationale à travers la diversification des ressources minérales. Elle sert de cadre de référence pour toutes les interventions en matière de promotion et de diversification de l'exploitation minière. L'objectif principal assigné au secteur minier dans cette déclaration est l'accroissement substantiel de la part des produits miniers dans le PIB, grâce à un secteur privé qui joue le rôle moteur de développement du secteur et à l'Etat qui joue son rôle de régulateur, de contrôle et de suivi.
- 225.Le département a initié depuis peu l'élaboration d'une véritable politique dans le secteur des mines, dont la vision à long terme serait de faire de l'exploitation minière un instrument de développement économique à la base et non une économie de rente pour l'Etat. Dans le cadre de la transparence, il faut noter le démarrage de l'étude pour la déconcentration de l'ITIE au niveau local ainsi que l'étude sur l'impact de l'extraction minière sur les finances communales. La gouvernance dans les domaines minier et pétrolier est jugée satisfaisante, ce qui permet au Mali de conserver son statut de pays conforme à l'ITIE et de pays membre du processus de Kimberley. Au cours de l'année 2016, 41 permis de recherche ont été attribués dont 37 pour l'or; 01 pour les terres rares; 02 pour le fer et 01 pour le diamant. Pendant la même année, 05 autorisations de prospection pour l'or ont été attribuées, tandis que les autorisations d'exploration octroyées portaient sur les produits suivants : 25 pour la dolérite; 01 pour les pierres fines; 04 pour le lithium; 10 pour le calcaire; 104 pour l'or dont 22 dragues; 01 pour les pierres semi-précieuses; 01 pour le sable et gravier; 01 pour le fer; 02 pour le diamant; 02 pour le sel. Six (06) autorisations d'exploitation de carrières ont été octroyées.
- 226.Le Mali est parvenu en une décennie à se hisser au 3^{ème} rang des pays africains producteurs d'or derrière l'Afrique du Sud et le Ghana avec une production moyenne de 50 tonnes d'or par an. La production industrielle d'or est pratiquement restée stable en passant de 46,502 tonnes en 2015 à 46,937 tonnes en 2016. La production issue de l'orpaillage est estimée à 4 tonnes.
- 227. Selon les dernières estimations, la part du sous-secteur minier dans le PIB a perdu un point de pourcentage passant de 6,5% en 2014 à 5,6% en 2016. Les exportations d'or en valeur en 2016 ont augmenté de 14,2%, en s'affichant à 1 146,9 Milliards de FCFA contre 1 004,2 Milliards de FCFA en 2015. La valeur des exportations minières a représenté 68% de la valeur totale des exportations (1687 Milliards de FCFA) en 2016, contre 62,49% en 2015 (1606 Milliards de FCFA).
- 228.L'apport agrégé du sous-secteur minier au trésor public (budget national), est passé de 239,674 Milliards de FCFA en 2015, à 247,303 Milliards de FCFA en 2016, soit une augmentation de 7,629 Milliards de FCFA. Cette progression de l'apport de l'exploitation d'or au trésor public (budget national) s'explique par les effets conjugués de : (i) l'évolution positive du facteur exogène qu'est le prix du cours moyen de l'once d'or (en dollar US) qui est passé de 1 068,28 dollars US en 2015 à 1 151,78 dollars l'once en 2016, soit une augmentation de 8% du prix moyen ; (ii) la presque stagnation du facteur endogène qu'est la production d'or avec une légère augmentation de moins d'1/2 tonne (0,435 tonne) soit moins de 1% sur la période.
- 229. Au-delà de l'apport du secteur au trésor public (budget national), il faut souligner que l'Etat a consenti au profit des sociétés minières d'énormes efforts en termes d'exonérations fiscales. Au cours de l'année 2016, la valeur globale des produits pétroliers exonérés a été de 88,06 Milliards de FCFA en hors douane. De même l'Etat accorde des exonérations sur les achats d'équipements, de matériels et produits non pétroliers qui se sont élevées en 2016 à 113 Milliards de FCFA.
- 230.Le développement de ce secteur est entravé par l'insécurité dans la partie septentrionale du pays qui affecte négativement la mise en œuvre de certains projets du sous-secteur des mines ainsi que par l'insuffisance des moyens financiers pour l'exécution des travaux d'inventaires miniers, de cartographie géologique et de

données géologiques de base. Par ailleurs, l'insuffisance d'un mécanisme autonome et approprié de financement des activités du sous-secteur minier, la lenteur dans la réforme institutionnelle du sous-secteur, la faible diversification des produits miniers et l'insuffisance de l'organisation de l'orpaillage, constituent également des faiblesses qui handicapent le secteur.

Tableau 48 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 16 (en milliers de FCFA)

OS 16 : Am	OS 16 : Améliorer la gouvernance, la transparence des industries extractives et diversifier le secteur des Mines										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur				
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD								
		2016	2016-2018								
6 948 215	1 995 419	29%	9%	0	6 666 966	0,00%	100,00%				

231. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 6,95 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 2 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 29% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 9% des crédits ont été exécutés en 2016. Dans le CRMT, aucune action dans ce secteur n'a été enregistrée en 2016. Ce secteur est intégralement financé par les ressources propres du budget d'Etat.

Objectif spécifique 17 : Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie

- 232.Le Gouvernement a adopté en mars 2010 le **document de Politique de développement industriel avec son plan d'actions** pour la période 2010-2012. L'objectif général de cette politique est d'atteindre un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025. Le Plan Opérationnel pour la période 2010-2012 a été évalué en 2014 et le Conseil des Ministres du 27 mai 2015 a adopté **le deuxième Plan d'actions 2015-2017**.
- 233.La Stratégie Nationale de Promotion des Investissements au Mali a été élaborée en 2012. Son objectif global est de promouvoir la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété intellectuelle. Le projet de document de Politique Nationale de Promotion de l'Investissement (PNPI) sera adopté en 2017. Ce projet de document de Politique nationale de Promotion des Investissements au Mali et son plan d'actions 2017-2019 ont été examinés par le Conseil des Ministres en sa séance du 19 octobre 2016. La politique vise à doter le Mali d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine de la promotion des investissements. Le nouveau Code des investissements a été adopté suivant la loi n°2012-016 du 27 février 2012. La Loi d'Orientation du Secteur Privé a été adoptée par l'Assemblée Nationale suivant la loi N°2011-088 du 30 décembre 2011. Le Programme Pluriannuel d'Appui aux PME et son plan d'actions 2016-2020 ont été élaborés et le processus de validation de ces deux documents est en cours.
- 234.Le Projet du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) 2016-2018 des Réformes du Climat des Affaires a été validé en atelier le 02 octobre 2015 puis adopté par le Comité Mixte des Réformes du Climat des Affaires (présidé par le Premier Ministre) en sa 13ème session tenue le 31 décembre 2015. Son objectif global est d'assurer l'amélioration continue de l'environnement des affaires par l'amélioration du rang du Mali dans le classement de « Doing Business » et du niveau d'autres indicateurs de performance du climat des affaires. Il s'agit spécifiquement de faire du Mali un espace favorable à l'investissement et à la promotion de l'entrepreneuriat.

Tableau 49 : Evolution des indicateurs de l'Industrie de 2012 à 2016

Indicateurs	Resp.	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	596	619	651	829	878
Montants des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	105	102,2	131	135,1	131
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	3 777	2 102	4 949	1 042	2 968
Nombre d'emplois existants dans le sous-secteur industrie	DNI	23 387	25 489	30 438	31 480	34 447
Part de l'industrie dans le PIB (%)	DNI	15,9	13,8	14,1	12,8	11,6
Part du sous-secteur manufacturier dans le PIB (%)	DNI	5,5	5,7	6,5	6,2	5,6
Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles enregistrés (%)	CEMAPI	-11	35	42	37	41
Nombre total de normes	AMANORM	234	234	259	334	392
Nombre d'unités de transformation agroalimentaire	CDA	ND	ND	360	400	420

Source: CPS/SICAEPIP

235.La part de l'industrie dans le PIB a baissé de 1,2 point de pourcentage entre 2015 (12,8%) et 2016 (11,6%) imputable principalement aux branches industrielles « industries agroalimentaires » et « autres industries » avec des taux de croissance respectifs de -12,0% et -7,3% en 2016 contre -8,8% et -8,6% en 2015. Le rapport du recensement industriel de 2015 validé le 18 mars 2016 donne 651 entreprises en activité jusqu'en 2014. Elles ont un chiffre d'affaires de 2 860,36 Milliards de FCFA, ont fait une valeur ajoutée de 782,48 Milliards de FCFA; ont payé des impôts et taxes d'une valeur de 29,398 Milliards de FCFA, ont investi 229 280,5 Milliards de FCFA et ont créé 30 438 emplois dont 3 074 sont occupés par des femmes. Les charges de personnel supportées par le secteur industriel ont été de 66 Milliards de FCFA en 2014. Le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a connu une croissance régulière depuis 2012. Il est passé de 651 entreprises en 2014, à 829 en 2015 et à 878 en 2016. Par ailleurs, le nombre total des normes passe de 259 en 2014 à 392 en 2016.

Promotion de l'investissement et du secteur privé

- 236. Dans le cadre de la promotion des investissements, les antennes régionales du guichet unique de Kayes, Sikasso et Ségou sont opérationnelles. Le Guichet Unique a enregistré la création de 9 337 entreprises individuelles et sociétés dont 5 986 entreprises individuelles (plus de 64%), 3 196 sociétés (29%) et 155 groupements d'intérêt économique. Quant aux autorisations d'exercice, notamment les agréments au Code, les enregistrements et les décisions, le Guichet Unique a accordé 1 352 autorisations. Quatre-vingt-cinq (85) projets ont été agréés au Code des Investissements avec un montant d'investissement prévisionnel estimé à la somme de Cent Soixante Trois Milliards Quatre-Vingt-Quinze Millions Six cent Cinquante Six Mille (163 095 656 000) Francs CFA en volume et plus de deux Mille Cinq Cent Trente Cinq (2 535) emplois prévisionnels.
- 237. Dans le dernier rapport de Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale, le Mali a gagné deux places par rapport au classement 2016. Il passe de la 143ème place à la 141ème place sur les 190 pays. Par ce bond de deux (2) places, le Mali se classe 1er dans la zone UEMOA et dans l'espace OHADA. Le bon classement du Mali dans le Doing Business 2017 est le fruit d'une série de mesures initiées par les autorités maliennes pour améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs étrangers et est imputable aux avancées enregistrées au niveau des indicateurs suivants : création d'entreprises, obtention de prêts et règlement de l'insolvabilité. La durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2012 (3 jours) ; le nombre d'emplois créés par le secteur industrie (soit 2 968) n'est pas revenu au niveau de 2012 (soit 5 364); le nombre de projets agréés au code des investissements a baissé de 214 en 2012 à 85 en 2016, le montant des investissements nationaux a baissé de 125 Milliards de FCFA en 2012 à 93,7 Milliards de FCFA en 2016.

238.En ce qui concerne le développement du secteur privé, il convient de souligner que le cadre institutionnel et juridique des partenariats public-Privé a été adopté par le gouvernement du Mali suivant la Loi n°061 du 30 décembre 2016.

Tableau 50 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 17 (en milliers de FCFA)

	OS 17 : Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie											
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par	propres					
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD			l'aide						
		2016	2016-2018									
2 129 094	544 546	26%	8%	16 951 183	17 546 681	96,61%	3,39%					

239. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 2,129 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève
à 544,5 millions de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 26% par rapport au cadrage 2016 du
CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 8% des crédits ont été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 16,9 Milliards de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 96,6% par
l'aide et à 3,4% par des ressources propres.

Objectif spécifique 18 : Promouvoir le commerce intérieur et extérieur

- 240.Le document de la Politique Nationale de Développement du Commerce du Mali a été validé le 29 décembre 2016 au cours d'un atelier financé par le cadre intégré en collaboration avec la CNUCED, en présence des représentants de plusieurs ministères concernés par la question. La stratégie nationale AGOA/Mali a été adoptée le 25 juin 2016 en atelier. Elle a pour objectif de faciliter l'accès des produits maliens au marché américain notamment le textile et l'habillement, les produits artisanaux en cuir et les produits forestiers dont la gomme arabique et le karité.
- 241. Dans le cadre de la facilitation du commerce intérieur et extérieur, le Mali a organisé la réunion de Coordination des Ministres du C4 sur le Coton et a participé à six réunions sur : (i) la négociation Commerciale dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale, (ii) la surveillance Commerciale de l'UEMOA, (iii) la renégociation commerciale à l'OMC, (iv) l'examen de politique commerciale, (v) les mesures non tarifaires et (vi) le règlement de différends à l'OMC. Le Guide de l'exportation a été mis à jour et distribué en 2000 exemplaires aux acteurs publics et privés concernés.
- 242. Sur le plan interne, l'organisation satisfaisante du secteur du commerce a contribué à contenir l'augmentation du prix des produits de première nécessité. Hormis le sucre dont le prix a légèrement augmenté de 5%, le prix des autres produits de première nécessité (lait, farine, huile) a diminué. L'organisation de 40 missions de contrôle de qualité des produits alimentaires, pétroliers, de biens et services et de sécurité pour les produits dangereux (Gaz, hydrocarbures, insecticides) ont permis d'améliorer la qualité sur le marché. Les instruments de poids et mesures sont contrôlés à travers 120 missions qui ont permis de vérifier 4.724 instruments de mesure toutes catégories confondues.
- 243.L'évaluation rétrospective du projet d'appui aux commerçants détaillants a montré que le projet a contribué à (i) la création de dix-huit (18) Centres de Gestions Agréés, (ii) la formation d'environ 70 000 commerçants détaillants en comptabilité simplifiée et en hygiène et sécurité sanitaire des aliments, (iii) la construction de plus de 7500 équipements marchands, (iv) la mise en place d'une ligne de crédit de plus de 1,8 milliard de FCFA auprès des banques et établissements financiers qui a permis d'appuyer des activités de plus de 3000

- commerçants détaillants, (v) la distribution aux commerçants détaillants de 50 000 emballages biodégradables dans le cadre de la contribution du projet à la protection de l'environnement.
- 244.Le Projet Cadre Intégré du Commerce a contribué à (i) l'organisation des acteurs et professionnels de la filière gomme arabique par la création de 185 Sociétés Coopératives dans 185 communes, 20 Unions de Sociétés Coopératives dans 20 cercles, 6 Fédérations régionales et 2 Confédérations nationales, (ii) la mise en place d'un Fonds de garantie de 424 millions de FCFA à la BCI-Mali SA pour garantir le financement des activités de production et de commercialisation de la gomme arabique ; (iii) la sensibilisation de la diaspora malienne de France a contribué à freiner l'immigration des jeunes par le financement des activités génératrices de revenus dans la filière gomme arabique ; (iv) l'organisation de missions commerciales à Paris (SIA 2016 et SIAL 2016) et à Nairobi (AFIF 2016), (v) la mise en place d'un système de gestion de la qualité dans trois (03) PME de transformation de produits agricoles, (vi) l'accompagnement à la certification BIO/NPO de trois (03) unités de transformation de produits agricoles.

Tableau 51: Evolution des indicateurs du commerce de 2012 à 2016

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur des exportations de biens en Milliards de FCFA	1 769,4	1 371,70	1409,6	1 448,80	1782,4
Valeur des exportations de services en Milliards de FCFA	0,1	286,8	190,9	240,7	108,8
Valeur des exportations non traditionnelles en Milliards de FCFA	452,7	166	322,7	213,2	189,3
Valeur des exportations d'or non monétaire en Milliards de FCFA	1 065,60	864,5	863,5	987	1300,2
Valeur des exportations de coton en Milliards de FCFA	192,3	176,8	166,7	183,9	157,7
Valeur des exportations d'animaux vivant en Milliards de FCFA	58,8	64,4	63,3	68,8	135,2
Part du commerce dans le PIB en %	10,9	11,4	10,9	10,7	10,9

Source: CPS/SICAEPIP

245.Les activités liées au commerce représentent un peu plus d'un dixième de l'activité économique nationale. Cette part est quasiment stable depuis 2012. Après avoir sensiblement diminué entre 2012 et 2013, la valeur des exportations est en augmentation continue, dépassant en 2016 leur valeur de 2012. Les exportations ont augmenté de 23% entre 2015 et 2016. Cette augmentation est surtout liée à l'augmentation importante des exportations d'or non monétaires et de l'exportation d'animaux vivants. Les exportations de service, « non traditionnelles », de coton affichent une diminution de respectivement 43%, 41% et 5%. Les exportations de sésame et de gomme arabique sont en augmentation par rapport à 2014. Celles de mangue ont diminué, suite notamment à des saisies imputées aux mouches des fruits.

Tableau 52 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 18 (en milliers de FCFA)

	0 1 1 ()											
	OS 18 : Promouvoir le commerce intérieur et extérieur											
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD			l'aide						
		2016	2016-2018									
5 993 579	4 104 065	68%	19%	0	4 168 805	0,00%	100,00%					

246. Dans le cadrage budgétaire du CREDD, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 6 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 4,1 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 68% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 19% des crédits ont été exécutés en 2016. Aucune action des partenaires techniques et financiers n'a été enregistrée dans ce secteur. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, ce secteur est intégralement financé par les ressources propres du budget d'Etat.

Objectif spécifique 19 : Consolider les secteurs du tourisme et de l'artisanat

- 247.La Stratégie de Développement du Tourisme du Mali adoptée en 2010 a pour objectif d'accroître les dépenses touristiques au Mali par l'augmentation du nombre d'arrivées internationales et par l'augmentation du poids relatif des segments de clientèle les plus rémunérateurs. Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali et son plan d'Actions 2009-2013, adopté par le Conseil des ministres du 24 mars 2010, a pour objectif général de promouvoir le développement du secteur de l'Artisanat par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. Cinq axes stratégiques ont été définis pour la mise en œuvre de la politique, à savoir (i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des artisans ; (iii) la mise en place de systèmes de financement ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et (v) le renforcement du système d'information et des mécanismes d'aide à la décision. Le premier plan d'actions 2009-2013 a fait l'objet d'une évaluation en 2014. Un second plan d'actions 2014-2018 a été adopté par le Conseil des ministres, le 18 mars 2015.
- 248.Les actions entreprises afin de promouvoir le secteur de l'artisanat se concrétisent par une augmentation continue depuis 2012 des artisans inscrits dans le répertoire des métiers. Leur nombre est passé de 38.148 en 2012 à 43.042 en 2014. Ce nombre a augmenté de 10% entre 2015 et 2016. Plus de 50.000 artisans (51.827) sont désormais inscrits dans le répertoire des corps de métiers. Le montant des exportations des produits artisanaux affiche également une augmentation. Il est passé de 4,4 Milliards de FCFA en 2015 à 5 Milliards de FCFA en 2016. L'opérationnalisation du site web du Système d'information Régional sur l'Artisanat a fortement contribué au développement de l'information statistique sur le secteur.
- 249.Lié notamment à la situation sécuritaire, le secteur « Tourisme, Hôtellerie, Restauration » affiche des performances mitigées. Si la part de ce secteur dans le PIB diminue passant de 0,53% en 2012 à 0,48% en 2016, le nombre d'établissements d'hébergement est en augmentation. Il est passé de 659 en 2013 à 748 en 2016. Le nombre d'entrées des visiteurs par l'aéroport international de Bamako est en constante progression depuis 2012. Il atteint 170 000 en 2016, contre légèrement plus de 100 000 en 2012. Le nombre d'agréments est lui aussi en augmentation depuis 2012. Vingt-cinq agréments pour les établissements d'hébergement, vingt-quatre (24) agréments pour les entreprises de restaurations, quatre (04) agréments pour les night-clubs et soixante-six agréments (66) pour les agences de voyages, ont été délivrés en 2016.

Tableau 53 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 19 (en milliers de FCFA)

y 1 1 (* * * * * *)										
OS 19 : Consolider les secteurs du tourisme, et de l'artisanat										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur			
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur			
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources			
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par l'aide	propres			
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD							
		2016	2016-2018							
3 003 263	1 418 056	47%	13%	207 000	1 825 056	11,34%	88,66%			

250. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 3 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
1,418 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 47% par rapport au cadrage 2016 du
CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 13% des crédits ont été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 207 millions de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 11,34% par
l'aide et à 88,66% par des ressources propres.

Objectif spécifique 20 : Valoriser la production et le patrimoine culturels

- 251.La Politique Culturelle a été adoptée en juillet 2013. Son objectif général est de maximiser la contribution de la Culture au développement durable du Mali, notamment le développement culturel, humain, social et sécuritaire, la bonne gouvernance, la durabilité environnementale, la croissance et la réduction de la pauvreté. La vision sectorielle à long terme est de (i) développer un secteur culturel performant et autonome, capable de sauvegarder son patrimoine ; (ii) renouveler sa créativité, (iii) satisfaire les besoins et les attentes de ses populations et élargir ses audiences à l'extérieur, afin de maximiser sa contribution au développement durable dans toutes ses dimensions culturelles, humaines, sociales, politiques, environnementales et économiques.
- 252. La culture est un secteur d'activités à part entière, qui a ses acteurs spécialisés et ses besoins spécifiques, mais aussi une matière transversale par excellence, qui entretient des liens avec tous les autres domaines de politique sectorielle. C'est également un secteur dont la vitalité ne dépend pas seulement des pouvoirs publics mais aussi et surtout du dynamisme de ses acteurs indépendants et de l'engagement de toutes les forces vives de la société en sa faveur.

Tableau 54 : Evolution des indicateurs du secteur de la Culture

Indicateurs	2014	2015	2016
Montant des exportations des biens culturels (en FCFA)	894 762 402	1 393 401 550	825 332 808
Taux d'évolution des visites du musée	100%	4 ,06%	-19,6%
Nombre de films produits	3	2	4
Taux de la fréquentation des infrastructures culturelles	112,44%	-28,1%	51,4%
Nombre d'entreprises et industries culturelles de livre appuyées	23	17	4
Nombre d'entreprises et industries culturelles de musique appuyées	-	10	32

Source: Budget-Programme/ Culture

- 253.Le montant des exportations des biens culturels a baissé de plus de 40% de 2015 à 2016. Le taux d'évolution des visites du musée a lui aussi régressé de 4,06% en 2015 à 19,6% en 2016. Le manque d'attractivité de l'économie et la situation sécuritaire critique du pays après l'état d'urgence pourraient expliquer cet état de fait. Par contre, le nombre de films produits et le taux de fréquentation des infrastructures culturelles ont quant à eux, progressé de 2015 à 2016. L'acquisition de nouveaux matériels a permis d'accroître le nombre de films produits. Cependant, ceux-ci n'ont pas pu être exploités et les salles non réhabilitées pour insuffisance de ressources. Les activités de numérisation de la mémoire cinématographique n'ont pas pu être menées à hauteur de souhait pour insuffisance de ressources humaines et financières.
- 254.Les activités relatives aux campagnes de fouilles archéologiques et les missions de recherche n'ont pas pu être menées à cause de l'insécurité. La réhabilitation et la restauration des sites et monuments n'ont pas pu être réalisées de façon satisfaisante pour insuffisance et faible mobilisation des moyens financiers. La reprise des activités de créations a été timide, mais tend vers une nette amélioration.

Tableau 55 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 20 (en milliers de FCFA)

	OS 20 : Valoriser la production et le patrimoine culturels											
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD									
		2016	2016-2018									
5 999 285	6 860 567	114%	34%	770 915	7 689 312	10,03%	89,97%					

255. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 6 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 6,9 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 114% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 34% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 771 millions de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 10% par l'aide et à 90% par des ressources propres.

VI. AXE STRATEGIQUE 2 « DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE»

6.1 Domaine prioritaire 8 => Développement des compétences

Objectif spécifique 21 : Améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabétisation

256.Entre la fin du PRODEC et la mise en place d'un nouveau programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC 2), le Gouvernement du Mali, en accord avec les partenaires techniques et financiers, a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un programme intérimaire pour gérer cette phase transitoire à compter de 2014. Ce programme intérimaire a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2017.L'objectif de développement du programme intérimaire de relance de l'Education 2015-2017 est d'accroître l'accès à l'éducation et d'améliorer la qualité des apprentissages et de leurs environnements.

Tableau 56: Evolution des indicateurs de l'Education

Intitulé des indicateurs	Lien/ODD Structure resp Pério		Périodicité	Valeur de référence	Réalisations	Valeurs cibles		les
		iesp		2015	2016	2016	2017	2018
Taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	68,10%	69,6	68,50%	69%	70%
Indice de parité fille/garçon	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	0,85	0.86	0,86	0,87	0,88
Taux d'Admission au premier cycle	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	59,6	62,7	65,1	65,1	67
Ratio élèves-maître au primaire	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	37	39	<37	<37	<37
Taux d'achèvement au premier cycle de l'enseignement fondamental	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	49,8	46,2	50,50%	51,00%	51,50%
Taux brut de scolarisation au secondaire	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	16,6	16,5	17%	18%	19%
Taux de succès au baccalauréat	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	17,82	24,03	18%	18,50%	19%
Nombre d'élèves à l'enseignement supérieur	ODD4	CPS/ Educ	Annuelle	75 425	75590	80 000	85 000	90 000

Source: CPS/Secteur Education

257. Le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental a progressé d'1,5 point de pourcentage entre 2015 et 2016. Il s'établit à 69,6% en 2016, contre 68,1% en 2015. Le taux ainsi réalisé dépasse la valeur cible fixée pour 2016 et pour l'année 2017. Elle avoisine presque la cible fixée pour 2018. Cette augmentation s'explique surtout par la sensibilisation. Toutefois, cette augmentation a été limitée dans certaines régions comme Koulikoro et Ségou, et elle demeure plus faible pour les filles et les populations en zone rurale. La cible fixée pour l'indice de parité fille/garçon a également progressé et a atteint la cible fixée pour 2016. En effet, l'indice est passé de 0,85 à 0,86. Cette progression s'explique par la poursuite de la politique nationale en matière de scolarisation des filles. L'un des objectifs de cette politique est l'atteinte de la parité fille/garçon en termes de fréquentation scolaire dans toutes les régions et particulièrement dans celles où la déperdition des filles est assez élevée (Mopti, Ségou, Sikasso par exemple). Des mesures incitatives ont été prises comme la fourniture de matériels scolaires (livres de lecture, cahiers, calculatrices, etc.) aux filles pour accroître leur scolarisation et leur fréquentation scolaire.

258.En dépit d'une progression du taux d'admission au premier cycle qui est passé de 59,6% à 62,7%, la cible fixée à 65,1% n'a pas été atteinte. Alors que le ratio « Elèves-Maître » devait se situer en deçà de 37 élèves,

cet indicateur a augmenté, passant de 37 à 39 entre 2015 et 2016. Cette tendance peut s'améliorer en mettant l'accent sur le recrutement de personnel enseignant et la construction de salles de classe. Le taux d'achèvement au premier cycle de l'enseignement fondamental a subi une contre-performance. En effet, il a diminué passant de 49,8% à 46,2%, soit une régression de plus de 3 points de pourcentage, très nettement inférieure à la cible fixée pour 2016 à 50,5%. Cette baisse du taux d'achèvement se manifeste différemment dans les régions. Ainsi, le District de Bamako et la région de Koulikoro ont les plus forts taux avec respectivement 67,6% et 57,7%. Comme pour les autres indicateurs, les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal affichent les scores les plus faibles. Leurs taux d'achèvement sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Des efforts doivent être déployés pour enrayer cette baisse. Le taux brut de scolarisation au secondaire affiche également une contre-performance. Il a légèrement régressé passant de 16,6% à 16,5%, ce qui ne lui a pas permis d'atteindre la cible fixée à 17%. Cette baisse s'explique en partie par le faible taux d'admission au DEF qui touche autant les filles que les garcons.

- 259.Les indicateurs concernant le taux de succès au baccalauréat et le nombre d'étudiants sont plus encourageants. En effet, le taux de succès au baccalauréat a progressé nettement passant de 17,8% à 24% entre 2015 et 2016, pour une cible fixée à 18%. Le nombre d'étudiants a légèrement progressé entre 2015 et 2016, passant de 75.425 à 75.590, en deçà de la cible fixée à 80.000. Au niveau de l'enseignement supérieur, les effectifs ont augmenté depuis la déconcentration et la décongestion de certaines universités. Les grandes écoles ont reçu 6 358 étudiants contre 69 232 étudiants pour les universités. Les femmes représentent moins du tiers des effectifs (30,68% pour les grandes écoles et 30,18% pour les universités). L'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako, l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako et l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako ont reçu 59 892 étudiants sur les 75 590 étudiants.
- 260. Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater que le pays a connu une croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2016 (34,3 %) soit une augmentation de 13 points de pourcentage entre les deux dates. Quel que soit l'année, l'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes avec une forte diminution de l'écart entre les deux sexes en 2016.

Tableau 57: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1
2016	35,0	25,5	9,5	34,3

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2013, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016

261.On constate que les pauvres sont moins alphabétisés dans toutes les régions par rapport aux moins pauvres, exceptée la région de Tombouctou. L'écart est plus prononcé dans les régions de Gao, Sikasso et Koulikoro avec respectivement 28 ; 16,1 et 13,7 points de pourcentage et dans le District de Bamako (21,6 %).

62 58 41 40 38 33 31 30 30 27 22 21 21 17 Kayes Koulikoro Sikasso Ségou Mopti Tomb ouctou Gao Bamako

Figure 14: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)

Source: EMOP-2016

■ Pauvres ■ Non pauvres

262. Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, les pauvres de Bamako et des autres villes urbaines ont un taux d'alphabétisation dépassant celui de la moyenne nationale.

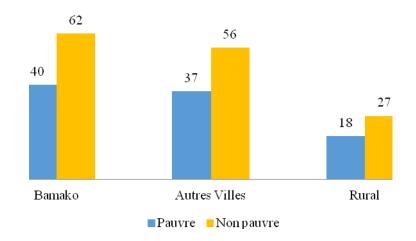


Figure 15: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)

Source: EMOP-2016

263.Le taux d'alphabétisation est élevé dans les ménages où la situation financière du ménage est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

Tableau 58 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 21 (en milliers de FCFA)

				· ·						
OS 21 :Améli	OS 21 : Améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabétisation									
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur			
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur			
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources			
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par	propres			
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD			l'aide				
. ,	·	2016	2016-2018							
282 929 996	268 801 537	95%	28%	37 197 830	311 605 001	11,94%	88,06%			

- 264. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 282,9 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève
 à 268,8 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 95% par rapport au cadrage 2016 du
 CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 28% des crédits ont été
 exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
 l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 37,2 Milliards de FCFA. En fonction
 de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 11,9% par
 l'aide et à 88,1% par des ressources propres
- 265.La situation socio politique et le conflit armé qui ont fortement perturbé ces deux dernières années le système éducatif ont démontré le besoin pour le secteur de mieux se préparer à faire face aux crises complexes (tel que le conflit armé au Nord) et aux catastrophes naturelles (inondations). Face à la persistance des écarts entre filles et garçons et des disparités régionales dans la scolarisation des filles (accès, rétention, achèvement), l'accès des filles et leur maintien à l'école demeurent une préoccupation majeure et des efforts budgétaires sont consentis dans le sens de la réduction de cet écart.
- 266. Le secteur est confronté à une multiplicité des intervenants et des procédures qui entrainent des problèmes de coordination et de communication entre les collectivités territoriales, les services déconcentrés, les organisations de la société civile et la population. En outre, le suivi de l'effectivité des dépenses effectuées sur les ressources transférées, le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus de gestion des ressources transférées, l'absentéisme des enseignants, le non-respect du temps réel d'apprentissage, le manque de suivi des enseignants et la non-application par les autorités compétentes de la réglementation en vigueur en matière de gestion des enseignants demeurent des défis qui doivent trouver des réponses efficaces afin d'améliorer les performances du secteur.

Objectif spécifique 22 : Favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses

267.La Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'actions opérationnel (2015-2017) ont été adoptés le 18 mars 2015 en Conseil des ministres. Son objectif général est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Ils intègrent les orientations nationales en matière de développement de richesses stimulé par une croissance économique équilibrée d'ici l'horizon 2018, porteuse de création d'emplois massifs et durables, en faveur notamment des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activités. La Politique Nationale de Formation Professionnelle a été adoptée le 29 juillet 2009. Son objectif général est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes. La mise en œuvre de la Politique Nationale de Formation Professionnelle se réalise à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) dont le premier plan d'actions a été adopté en 2014. Aussi, un cadre législatif et réglementaire a été mis en place à travers la promulgation de la Loi N° 2016-026 du 14 juin 2016 relative à la formation professionnelle.

- 268. Dans le secteur de l'Emploi et de la Formation, trois cent vingt-deux (322) activités ont été prévues en 2016 dont 200 ont été réalisées ; 49 sont en cours de réalisation et 73 ne sont pas réalisées. L'évaluation des activités réalisées et de celles en cours de réalisation donne un taux de réalisation de 72%.
- 269.En termes de création d'emplois, 67 204 emplois ont été créés dans le secteur formel dont 20 908 emplois privés (soit 31,1%) et 46 296 emplois publics (soit 68,9%). Les emplois occupés par les hommes représentent 51 329 (soit 76,4%) de l'ensemble contre 5 521 (soit 8,2%) pour les femmes et 10 354 (soit 15,4%) de non précisés. Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Plus de 64 % des emplois ont été créés dans le secteur des services fournis aux collectivités, services sociaux et services personnels. Ce secteur est suivi par celui des banques et assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises qui a enregistré 3 127 (soit 15%) de créations d'emplois. La branche électricité/eau a enregistré le plus bas nombre d'emplois, 239 (soit 1,1%) de l'ensemble
- 270. Sur les 20 908 emplois privés, 16.225 sont occupés par des personnes dont l'âge est compris entre 15 et 40 ans. Parmi celles-ci les jeunes âgés de 25 à 35 ans occupent la majorité des emplois (10 957 soit 52,4%). Par ailleurs, 4 318 emplois sont occupés par des personnes ayant dépassé 40 ans. Dans le cadre de l'intermédiation, 14 012 demandes d'emploi ont été enregistrées en 2016 contre 26 853 en 2015 par les services d'intermédiation sur toute l'étendue du territoire.
- 271.Le taux de chômage a enregistré une augmentation de 0,45 point de pourcentage en passant de 9,60% en 2015 à 10,05% en 2016. Cependant, l'intervention effective des projets structurants au niveau du département à savoir entre autres : le FIER, le PROCEJ, l'ACEFOR, pourrait influer positivement sur les performances de l'emploi et de la formation professionnelle et entraîner la baisse du taux de chômage.
- 272. Dans le domaine de la formation professionnelle les réalisations suivantes ont été enregistrées :
 - Formation modulaire qualifiante développée en partenariat avec les centres de formation, les organisations professionnelles, les collectivités territoriales, etc.: 404 formés dont 250 hommes et 154 femmes dans les CFP publics et avec l'Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation Professionnelle (ACEFOR), 599 formés dans les CFP publics et privés dont 576 hommes et 23 femmes qui ont reçu chacun un kit pour s'installer;
 - Apprentissage de type dual développé dans le secteur de l'artisanat en partenariat avec le FAFPA et les acteurs du secteur (la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM), l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM) et autres Organisations professionnelles) : 1688 formés dont 788 hommes et 900 femmes en 2016 ;
 - Formation de type tutorat : identification de1162 espaces de travail ; sélection et placement de 4648 jeunes en apprentissage auprès des 1162 maîtres d'apprentissage formés en pédagogie d'apprentissage.

Tableau 59 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 22 (en milliers de FCFA)

OS 22 : Favo	OS 22 : Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières							
<u>porteuses</u>	porteuses							
Cadrage CREDD 2016 (Ressources Propres)	Montant exécuté (ressources propres liquidées	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD 2016	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD 2016-2018	Montant d'aide prévu en 2016 dans le CRMT	Total (Ressources propres + Aide CRMT	% du secteur financé par l'aide	% du secteur financé sur ressources propres	
4 977 163	6 919 387	139%	39%	15 429 789	22 415 452	68,84%	31,16%	

273. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 4,977 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 6,919 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 139% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 39% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 15,4 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 68,84% par l'aide et à 31,16% par des ressources propres.

Objectif spécifique 23 : Soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté.

- 274. Au Mali, la politique cadre en faveur des Jeunes adoptée par le Gouvernement en février 2012, vise le bienêtre fondé sur la recherche de l'épanouissement, le renforcement des capacités, la construction citoyenne, la promotion du volontariat en milieu jeunes et les mesures de création d'emplois chez cette frange de la population. Adoptée en avril 2015 par le gouvernement en Conseil des Ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale. L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali. Toutes ces politiques entrent en droite ligne de la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) et contribuent à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable n°4, 5, 10 et 16.
- 275. Afin de promouvoir les activités liées à la jeunesse, différentes initiatives ont permis de former des encadreurs et des jeunes. Cinq infrastructures de jeunesse ont été construites. Dix mille jeunes ont été mobilisés au cours de la journée internationale de la Jeunesse pendant laquelle 10000 plants ont été mis en terre, 11000 briques confectionnées et 02 foyers de jeunes réhabilités. Afin de faciliter la pratique du sport, il a été, entre autres, procédé à : la construction du mur de clôture et à des travaux d'électricité du stade Modibo KEITA, à la construction du Centre de Médecine du Sport, aux travaux de réhabilitation du Stade Mamadou KONATE, la poursuite de la construction du bassin de natation de l'INJS, la réception de matériels informatiques et d'équipements sportifs pour le compte de l'Institut National pour la Jeunesse et les Sports, la réception de trois logements d'astreinte, trois terrains de basket et de l'éclairage au Lycée Sportif Ben Oumar SY (LSBOS), la réception des matériels informatiques et d'équipements sportifs pour le compte du Lycée Sportif Ben Oumar SY.
- 276.Le Mali a été représenté à différentes occasions lors de rencontres sportives internationales, notamment dans les domaines du Foot, du Basket-Ball, du Taekwondo. La Fonction publique de l'Etat a absorbé 95% des diplômés de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports. Les autres ont été soit absorbés par la Fonction publique des Collectivités, les ONG, les entreprises, ou ont créé leur propre entreprise. En outre les résultats suivants ont été enregistrés: 27 jeunes talents sur 244 ont évolué dans les championnats nationaux et en équipe nationale, soit un taux de 11,06%; 70 jeunes talents du LSBOS étaient des filles sur un effectif total de 244 soit un taux de 28,68%; sur les 88 jeunes talents du LSBOS, candidats aux examens nationaux, 26 ont été admis soit un taux d'admission de 29,64%.

Tableau 60 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 23 (en milliers de FCFA)

OS 23 : Soute	OS 23 : Soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté.								
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur		
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur		
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources		
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par	propres		
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD			l'aide			
		2016	2016-2018						
8 849 165	3 092 268	31%	9%	941 747	4 066 955	23,16%	76,84%		

277. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 8,849 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 3,092 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 31% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 9% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 941,7millions. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 23,16% par l'aide et à 76,84% par des ressources propres.

6.2 Domaine prioritaire 9 => Développement des services sociaux de base

Objectif spécifique 24 : Améliorer l'état de santé de la population et lutter contre le VIH/Sida

- 278.La Politique sectorielle de santé et de population adoptée le 15 décembre 1990 définit le cadre d'intervention du secteur de la santé. La Loi d'orientation sur la santé n ° 02 049 du 22 Juillet 2002 fixe les grandes orientations du cadre d'intervention. Les politiques et les stratégies de santé sont mises en œuvre à travers des plans décennaux et des programmes quinquennaux. Le Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) pour la période 2014-2023 qui constitue la troisième génération est à sa troisième année d'exécution à travers le PRODESS III. Celui-ci comporte onze objectifs stratégiques qui couvrent les priorités en matière de santé, d'hygiène publique, de nutrition, de développement social et de promotion de la famille.
- 279.Les activités de référence/évacuation ont été organisées dans l'ensemble des 65 districts sanitaires au cours de l'année 2016. Chaque Centre de Santé de Référence (CSRef) dispose d'au moins une ambulance médicalisée fonctionnelle avec comme résultats 32 735 femmes et 5 808 nouveau-nés référés/évacués et pris en charge. La proportion moyenne des consultants référés a été de 9,6% en 2016 contre 14,3% en 2015. Une nette baisse (- 4,7 point de pourcentage) qui serait due entre autres à une insuffisance de rapportage. Seul l'Etablissement Public Hospitalier (EPH) du Point G a un taux de consultants référés acceptable (51,8%). Il ressort que les EPH continuent d'être utilisés comme des structures de premier contact. Des efforts doivent être fournis pour l'amélioration du rapportage des cas référés en utilisant les registres de consultations. Des actions de sensibilisation doivent être menées auprès des populations pour améliorer la fréquentation des structures de santé de 1ère et 2ème référence en respectant la pyramide sanitaire qui suit le circuit suivant : CSCom →CSRéf →Hôpital 2ième référence → EPH de 3ième référence.
- 280.Le taux global de mortalité intra hospitalière en pédiatrie dans les EPH en 2016 (11,1%) est globalement en baisse par rapport au niveau de 2015 (15,2%). Cependant, une hausse sensible entre 2015 et 2016 est notée dans les EPH suivants : Kayes : de 8,8% à 19,7% soit une détérioration allant du simple au double (+ 8,9 point de pourcentage), Mopti : de 11,3% à 19% (+ 7,7 point de pourcentage), CHU Gabriel Touré : de 22% à 24,1% (+ 2,1 point de pourcentage). La proportion de décès maternels dans les EPH a été de 2,6% contre 1,6% en 2015. Ceci correspond à une hausse de 1,0 point de pourcentage. Les taux les plus élevés (en hausse par rapport à 2015), ont été enregistrés à l'EPH de Ségou (6,3%) suivi de celui de Sikasso avec 3,0%. Cette hausse nécessite une recherche action dans les services de gynécologie sur la qualité des soins dans les services de gynéco-obstétrique. Des études spécifiques (qualité des soins néonataux obstétricaux) doivent être menées pour déterminer les causes.
- 281.Le taux global d'occupation des lits (TOL) dans les services de pédiatrie des hôpitaux a augmenté en passant de 35,0% en 2015 à 56% en 2016 soit une hausse de 21 points de pourcentage. Ceci pourrait s'expliquer en partie par une augmentation de la fréquentation des services d'hospitalisation des pédiatries en 2016 qui n'a pas été suivi par une augmentation du nombre de lits. Les EPH de Tombouctou (84%) et de Mopti (85%) ont dépassé la norme de l'OMS qui est de 80%. Les services de pédiatrie de ces Hôpitaux ont besoin d'une augmentation de leur capacité d'accueil pour remplir leurs missions. Les TOL de l'Hôpital du Mali (63%) et celui de Sikasso (73%) méritent une attention particulière car ils atteindront bientôt le seuil de l'OMS.
- 282. Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, l'effectivité de la gratuité des intrants de lutte contre le paludisme pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes est assurée ainsi que la gratuité des tests de diagnostic rapide pour toute la population. Les femmes enceintes ont reçu 80 575 Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide Longue Durée (MILD) et les enfants de moins de 5 ans, 73 087 MILD. En ce qui concerne la lutte contre la tuberculose, 7035 cas toutes formes confondues ont été notifiés en 2016 contre

7015 en 2015. Aucun cas de choléra et de Maladie à Virus Ebola (MVE) n'a été enregistré en 2016 sur l'ensemble du territoire national.

- 283.Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le VIH grâce à l'engagement politique du Gouvernement et l'accompagnement constant des PTF. Les efforts doivent être renforcés pour atteindre les objectifs d'élimination du VIH/SIDA à l'horizon 2030. Le VIH a une prévalence de 1.1% dans la population générale de 15-49 ans (EDSM V). Un total de 149 544 clients ont été conseillés dont 88 465 personnes dépistées dans les 407 sites intégrés (Centre de Conseil de Dépistage Volontaire (CCDV) fonctionnels). La proportion de positivité est de 3,48% avec 5 207 VIH+ sur les 149 544 cas dépistés. Le nombre de femmes enceintes VIH + en 2016 est de 1716 et les Femmes enceintes ayant reçu la prophylaxie ARV est de 1 639 en 2016. Quant aux nouveaux -nés de mères VIH+ le nombre est de 1 359 cas en 2016, ceux ayant reçu les ARV en Prophylaxie sont de 1 341. Le nombre de patients suivis sous ARV est passé de 31 472 en 2014 à 34 974 en 2015 et 37 902 en 2016. Dans le cadre de la Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME), les femmes ayant bénéficié de counseling (CPN, salle de travail et post partum immédiat) sont de 380 072, parmi elles, 250 451 femmes (65,89%) ont été dépistées au VIH. Le nombre de femmes enceintes séropositives est de 1 716, soit 0,68% de positivité. La proportion de femmes enceintes séropositives ayant bénéficié d'ARV est de 95,51%.
- 284.Le dépistage des enfants Malnutris Aigus et Modérés (MAM) a concerné 138 953 cas sur 148 368 attendus et pour les cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) 120 229 cas ont été dépistés sur 129 782 attendus. Les Taux de guérison MAM (89%) et MAS (91%) sont supérieurs aux standards du protocole Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Adolescent (PCIMA).

Tableau 61 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 24 (en milliers de FCFA)

OS 24 : Amélio	OS 24 : Améliorer l'état de santé de la population et lutter contre le VIH/Sida								
Cadrage CREDD 2016 (Ressources Propres)	Montant exécuté (ressources propres liquidées	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD	Montant d'aide prévu en 2016 dans le CRMT	Total (Ressources propres + Aide CRMT	% du secteur financé par l'aide	% du secteur financé sur ressources propres		
285.	50 024 420	2016	2016-2018	05 242 000	150 102 545	EC 0C0/	12 110/		
69 000 606	59 824 429	87%	25%	85 343 088	150 103 545	56,86%	43,14%		

286. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 69 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 59,8 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 87% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 25% des crédits ont déjà été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 85,3 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 56.86% par l'aide et à 43.14% par des ressources propres.

Tableau 62 : Evolution des indicateurs du secteur de la Santé

Indicateurs	2015	2016
Nombre de CSCOM fonctionnels	1240	1296
PMA < 5 Km (%)	58	58
PMA < 15 Km (%)	87	81
Fréquentation (NC/Hbts/An)	0,41	0,40
Consultations Prénatales (%)	75	76
Accht Assistés (%)	57	66,03
Nombre de césarienne au Mali	22413	23850
Penta3 <12mois (%)	91	94
Taux de prévalence contraceptive PF (%)	15%*	15%

Source: SLIS 2016 * Selon le MICS 2015

287. Certains indicateurs de santé ont connu une évolution significative. Ainsi le nombre de nouvelles utilisatrices de la PF en 2016 s'élève à 186 107. Cette augmentation serait due entre autres à l'implication des leaders

religieux et à l'intensification des campagnes de sensibilisation dans tout le pays. Le taux d'accouchements assistés a connu une augmentation de 9,03 points de pourcentage entre 2015 et 2016. Le nombre de césarienne a aussi augmenté de 6,02% ainsi que le taux de vaccination (penta 3) chez les enfants de moins de 1 an qui a augmenté de 3 points. Par contre, l'accessibilité géographique au PMA à moins de 5 km est restée stationnaire et celle au PMA dans un rayon de 15 km a connu une légère baisse (soit -6%), malgré la création de 56 nouveaux CSCom. Ceci serait dû au non-respect de la carte sanitaire et au déplacement des populations du nord vers d'autres zones à cause de l'insécurité. Le taux de médicalisation des CSCom est passé de 32,63% en 2015 à 33% en 2016 pour une valeur cible de 40%.

288.Les difficultés de la composante santé se résument comme suit : la faible mobilisation des ressources financières au regard des activités stratégiques développées, l'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité surtout au niveau régional et local, le retard dans le paiement de la contribution des mairies pour le fonctionnement des ASACO, l'insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés, insuffisance/rupture de médicaments dans les pharmacies des CSCOM, la non fonctionnalité de certaines structures sanitaires du fait de l'insécurité résiduelle.

Objectif spécifique 25 : Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique

- 289.Le secteur de l'eau et l'assainissement est régi par la politique nationale de l'eau, élaborée en 2006, la lettre de politique sectorielle de l'hydraulique urbaine, élaborée en 2010 et la politique nationale de l'assainissement. Dans le domaine de l'eau, la politique nationale de l'eau, s'articule autour de la stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable et de la stratégie nationale de suivi-évaluation des ressources en eau. Dans le domaine de l'assainissement, la politique nationale de l'assainissement s'articule autour de la stratégie nationale de gestion des déchets solides, la stratégie nationale de gestion des déchets liquides, la stratégie nationale de gestion des déchets spéciaux et la stratégie nationale de transfert des compétences dans le domaine de l'assainissement.
- 290.Les politiques et stratégies nationales de l'eau et de l'assainissement, sont mises en œuvre à travers le Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA), mis en place en 2006 et basé sur un budget-programme par objectif et un cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) triennal, sur la base des plans d'actions nationaux d'accès à l'eau potable (PNAEP), d'appui à la mise en œuvre de la GIRE (PA-GIRE), les business- plan de la SOMAPEP-SA et de la SOMAGEP-SA et des plans stratégiques d'assainissement (PSA). Le PROSEA est en cours d'évaluation de la phase une, qui a été axée sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015, et de la formulation d'une nouvelle phase en rapport avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).
- 291.La SOMAPEP SA a réalisé des travaux de renforcement de production, d'extension de réseaux de distribution et de réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau dans certains centres du périmètre de concession. Sur une prévision totale de 100,814 millions de m³, la production de l'ensemble SOMAGEP-SA a été de 99,577 millions de m³ en 2016 soit un taux de 98,77%. Cette production est en augmentation de 2,52% par rapport à celle de 2015 (97,132 millions de m³). La quantité d'eau facturée pour l'ensemble SOMAGEP-SA en 2016 a été de 75,870 millions de m³, en hausse de 3,43% par rapport à 2015 (73,354 millions de m³).
- 292. Sur une prévision 72,445 millions de m³ la production d'eau à Bamako a été de 70,574 millions de m³ en 2016, soit un taux de réalisation de 97,42%. Cette production est en augmentation de 1,51% par rapport à 2015 (69,520 millions de m³). Cette croissance a été obtenue essentiellement grâce à l'accroissement de la demande. Sur une prévision de 28,369 millions de m³, la production de l'ensemble des Centres de l'Intérieur (Kayes, Kita, Nioro du Sahel, Koulikoro, Kati, Koutiala, San, Sikasso, Bougouni, Sélingué, Bandiagara, Mopti, Tombouctou, Gao, Markala, Ségou et Kidal) a été de 29,003 millions de m³ en 2016, soit un taux de réalisation de 102,23%. La production a augmenté de 5,04% par rapport à 2015 (27,646 millions de m³) et de 2,2% par rapport à l'objectif 2016 (28,369 millions de m³). Cette hausse de production a été enregistrée

- dans tous les centres à cause de la demande et la mise en exploitation de l'Adduction d'Eau Potable (AEP) de Kati et les forages de Nioro du sahel.
- 293. Pour l'ensemble SOMAGEP-SA, le nombre de nouveaux branchements réalisés en eau en 2016 a été de 11 887 contre 11 431 en 2015. Le nombre de nouveaux branchements est en hausse de 3,99 % par rapport à l'année de 2015. Au niveau des agences de Bamako, 7 897 branchements eau ont été réalisés en 2016 contre 8 160 en 2015, soit une baisse de 3,22%. Les Centres de l'Intérieur ont réalisé 3 990 branchements en eau en 2016 contre 3 271 en 2015, soit une hausse de 2,98%. Le nombre total d'abonnés eau pour l'ensemble SOMAGEP-SA a été de 187 467 contre 174 752 en 2015, soit une augmentation de 7,28 %. Le nombre total d'abonnés en eau au 31 décembre 2016 pour Bamako a été de 116 211 contre 107 827 en 2015, soit une hausse de 8%. Le nombre d'abonnés pour les Centres de l'Intérieur connaît une hausse de 6.47%, soit 71 256 en 2016 contre 66 925 en 2015.
- 294. Par ailleurs, le nombre de villages/sites dépourvus de point d'eau potable (abstraction faite des hameaux et quartiers éloignés) a été réduit de 2 226 à l'issue de l'inventaire de 2003 à 1286 au 31 décembre 2016. Au total 54 villages sans Point d'Eau Moderne (PEM) ont été dotés en PEM au cours de l'année 2016 répartis dans les régions de Kayes (4), Koulikoro (12), Sikasso (5), Ségou (7), Mopti (18) et Tombouctou (8) soit une réduction de 4,3 points en pourcentage du nombre total de villages sans aucun PEM. La réalisation de ces points d'eau participe à l'amélioration de l'équité dans l'accès à l'eau potable au Mali.
- 295. Sur les 5 588 analyses de Potentiels d'hydrogène (PH) réalisées par le Laboratoire National des Eaux, 5 435 échantillons ont des PH conformes et 153 échantillons ont des potentiels d'hydrogène non conformes aux normes. Avec 48 échantillons non conformes, la région de Kayes a enregistré le plus grand nombre de non-conformité de PH, suivi du district de Bamako avec 43 échantillons non conformes ; par contre tous les échantillons reçus de Kidal, Ménaka et Tombouctou sont conformes. Sur les 5 115 analyses de nitrates réalisées durant l'année, 256 échantillons ne sont pas conformes aux directives de l'OMS et à la norme malienne de l'eau potable. Le taux de non-conformité est de 5,00%. Au total 5 884 analyses bactériologiques ont été réalisées parmi lesquelles 5 281 échantillons répondent aux directives de l'OMS et à la norme malienne de l'eau potable soit 89,75%. Sur un total de 603 échantillons non conformes, il a été constaté un taux de non-conformité de 10,25%. La majorité des eaux non conformes provient des forages non équipés, nouvellement équipés et des puits.
- 296.En matière de réduction durable de l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement : 2 487 villages ont acquis le statut Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL) soit 90% et 2 346 villages ont été certifiés soit 85%. Dans le but d'atteindre le maximum de personnes et de familles pour un changement de comportement, des efforts de sensibilisation et d'information ont été effectués par les Services d'Assainissement de Contrôle de Pollution et des Nuisances, les ONG, les associations d'assainissement et les entreprises pour l'adhésion des populations au service des Groupements d'Intérêt Economique (GIE). Afin d'améliorer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement, un certain nombre d'infrastructures ont été construites (puisards, latrines, dépôts de transit, collecteurs, caniveaux), mais le niveau de réalisation est jugé très faible par rapport aux prévisions.

Tableau 63 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 25 (en milliers de FCFA)

OS 25 : Prom	OS 25 : Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique								
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur		
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur		
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources		
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par	propres		
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD			l'aide			
, ,		2016	2016-2018						
12 675 978	10 811 921	85%	24%	76 137 944	87 099 251	87,42%	12,58%		

297. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 12,675 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 10,8 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 86% par rapport au cadrage 2016 du

- CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 24% des crédits ont déjà été exécutés en 2016.
- 298.Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 76,1 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 87,4% par l'aide et à 12,6% par des ressources propres.

Tableau 64 : Evolution des indicateurs de l'eau et l'assainissement

Lien ODD	Indicateurs	Valeur de Reference 2015	Prévisions 2016	Réalisations 2016
ODD6	Taux d'accès à l'eau potable	65,3%	67%	66,9%
ODD6	Taux d'accès à un service d'assainissement amélioré et durable	24 %	28%	27%
0DD6	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	25,36%	40%	30,67%

Source: CPS/SEEUDE

299.L'accès à l'eau potable s'est amélioré passant de 65,3% en 2015 à 66,9% à 2016. La cible fixée à 67% a quasiment été atteinte. Sur la base du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2009, le taux d'accès à l'eau potable en 2016 est de : 65,3% en milieu rural (contre 63,3% en 2015), 70,6% en milieux urbain et semi urbain (contre 70% en 2015). L'accès à un service d'assainissement amélioré et durable a progressé. Il est passé de 24% à 27%, soit légèrement en deçà de la cible prévue. Enfin, le nombre de ménages disposant de latrines améliorées a augmenté de 5 points passant de 25,36% à 30,67%. Cette augmentation n'a pas permis d'atteindre la cible qui était fixée à 40%.

Objectif spécifique 26 : Moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat

- 300.La vision de la Politique Nationale de la Ville est de faire de la Ville malienne un espace agréable, sûr et prospère, moteur de son développement et de celui de son hinterland ; un espace où le citadin est au cœur des initiatives publiques, prêt à assumer toutes ses responsabilités ; un espace d'expressions socioculturelles diverses, sources d'harmonie et renforçant une démocratie locale indispensable au progrès. Il s'agit plus spécifiquement de : (i) maitriser la Croissance des Villes, (ii) appuyer l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers précaires, (iii) faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes, (iv) appuyer la promotion des matériaux locaux de construction.
- 301. L'Observatoire National de la Ville (ONAV) et la Cellule de Suivi de la Politique Nationale de la Ville ont été créés. "Plus de 10 000 mètres linéaires de caniveaux ont été réalisés à Bamako, Kayes et Sikasso. Des études ont été réalisées portant sur l'amélioration des quartiers spontanés des villes de Bamako, Kayes, Nioro, Kita, Koulikoro, Dioïla, Sikasso, Kadiolo, Ségou et Mopti. Les études sur les profils urbains des villes de Bamako, Kayes, Sikasso, Koutiala, Ségou, Koulikoro, Bandiagara, Bafoulabé, Dioïla et Bla, ont également été réalisées. Plusieurs programmes de logements sociaux se sont poursuivis : 270 logements dans les régions sur financement de l'Etat, 2 721 logements sociaux en Partenariat- Public- Privé (PPP), 2 474 logements sociaux par les Coopératives d'Habitat bénéficiaires de l'appui du Gouvernement. Trente (30) logements tests ont été construits en matériaux locaux de construction. Des VRD ont été réalisés pour les 500 logements dans les régions sur le programme 2015.

Tableau 65 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 26 (en milliers de FCFA)

OS 26 : Mode	OS 26 : Moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat								
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'ai	de	Total	% du	% du secteur	
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 20	16	(Ressources	secteur	financé sur	
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le		propres +	financé	ressources	
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT		Aide CRMT	par	propres	
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD				l'aide		
		2016	2016-2018						
10 127 518	3 139 392	31%	9%	20 630 586		23 789 362	86,72%	13,28%	

- 302. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 10,1 Milliards de FCFA. Le montant exécuté du
 budget d'Etat s'élève à 3,1 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 31% par rapport au
 cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 9%
 des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de
 fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 20,6
 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique
 aurait été financé à 86,7% par l'aide et à 13,3% par des ressources propres.
- 303.Les actions menées dans le cadre de la maitrise de la croissance des villes n'ont pas été satisfaisantes en raison : de l'insuffisance des ressources, de l'insécurité, de la suspension des opérations d'urbanisme etdu non-respect des textes en vigueur. Le faible taux de réalisation des Plans d'Urbanisme Sectoriel est surtout lié à l'insuffisance des ressources. L'accès au logement pour un plus grand nombre de personnes n'a pas été effectif compte tenu des occupations illicites sur les sites, des difficultés financières pour la réalisation des travaux de viabilisation et des voies d'accès. Sur une prévision de 11 373 logements sociaux construits et livrés, seulement la moitié a été réalisée (5 695).

6.3 Domaine prioritaire 10 =>Développement social, Actions Humanitaires et Solidarité

Objectif spécifique 27 : Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille

- 304.Une Politique Nationale Genre (PNG) a été adoptée en octobre 2010, dont les orientations et les axes stratégiques visent à garantir les droits et la promotion des femmes dans tous les domaines sectoriels. Le plan d'actions triennal constitue la feuille de route qu'entend suivre le Département. L'une des innovations de la PNG a été l'introduction de l'approche Planification et Budgétisation Sensibles au Genre (PBSG) dans le processus budgétaire. L'approche PBSG s'est concrétisée par l'élaboration d'une annexe budgétaire communément appelée « rapport genre », qui retrace les actions et mesures spécifiques sectorielles en faveur de l'égalité des sexes. Elle est fondée sur l'obligation de rendre compte basée sur la prise en charge des besoins sexospécifiques contenus dans le plan d'actions genre de la PNG et accompagne depuis 2011 la Loi des finances à l'Assemblée Nationale. Un rapport genre 2016 a été élaboré.
- 305. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2016 2018 de la Politique Nationale Genre (PNG), élaboré en 2016 à l'issue de la révision du plan d'actions de la PNG des comités sectoriels et régionaux genre ont été mis en place en plus du démarrage effectif du processus de réformes institutionnelles au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF). Le Secrétariat Permanent de la PNG est à sa deuxième année opérationnelle grâce aux appuis multiformes des partenaires techniques et financiers. L'une des missions des comités est entre autres, d'établir la situation de référence des inégalités de genre au niveau de chaque ministère et d'élaborer des indicateurs et outils de coordination et de suivi-évaluation de la PNG.
- 306.Le Mali, à travers le MPFEF, a élaboré son 2^{ème} plan d'actions national de la résolution 1325 (2015-2017) des Nations-Unies dont la mise en œuvre va permettre de se focaliser davantage sur la problématique « femme, paix et sécurité » à travers la prévention des violences, la protection, la réhabilitation des victimes, la représentativité des femmes dans le processus et l'autonomisation économique post-crise des femmes.
- 307. Au titre des mécanismes économiques et financiers mis en place pour soutenir la politique de l'Etat en faveur de l'autonomisation des femmes, on notera le démarrage du Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE), en 2015. En deux ans d'exécution, environ 387 projets ont été financés en faveur des groupements et associations de femmes, 7 680 femmes sont des bénéficiaires directes alors que ces projets touchaient environ 53 760 personnes. Il a été évalué à 4 086 les emplois directs et indirects créés. Ces projets sont entièrement financés par le budget de l'Etat.

- 308. Dans le domaine de la Promotion de l'enfant et de la famille, la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) et son plan d'actions quinquennal 2015-2019 a été adopté le 16 juillet 2014 par le Gouvernement en Conseil des Ministres. Elle s'articule autour de 6 axes : (i) la survie de l'enfant ; (ii) le développement de l'enfant ; (iii) la protection de l'enfant ; (iv) la participation de l'enfant ; (v) le développement d'une réponse intégrée en situation de crise/d'urgence et (vi) l'appui institutionnel et le renforcement des capacités.
- 309.La Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) et son plan d'actions 2016-2020 a été adoptée par le Gouvernement en Conseil des Ministres, le 07 octobre 2015. Son objectif général est de « Contribuer au renforcement des liens familiaux pour la consolidation de la fonction de socialisation en vue d'une meilleure participation de la famille à la vie publique et au développement de la société malienne ». Elle s'articule autour de cinq (5) axes stratégiques : (i) la promotion, l'appropriation et le renforcement du cadre institutionnel et juridique de la famille au Mali ; (ii) le renforcement de capacités de la gestion familiale, de la participation/redevabilité des membres ; (iii) la promotion des structures et mécanismes de mobilisation sociale et/ou communautaires de médiation familiale ; (iv) les études et recherche-action sur la famille au Mali et (v) le suivi-évaluation et la capitalisation.
- 310. Sur une prévision de 4 500 femmes âgées de 15 à 49 ans, 3 374 femmes ont été informées et sensibilisées sur l'importance de la consultation prénatale ; 15 535 femmes de la même tranche d'âge ont été informées et sensibilisées sur les soins obstétricaux néonatals, sur une prévision de 23 300. En matière de promotion de la planification familiale (PF), 48 545 femmes (15-49 ans) ont été sensibilisées sur la PF sur une prévision de 50000. Aussi 2 417 femmes/filles victimes de violences ont bénéficié d'une prise en charge sur une prévision de 2 500 en 2016. En ce qui concerne l'abandon de la pratique de l'excision ; 54 conventions d'abandon ont été signées sur une prévision de 200 conventions en 2016 et 24 Comités de Lutte contre les pratiques néfastes sont fonctionnels sur 64 en 2016. La totalité des 303 femmes victimes de viol en période de conflit ont été totalement prises en charge, de même que les 760 femmes victimes de conflit enregistrées ont bénéficié d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)
- 311. Depuis Octobre 2016, le « Programme d'Appui à l'Autonomisation de la Femme dans la Chaine de Valeur Karité au Mali » a débuté. Il contribue à l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes rurales des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti à l'horizon 2020 pour un montant de 2,7 Milliards de FCFA. Le programme profitera à 400 localités villageoises, touchant directement plus de 50 000 femmes rurales, soit une population bénéficiaire indirecte de plus de 800 000 habitants dans les zones de production.
- 312. Dans le domaine de la promotion de l'enfant et de la Famille, les actions menées ont porté sur : la création d'un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement de l'enfant et à son développement harmonieux ; la dissémination du document de la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) et son plan d'actions 2015-2019, l'adoption du document de la Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) et son plan d'actions 2016-2020, l'adoption du manuel d'orientation et de référence pour l'identification, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des enfants associés aux forces ou groupes armés (EAFGA).

Tableau 66 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 27 (en milliers de FCFA)

OS 27 : Prom	OS 27 : Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille								
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur		
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur		
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources		
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par	propres		
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD			l'aide			
		2016	2016-2018						
5 651 071	3 954 010	70%	20%	9 947 673	14 046 045	70,82%	29,18%		

Source: DGB

313. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 5,6 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
3,95 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 70% par rapport au cadrage 2016 du
CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 20% des crédits ont été
exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 9,9 Milliards de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 70,8% par
l'aide et à 29,2% par des ressources propres.

Tableau 67 : Evolution des indicateurs du domaine de la promotion de l'enfant et de la Famille

INDICATEURS	Réalisation 2016	Prévision 2016
Nombre d'adolescentes (14-18ans) sensibilisées sur la PF	65864	68000
Proportion d'enfants victimes de violences ayant bénéficié d'une prise en charge	100%	100%
Nombre de comités de Lutte contre les pratiques néfastes fonctionnels	190	200
Nombre d'adolescentes informées et sensibilisées sur les méfaits du mariage	34592	38500
précoce		
Nombre d'enfants (filles et garçons) victimes de violence et/ou exploitation sexuelle	2069	4000

Source : Rapport DNPEF 2016_Compilé des régions.

- 314. Sur une prévision de 68 000 adolescentes, 65 864 ont été sensibilisées sur la PF, soit 96,86% contre 93,73% en 2015, soit un progrès de 3,13 points de pourcentage. Cela s'explique par l'engouement pour les thématiques dispensées lors des différentes sessions. La prise en charge des enfants victimes de violences identifiés a été effectuée à 100% soit 1 499 enfants. Cela est dû aux efforts déployés par l'Etat et de nombreux partenaires. Concernant la sensibilisation sur les méfaits du mariage d'enfants, 20 198 adolescents sur 34 592 ont été sensibilisés en 2016, soit un taux de réalisation de 89,85% contre 78,74% en 2015. Cette performance est due aux efforts consentis par les partenaires compte tenu de l'importance de la thématique et de l'ampleur du phénomène. Le taux d'encadrement de filles migrantes par les structures ayant intégré dans leur programme la lutte contre le VIH/SIDA est de 92,5% contre 93,75% en 2015.
- 315. Dans le cadre de la gestion post crise et la prévention des dangers liés aux engins explosifs, 28 799 (96%) personnes ont vu leurs capacités renforcées sur les risques liés aux mines et restes d'explosifs de guerre. Les institutions éducatives de protection et de rééducation pour Enfants au nombre de 77 sont fonctionnelles (100%). Le District de Bamako totalise le plus grand nombre de structures, avec 32 créations (41,55%), suivi de Koulikoro avec 16 institutions (20,77%).
- 316. Dans le domaine de la promotion de l'enfant et de la famille, la plupart des indicateurs a connu une légère amélioration. Bon nombre d'activités prévues dans les Plans Opérationnels ont pu être réalisées : la dissémination du document de PNPPE, la validation technique du projet de Code de protection de l'enfant, l'élaboration d'une feuille de route 2016-2017 pour l'abandon de la pratique du Mariage d'enfant, la validation des "Plans d'actions régionaux pour le renforcement de la prévention et la réponse en matière de protection de l'enfance au Mali". Cependant, des stratégies adoptées pour la réalisation de certaines activités doivent être revues pour une plus grande mobilisation des ressources financières à temps. La priorisation des activités pertinentes doit être de rigueur.

Objectif spécifique 28 : Etendre la protection sociale et promouvoir l'économie sociale et solidaire

317.La politique nationale de protection sociale adoptée en 2016 prend en compte les aspects de filets sociaux et ambitionne de construire progressivement un système de protection contre les risques sociaux de tous les citoyens en général et des couches défavorisées en particulier. Son objectif est de contribuer au renforcement des systèmes existants et de réaliser une extension progressive des champs d'application des mécanismes contributifs et non contributifs de la protection sociale au Mali à l'horizon 2016. Une Stratégie Nationale d'Extension de la Couverture Maladie aux secteurs agricole et informel par les mutuelles de santé a été également développée.

- 318.La Politique nationale de protection sociale relue pour prendre en compte les aspects de filets sociaux a été adoptée par le Gouvernement en Octobre 2014. La protection sociale compte tenu de sa transversalité, sera coordonnée par la Primature. A ce titre, le processus de relecture du Décret portant création du Conseil National d'Orientation Stratégique de la Protection Sociale est toujours en cours. Engagé depuis le deuxième semestre de 2015, le processus de la mise en place d'une assurance maladie universelle s'est poursuivi en 2016 à travers les actions suivantes : Elaboration et validation, par le comité de réflexion et de suivi, des termes de référence des études complémentaires retenues ; Identification de 4 pays pour y effectuer des voyages d'études par les membres du groupe d'experts (Ghana, Rwanda, Belgique et France), Elaboration en cours des grandes lignes du projet de Loi instituant le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) au Mali.
- 319. Dans le cadre de la stratégie d'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé, les résultats suivants ont été atteints en 2016 : le cofinancement par l'Etat de 50% des cotisations de 99 mutuelles de santé dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et le District de Bamako, l'appui aux Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDSES) pour le suivi des mutuelles cofinancées par l'Etat dans les régions précitées, l'appui à l'Union des Radios et Télévisions Libres (URTEL) du Mali pour la diffusion des messages d'information et de sensibilisation sur la mutualité à travers les radios de proximité. Dans le cadre du volet restructuration des mutuelles de santé, l'Union Technique de la Mutualité (UTM) a bénéficié de subvention/appui durant les quatre trimestres de l'année 2016.

Tableau 68 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 28

OS 28 :Etend	OS 28 :Etendre la protection sociale et promouvoir l'économie sociale et solidaire								
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur		
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur		
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources		
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par	propres		
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD			i'aide			
, ,		2016	2016-2018						
36 758 153	40 013 292	109%	36%	13 018 965	53 064 646	24,53%	75,47%		

- 320. Dans le cadrage budgétaire du CREDD, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 36,7 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 40 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 109% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 36% des crédits ont déjà été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 13 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 24,5% par l'aide et à 75,5% par des ressources propres.
- 321.Le nombre de mutuelles de santé fonctionnelles a connu une augmentation significative par rapport à 2015 (de 114 à 120). Malgré cette légère augmentation, il faut noter que la restructuration des mutuelles d'aires de santé vers des mutuelles à l'échelle communale favorise peu une progression spectaculaire. Les prévisions par rapport au nombre de mutuelles agréées (144) n'ont pas été également atteintes. Seulement trois nouvelles mutuelles ont été agréées en 2016 dont deux mutuelles de base et une union de district.
- 322.Le taux de couverture de la population cible par les mutuelles de santé, a été amélioré pour atteindre 907 879 bénéficiaires (dont 463 018 femmes) correspondant à 4,95%. Ce résultat quoique insuffisant a connu une légère évolution par rapport à l'année précédente (4,93%). Les efforts de cofinancement de 99 mutuelles de santé par l'Etat et l'appui des PTF aux mutuelles ont contribué à l'atteinte de ce résultat. Toutefois, ils n'ont pas permis d'atteindre la prévision de 5,70%. Cette insuffisance est due au faible financement du plan de communication et d'autre part à une timidité de communication institutionnelle sur la mutualité. En 2016, le nombre total d'immatriculés de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) était de 1 056 441, ce qui représente 33,88% de sa cible estimée en 2016 à 3 117 970 suivant le RGPH 2009. Quant au Régime d'Assistance Médicale (RAMED), le nombre total d'immatriculés en 2016 était de 192 580

bénéficiaires soit 21% de sa cible estimée à 917 050 (suivant le RGPH 2009). Malgré ces chiffres forts appréciables, il faut noter qu'aucun de ces deux régimes n'a atteint sa prévision de 2016.

323.Les résultats obtenus en matière de transferts monétaires aux ménages les plus démunis (251 643) sur une prévision de 185 000, ont été réalisés par le « Programme Jigisèmèjiri » dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et le District de Bamako et par d'autres acteurs intervenant dans le domaine des transferts monétaires, soit un taux de réalisation de 137%. Certains motifs pourraient expliquer ce dépassement : la prévision a été faite sur la base des seuls bénéficiaires du Programme Jigisèmèjiri (185 000) pour une réalisation de 251 643. La prise en compte des données des autres partenaires, notamment le Cadre commun des filets sociaux, le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le projet pilote des transferts monétaires de la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDSES) de Mopti explique ce dépassement de la prévision de 2016.

Tableau 69 : Evolution des indicateurs du secteur de l'économie sociale et solidaire

INDICATEURS	PERIODES		
	2014	2015	2016
Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	4,47%	4,93%	4,95%
Pourcentage de la population couverte par le système de protection sociale	16,32%	20,27%	27,9%
Pourcentage de ménages les plus démunis couverts par les programmes de filets sociaux	143 200	50 687	251 643
Nombre de sociétés coopératives immatriculées	0	2 813	7 157
Nombre de sociétés coopératives immatriculées fonctionnelles	0	2813	3 866
Pourcentage de la population couverte par les Institutions de Sécurité Sociale (ISS)	13,41%	15,34%	16,14%
Nombre de mutuelles agréées (Efforts annuels)	9	15	3
Nombre de mutuelles structurées	16	10	1
Proportion de communes dotées d'une mutuelle de santé	6,26	12.51	15.05
Pourcentage des membres des mutuelles de santé à jour de leurs cotisations	46,24	55	48,24
Nombre de nouveaux assurés immatriculés par les ISS	181 409	277 370	417 900
Pourcentage de nouvelles structures déconcentrées des institutions de sécurité sociale mises en	13,89	33,63%	0
réseau			
Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles	51,26	60,16	59,88
Nombre d'emplois créés par les sociétés coopératives et les mutuelles	697	412	122

Source: CPS/ Secteur Santé

Objectif spécifique 29 : Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires

- 324.La Politique nationale de solidarité a été adoptée en 1993 par le Gouvernement et une révision est en cours. Elle s'articule autour des axes suivants : (i) la prévention et le traitement des risques sociaux par la mise en œuvre d'un système de protection sociale pour tous ; (ii) le développement communautaire ; (iii) la réinsertion des personnes handicapées et la lutte contre la mendicité ; (iv) l'organisation de l'aide sociale, notamment du secours aux démunis, aux enfants abandonnés, aux personnes sans métier, aux femmes seules chargées de famille et (v) le développement du partenariat.
- 325.La politique d'action humanitaire a été élaborée en mai 2014 et approuvée le 15 février 2016 en Conseil des Ministres. Pour sa mise en œuvre un Plan d'Actions National d'actions humanitaires 2014-2018 a été développé. Une Stratégie pour la promotion économique des personnes en situation de handicap a été également élaborée et approuvée en Conseil des Ministres du 15 février 2016. Son objectif général est d'améliorer la réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap pour leur participation effective au développement du pays. Cette stratégie s'articule autour de quatre orientations stratégiques : (i) réduire la pauvreté et lutter contre l'exclusion sociale ; (ii) assurer une meilleure protection sociale aux personnes handicapées ; (iii) assurer l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées et (iv) promouvoir le développement institutionnel et renforcer les organisations des personnes handicapées.

326.Les activités menées dans le cadre de la promotion des personnes handicapées sont l'appareillage de 54,05% des personnes handicapées sur 79,90% des demandes en besoin d'appareillage. Dans le même cadre, le Centre National d'Appareillage et d'Orthopédie du Mali (CNAOM) a réalisé 24 599 séances de rééducation sur 18 000 prévues soit un taux de 136,66%; sur 700 appareils orthopédiques prévus, 536 sont confectionnés, soit un taux de 76.57% et sur 600 enfants pieds bots prévus, 539 ont été traités, soit un taux de 89,83%. Plus de 5 000 (5 243) personnes âgées ont été consultées avec don de médicaments dans les médecine générale, ophtalmologie, cardiologie, suivantes: kinésithérapie rééducation, maladies de Parkinson. Elles ont été vaccinées contre la grippe. Dans le cadre du programme d'urgence du Gouvernement 3 885 Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été financées soit 27 470 bénéficiaires directs et indirects dans les régions de Mopti (Douentza), Tombouctou et Gao. 1 574 femmes démunies seules chargées de famille ont bénéficié de financement d'AGR sur 1 678 prévues soit un taux de réalisation de 93.80%.

Tableau 70 : Déplacés Internes au Mali par région

Région	Ménages	Individus	Taille Moyenne
Bamako	745	3618	5
Kayes	6	19	3
Koulikoro	304	1090	4
Sikasso	21	30	1
Ségou	376	1682	4
Mopti	472	1269	3
Tombouctou	1429	9109	6
Gao	1496	7760	5
Kidal	76	395	5
Ménaka	1639	10381	6
Total	6564	34353	5

Source : CPS/Secteur Santé

- 327.Les régions de Ménaka (10 381 Personnes Déplacées Internes), Tombouctou (9 109 PDIs) et Gao (7 760 PDIs) abritent le plus grand nombre de PDIs. Ce nombre est dû aux incidents qui ont affecté ces régions et la région de Kidal. A Ménaka, la majorité des personnes déplacées se trouvent dans le cercle de Ménaka à cause des incidents réguliers dans ledit cercle entrainant des mouvements de population en interne vers des localités plus sécurisées du même cercle. A Bamako, le nombre de PDIs est passé de 4 424 individus (Rapport CMP septembre 2016) à 3 618 en fin janvier 2017 soit une diminution de 806 Individus (18%). Cela pourrait s'expliquer par le retour des populations au niveau de leur lieu d'origine suite à la reprise progressive des activités économiques dans certaines localités et la rentrée scolaire.
- 328.Le retour des populations réfugiées continue avec la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et des accords, 56 594 rapatriés ont été enregistrés tandis que 138 811 maliens sont encore réfugiés dans les pays limitrophes. La majorité des rapatriés (soit plus de 88%) résident dans les régions du nord (Gao, Ménaka et Tombouctou). En outre, sur la base des données sur les zones d'origine des réfugiés, l'UNHCR a identifié quinze (15) communes prioritaires de retour situées essentiellement dans les trois régions précitées. Enfin, l'UNHCR prévoit pour 2017, le retour de 16 000 réfugiés. Le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, à travers la DNDS, avec l'appui du HCR a identifié et rendu opérationnel 28 points d'enregistrement des rapatriés.

Tableau 71 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 29 (en milliers de FCFA)

OS 29 : Promo	uvoir la solidari	té et renforcer le	es actions huma	<u>nitaires</u>			
Cadrage	Montant	%	%	Montant	Total	% du	% du
CREDD 2016	exécuté	d'exécution	d'exécution	ďaide prévu	(Ressources	secteur	secteur
(Ressources Propres)	(ressources propres liquidées	par rapport au cadrage CREDD 2016	par rapport au cadrage CREDD	en 2016 dans le CRMT	propres + Aide CRMT	financé par l'aide	financé sur ressources propres
			2016-2018				
5 200 472	3 525 930	68%	20%	21 174 884	24 748 635	85,56%	14,44%

329. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 5,2 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 3,5 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 68% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 20% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 21,174 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 85,56% par l'aide et à 14,44% par des ressources propres.

Tableau 72 : Evolution des indicateurs du domaine de la solidarité et des actions humanitaires

Intitulé des indicateurs	Lien ODD	Structure responsable	Période	Valeur 2015	Réalisations 2016	Valeurs cibles		
						2016	2017	2018
Nombre de Femmes	ODD	CPS/Secteur	Annuelle	4253	6253	5000	5500	6000
seules chargées de	1,5 et	santé						
famille assistées/suivies	10							
Taux de réinsertion socio-	ODD	CPS/Secteur	Annuelle	12.8	21.72	15	18	20
éco des personnes en	1 et	santé						
situation de Handicap	10							
Pourcentage de	ODD	CPS/Secteur	Annuelle	56,97	54.05	79.90	100	100
satisfaction en besoin	1 et	santé						
d'appareillage	10							

Source : CPS/Secteur Santé

330. La couverture des besoins des catégories sociales pour les deux premiers indicateurs a été dépassée cette année grâce à l'appui de certains partenaires et des personnes de bonne volonté au cours du mois de la solidarité (octobre) et de la lutte contre l'exclusion. Par contre le taux de satisfaction en besoin d'appareillage n'a pas été atteint à cause du faible financement et de la non prise en compte de certains éléments de l'appareillage (béquilles, lunette, canne blanche) au moment de la collecte des données. Les résultats obtenus doivent s'inscrire dans la durée. Aussi, le renforcement des actions de lutte contre la mendicité, la poursuite de l'accueil des rapatriés et des Personnes Déplacées Internes, le financement du plan stratégique pour la promotion socioéconomique des personnes en situation de handicap et la poursuite de la mise en œuvre des AGR dans le cadre du protocole entre le MSAH et la Banque Of Africa-Mali permettront d'améliorer certains indicateurs.

Objectif spécifique 30 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques publiques

- 331.Le Gouvernement du Mali a adopté la Politique Nationale de Population (PNP), le 8 mai 1991. La Politique adoptée a fait l'objet de deux (2) évaluations et deux (2) révisions, respectivement en 2001 et en 2014, qui ont permis de faire le point des acquis, d'identifier les faiblesses et de déterminer les actions correctives à entreprendre, tout en tenant compte des engagements pris par le Mali lors des Conférences Régionales et Internationales sur la Population et le Développement. Aussi, la Politique révisée a servi de cadre de référence et d'orientation des programmes et projets de population mis en œuvre sur le territoire national.
- 332. Pour la réalisation des activités en 2016, sur soixante-six (66) actions prévues dans le Plan Opérationnel, dix-sept (17) ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 26%, dont les plus emblématiques sont : l'actualisation de la Politique Nationale de Population ; le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les questions de population et le Dividende Démographique ; l'organisation de la campagne de Promotion du Partenariat en Population et Développement (PPD) pour le positionnement des questions de population au Mali ; l'élaboration du rapport sur le profil du dividende démographique du Mali, l'organisation du lancement national du Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Mali.
- 333. Plusieurs défis et insuffisances en matière de population ont été soulevés. Ces défis sont entre autres: (i) l'absence d'une stratégie de mobilisation des ressources financières propres à la Politique ; (ii) l'absence d'une stratégie de formation/mobilisation des ressources humaines dédiées à la Politique Nationale de

Population; (iii) la faible présence des collectivités territoriales dans les instances de conception et de pilotage de la PNP; (iv) la faible appropriation, voire une méconnaissance de la Politique et de ses programmes au niveau de certains partenaires; (v) la faible fonctionnalité des instances de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la PNP

- 334.Les problèmes spécifiques de population constituent un défi majeur à relever en vue de l'accélération de la Transition Démographique et de l'atteinte du Dividende Démographique. Il s'agit : (i) de la nécessité impérieuse de maitriser le rythme de la croissance démographique en renforçant les programmes de PF pour l'espacement des naissances en faveur du bien-être de la mère et de l'enfant pour atteindre le dividende démographique ; (ii) la lente transition démographique, un facteur sous-jacent pour traduire les performances économiques en un meilleur bien-être pour la population ; (iii) l'amélioration des politiques économiques et sociales favorables au financement du déficit du cycle de vie etc. Fort de tous ces constats, le Gouvernement en collaboration avec les acteurs du secteur a procédé à l'actualisation de la Politique Nationale de Population destinée à accélérer la transition démographique pour l'atteinte du dividende démographique. Elle a fait l'objet d'une validation technique suivant un large processus participatif avec l'ensemble des acteurs impliqués à travers des sessions d'ateliers tenues à Selingue et au Centre International des Conférences de Bamako (CICB). En outre, il reste la validation politique.
- 335.La vision de la nouvelle Politique Nationale de Population du Mali se nourrit de celle édictée dans l'Etude Nationale Prospective (ENP) Mali 2025 : « Conjuguer sagesse, authenticité et dynamisme pour faire du Mali, une Nation prospère, performante et moderne dont le peuple aura su se saisir résolument de son propre devenir pour demeurer un Peuple uni dans sa riche diversité, tourné vers un But commun et ayant une Foi indéfectible en son avenir ». Son objectif général est de maitriser progressivement la croissance démographique pour l'atteinte du dividende démographique.

Tableau 73 : Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 30 (en milliers de FCFA)

OS 30 : Intég	OS 30 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques publiques										
Cadrage CREDD 2016 (Ressources Propres)	Montant exécuté (ressources propres liquidées	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD 2016	% d'exécution par rapport au cadrage CREDD 2016-2018	Montant d'aide prévu en 2016 dans le CRMT	Total (Ressources propres + Aide CRMT	% du secteur financé par l'aide	% du secteur financé sur ressources propres				
561 198	561 198	100%	28%	1 244 580	1 805 778	68,92%	31,08%				

336.Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 561 millions de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 561 millions de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 100% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 28% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 1,244 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 68,9% par l'aide et à 31,1% par des ressources propres.

VII.AXE STRATEGIQUE 3 «DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

7.1 Domaine prioritaire 11 => Transparence, Elaboration et Coordination des Politiques Publiques

Objectif spécifique 31 : Améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption

- 337.La Politique Nationale de Transparence (PNT), approuvée par le Conseil des ministres du 03 juillet 2015, définit un cadre référentiel pour toutes les initiatives visant à promouvoir la transparence dans la gestion publique ainsi que les principes directeurs devant les encadrer et les guider. Elle propose dans cette perspective, des dispositifs législatifs, institutionnels et opérationnels, assortis de plan d'actions, pour la mise en œuvre de ses activités. Elle permettra notamment, de mettre en place une plateforme électronique en vue d'assurer l'accès direct ou par des liens, à toutes les informations sur la gestion des affaires publiques hormis celles qui, du fait de leur sensibilité, se trouvent exclues de la divulgation.
- 338. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Transparence, plusieurs activités ont été menées. Il s'agit de l'organisation des journées d'échanges autour des droits et des obligations des agents publics; l'organisation d'une visite d'échanges d'expériences au Canada à l'endroit des acteurs de la mise en œuvre de la PNT et la relecture de la loi N°98-012 relative aux relations entre l'Administration publique et les usagers des services publics en vue d'y intégrer les principes de transparence.
- 339. Après la tenue des états généraux sur la corruption et la délinquance financière en 2008, un plan national d'actions de mise en œuvre des recommandations a été adopté par le Gouvernement sur la période 2009 2013. Un rapport d'étape élaboré en juin 2013 a fait ressortir un taux de mise en œuvre des recommandations de 20 %. Au regard du faible taux d'exécution de ce plan d'actions, le nouveau plan (2014-2018), a retenu les objectifs spécifiques suivants : (i) promouvoir la culture du refus de la corruption et de la délinquance financière ; (ii) disposer d'institutions et de structures performantes et complémentaires à même d'exercer efficacement le contrôle interne et externe ; (iii) moraliser la vie publique et promouvoir l'Etat de droit ; (iv) disposer de ressources humaines suffisantes et qualifiées ; (v) sécuriser et optimiser l'utilisation des ressources publiques ; (vii) assurer une distribution saine et efficace de la justice ; (viii) assurer l'effectivité des principes du travail décent pour tous et promouvoir le civisme au travail ; (ix) contribuer à l'amélioration de la qualité et développer les services sociaux de base ; (x) promouvoir une police au service de la société.
- 340. Dans le cadre de la mise en place d'un système de contrôle interne efficace au sein des services publics, la commission de suivi des systèmes de contrôle interne dans les services et organismes publics a examiné les manuels de procédures de vingt (20) services sur lesquels six ont été adoptés. En outre, en vue d'aider les gestionnaires à jouer pleinement leurs responsabilités en matière de contrôle interne, les cartographies de risques de six ministères ont été réalisées en 2016. Le rapport sur l'état de mise en œuvre de ces recommandations, produit en 2016 par le Contrôle Général des Services Publics et publié sur le site Web de la Primature, porte sur les recommandations issues des missions de contrôle réalisées en 2014. Le taux d'exécution de ces recommandations est de 61%. Au plan du renforcement des capacités des structures de contrôle interne, 206 contrôleurs et inspecteurs ont été formés aux techniques d'audit interne.
- 341. La Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF), dans le cadre de la Stratégie Nationale du Contrôle Interne (SNCI), a formé en 2016, 20 ordonnateurs et administrateurs de crédit à leurs nouvelles responsabilités en matière de contrôle financier et de passation de marchés. Les formations et sensibilisations ont permis de renforcer l'expertise des ordonnateurs et des administrateurs de crédit en matière de contrôle financier et de passation de marchés. Elles ont aussi permis de les sensibiliser sur les nouvelles procédures du contrôle financier conformément aux Directives de l'UEMOA. Les résultats de cette étude ont permis d'élaborer les outils du contrôle a priori sélectif des dépenses dans le cadre de la restructuration de la DNCF. Il convient de rappeler que le contrôle a priori sélectif des dépenses est en

vigueur depuis le 1^{er} février 2016. A cet effet, en 2016, 440 agents dont 270 du Contrôle Financier et 170 des services d'ordonnateurs (ministères, institutions, établissements publics et régions) et administrateurs de crédits ont été formés aux modalités d'application du contrôle a priori sélectif des dépenses dans l'application PRED5.

- 342.La DNCF a aussi formé environ cent dix (110) contrôleurs financiers aux techniques du contrôle interne entre 2012 et 2016 dont 20 agents en 2016. Ces sessions de formations permettent aux contrôleurs financiers de connaître la SNCI et de maitriser les techniques du contrôle interne, toute chose qui permettra au service d'exercer de contrôle de la qualité du contrôle interne mis en place par les ordonnateurs. En vue de contrôler le maximum de budgets publics, la DNCF a créé en 2016, 15 Délégations locales auprès de groupements de communes disposant de recettes-perception du Trésor. Cette déconcentration du service se poursuivra en 2017 pour combler l'ensemble du champ couvert par les recettes-perceptions.
- 343. Pour ce qui est de la **Lutte contre la corruption**, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a enrichi le dispositif législatif national par l'adoption de la Loi 2016-8 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme. Le traitement judiciaire des délits financiers s'est poursuivi en 2016 avec l'instruction de 374 dossiers par les pôles économiques et financiers des trois (03) cours d'appel de Bamako (245 dossiers), de Kayes (92 dossiers) et de Mopti (37 dossiers). Le contrôle de l'intégrité et de l'efficacité des structures judiciaires s'est poursuivi avec la réalisation par l'Inspection des Services Judiciaires de 27 missions (sur 36 programmées) de vérifications de conformité et de gestion des juridictions et maisons d'arrêt.
- 344. Transparency International vient de publier l'édition 2016 de son célèbre rapport sur la corruption dans le monde. Le Mali occupe le 23^{ème} rang en Afrique et 116^{ème} mondial, soit un recul de 20 places qui est le signe d'une certaine détérioration de la situation

Tableau 74: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 31 (en milliers de FCFA)

			- L	,							
	OS 31 : Améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide prévu	Total	% du	% du secteur				
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	en 2016 dans le	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	CRMT	propres +	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage		Aide CRMT)	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD								
		2016	2016-2018								
3 396 749	3 047 476	90%	27%	335 635	3 383 111	9,92%	90,08%				

345. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 3,4 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 3 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 90% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 27% des crédits ont déjà été exécutés. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 335,6 millions de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 9,9 % par l'aide et à 90,1% par des ressources propres.

Objectif spécifique 32 : Coordonner et planifier les politiques publiques et les stratégies de développement

346.L'existence d'un document unique de référence est nécessaire pour une meilleure coordination des actions du Gouvernement. A cet effet, le Ministre de l'Economie et des Finances qui a pour mission la préparation et la mise en œuvre de la politique économique, financière et monétaire de l'Etat, assure la coordination, la planification des politiques publiques et des stratégies de développement. Il est doté d'un système de planification du développement comprenant l'ensemble des acteurs (institutions et structures) qui utilisent des techniques, méthodes et procédures pour organiser le processus de production et de répartition de la richesse nationale.

- 347. Ainsi, dans le cadre de la coordination des politiques, le Ministère de l'Economie et des Finances a élaboré à travers la Cellule Technique CSLP, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) pour la période 2016-2018. Présenté en Conseil des Ministres le 27 avril 2016 et formellement approuvé par le Décret N° 2016-0889/P-RM du 23 novembre 2016 comme document de politique nationale, le CREDD est le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. Il est le fruit d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs du développement du Mali.
- 348.Le CREDD dispose d'un plan d'actions, d'un cadre de mesure de performance et d'un dispositif de suivi évaluation. Ce dispositif met un accent particulier sur le niveau régional avec une forte implication des CROCSAD dans le cadre des revues régionales.
- 349. Le Gouvernement et les PTF, dans le cadre de la préparation de l'arrangement spécifique de l'Appui budgétaire Général (ABG), ont élaboré et adopté un dispositif intitulé « Calendrier harmonisé des revues ». Pour la mise en œuvre de ce calendrier harmonisé, la lettre circulaire N° 00466 MEF/SG du 04 février 2016 a été adressée à l'ensemble des départements ministériels pour fixer la date de tenue et les modalités d'organisation des différentes revues, Budgets/Programmes ; Projets/Programmes ; Sectorielles, Revue du CSCRP et la Revue Budgétaire Conjointe (RBC).

La Revue Budgétaire Conjointe

- 350. Organisée les 26 et 27 septembre 2016, la session technique de la Revue Budgétaire conjointe avait comme objectifs de (i) s'assurer que l'appui budgétaire général (ABG) contribue à financer les priorités nationales définies dans le Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable, (ii) permettre que l'ABG s'opère dans un contexte optimal caractérisé par une amélioration du système de gestion des finances publiques, (iii) améliorer le cadre de la redevabilité mutuelle en matière de lutte contre la corruption et la délinquance financière pour garantir une utilisation optimale des ressources de l'ABG, (iv) permettre à l'ABG d'accompagner la mise en œuvre de la décentralisation financière en se basant sur un diagnostic précis de la situation.
- 351.Les participants ont noté la qualité et le sérieux du travail réalisé en amont par le Comité Conjoint de Suivi de l'Arrangement Spécifique relatif à l'ABG qui a permis l'organisation de la RBC dans de bonnes conditions, grâce à un dialogue constructif et une concertation soutenue entre les représentants de l'administration et les représentants des partenaires techniques et financiers. Les recommandations issues de la RBC 2015 au nombre de 11, dont certaines constituent des tâches permanentes, ont été globalement mises en œuvre, avec des degrés divers de réalisation.

Tableau 75: Exécution budgétaire Objectif Spécifique 32 (en milliers de FCFA)

(OS 32 : Coordonner et Planifier les politiques publiques et les stratégies de développement										
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur				
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur				
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources				
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres				
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD								
		2016	2016-2018								
19 614 242	18 393 904	94%	28%	1 891 638	20 292 993	9,32%	90,68%				

352. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 19,6 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 18,4 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 94% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 28% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 1,891 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 9,3% par l'aide et à 90,7% par des ressources propres.

Objectif spécifique 33 : Développer les statistiques comme outil d'aide à la décision

- 353.Le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est articulé autour de quatre (4) axes stratégiques : i) Amélioration de la gestion du Système Statistique National (SSN) ; ii) Renforcement des capacités du Système Statistique National ; iii) Amélioration de la production statistique et iv) Développement de l'analyse, amélioration de la diffusion et promotion de l'utilisation des données statistiques ; et dix (10) objectifs opérationnels. La vision à l'horizon 2025 est de doter le pays d' « un Système Statistique national performant, disposant d'un cadre légal et organisationnel adapté et de ressources adéquates, à même de produire, analyser et diffuser des données de qualité couvrant les besoins des différents utilisateurs ». Cette vision devrait être atteinte à l'issue de la mise en œuvre de deux (2) plans d'actions à savoir le plan d'actions 2015-2019 et le plan d'actions 2020-2024.
- 354. Il ressort de l'examen de la Revue Technique de 2016, que les services du SSN ont réalisé 125 activités sur 200 programmées, soit un taux de réalisation de 62,5 % et en hors programme 17 activités ont été aussi réalisées. Les résultats de la mise en œuvre du plan d'actions du SDS 2015-2019 par axe montrent que des activités d'amélioration de la gestion du SSN ont été menées et ont permis entre autres l'organisation des enseignements du nouveau Centre de Formation professionnelle en Statistique pour répondre à l'épineux problème des Ressources humaines; la mise en place d'un système de collecte et de traitement en ligne des données de la revue du SDS; le suivi de la mise en œuvre des ODD et l'organisation de la revue annuelle du SDS qui réunit l'ensemble des acteurs du SSN.
- 355.Les résultats de l'axe « Renforcement des capacités du SSN » ont trait à des dotations des services de production statistique en matériels informatiques, logistiques et bureautiques. Aussi, les premiers responsables des structures sectorielles et déconcentrées du SSN ont été formés en GAR, en management et en plaidoyer Lobbying. Les capacités du personnel ont également été renforcées, notamment en analyse des données (avec Stata et SPSS) et en projection démographique. Les principaux utilisateurs ont été sensibilisés sur les principales productions du SSN.
- 356.L'axe « Amélioration de la qualité de la production statistique et son développement afin de mieux couvrir les besoins des utilisateurs » a concerné l'adaptation et la diffusion des normes pour les statistiques administratives ; les enquêtes spécifiques et les recensements ; la production de l'annuaire statistique (surtout sectoriel et régional) et la réalisation des enquêtes spécifiques et des recensements. La production des données et des indicateurs statistiques s'est intéressée aux domaines prioritaires, notamment les conditions de vie des populations, l'économie, le développement rural, l'éducation, la santé, l'emploi, la gouvernance, la paix, la sécurité, les infrastructures, l'industrie et les services.
- 357.L'axe relatif au « Développement de l'analyse, amélioration de la diffusion et la promotion de l'utilisation des données statistiques » a eu comme résultats la mise à jour régulière des sites internet de l'INSTAT et d'autres structures du SSN à travers la diffusion des différents documents produits et des bases de données (Malikunnafoni, CountryStat, de l'Education); la diffusion du Rapport National sur le Développement Humain Durable 2015; l'actualisation trimestrielle du cadrage macroéconomique; la réalisation de plusieurs études thématiques (emploi, orpaillage, etc.) ;la mise à jour de la carte sanitaire; les journées Africaines de la Statistique, d'information et de sensibilisation des utilisateurs ainsi que la revue annuelle du CSCRP.

Tableau 76: Evolution des Indicateurs du Schéma Directeur de la Statistique

N°	Intitulé des indicateurs	Lien ODD	Structure responsable	Périodicité	Valeur de Référence (2015)	2016	2017	2018
1	Pourcentage de départements ministériels tenant compte des indicateurs de performance pour les processus de décision	ODD 16	INSTAT	Annuelle		80%	90%	95%
2	Degré de satisfaction des usagers par rapport aux données statistiques	ODD 16	INSTAT	Annuelle	31.3%	33%	33%	35%
3	Taux de réalisation des activités hors programme	ODD 16	INSTAT	Annuelle	35.30%	12%	12%	5%

Source: INSTAT

- 358.Le Taux de réalisation des activités hors programme a baissé de 23,3 points passant de 35,30% en 2015 à 12% en 2016. Toutefois, nous constatons qu'en dépit des efforts entrepris pour faire du Schéma Directeur de la Statistique le document de référence en matière de planification et de programmation des activités statistiques, quelques structures du SSN continuent à réaliser des activités hors programme. Il s'agit des autres autorités statistiques (DNPD, DNP, DNAT, CT-SCLP, etc.) qui ont réalisé près de 9 activités sur 10 hors programme et des Cellules de Planifications et de Statistiques (CPS) avec plus d'une activité sur 10. La proportion des utilisateurs de statistique totalement satisfaite des statistiques produites, est estimée à 33%.
- 359.En tant qu'organe central du système statistique national, l'INSTAT a réalisé les enquêtes d'envergure comme l'Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages (EMOP), l'Enquête Nutritionnelle Anthropométrique de Mortalité Rétrospective (SMART), l'enquête à indicateurs multiples (MICS). En 2016 comme en 2015, la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique 2015-2019 a révélé qu'une bonne majorité des activités a connu certaines difficultés au cours de leur réalisation. Elles sont de plusieurs natures. Les difficultés financières sont prédominantes avec 36,8 %. Elles sont suivies des difficultés liées à l'insuffisance du personnel et l'inadaptation du profil qui représentent 20,6 %. Les difficultés d'ordres techniques et matériels, notamment le retard dans la programmation, l'absence d'outils et de matériels appropriés représentent chacune 15%.
- 360.En perspective, le renforcement du système statistique sera mené par la poursuite de la réforme institutionnelle qui a enregistré des avancées avec la structure centrale l'INSTAT, mais elle n'est pas encore terminée et doit s'étendre au reste des structures du SSN notamment les CPS et les Délégations régionales de l'INSTAT. Il s'agira aussi de la mise en œuvre des Programmes statistiques 2017 et 2018, et les Grandes orientations 2019- 2020 validés lors de la revue 2017 du SDS. Dans ces programmes, les structures du SSN ont programmé la réalisation des opérations statistiques d'envergure entre autres : l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) ; l'Enquête nutritionnelle SMART ; la cartographie censitaire du RGPH 2019; l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) ; l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ; le démarrage du Recensement Général Agricole (RGA), l'Elaboration du profil de pauvreté des 703 communes ; la situation de référence des ODD ; les travaux préparatoires du RGPH 2019 et l'élaboration d'une situation de référence en matière d'assainissement. La mise en œuvre efficace de toutes ces actions devrait permettre au SDS d'engranger des progrès énormes et de tendre vers la vision fixée.

Tableau 77: Exécution budgétaire de l'Objectif spécifique 33 (en milliers de FCFA)

				,	,		
	<u>08</u>	33 : Dévelop	per les statist	iques comme outil d	l'aide à la décis	sion_	
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par l'aide	propres
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD				
		2016	2016-2018				
2 146 933	1 789 401	83%	24%	0	1 801 457	0,00%	100,00%

- 361. Dans le cadrage budgétaire du CREDD, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 2,146 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à 1,8 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 83% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 24% des crédits ont été exécutés en 2016. Aucun montant n'a été enregistré dans le cadre des ressources externes à moyen-terme pour cet objectif spécifique. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique est financé intégralement par la partie nationale
- 362.Les performances du Système statistique National sont jugées satisfaisantes. Elles s'expliquent par : (i) la résolution voire l'état de mise en œuvre très satisfaisant des recommandations des acteurs du SSN issues de la Revue Technique du SDS; (ii) la forte baisse du taux de réalisation des activités hors programme ; (iii) la poursuite de la réalisation d'importantes activités d'envergure (MICS, EMOP, SMART, EAC, Mise en place du DHIS, ENSAN, Etude sur les énergies renouvelables et développement socioéconomique du Mali : enjeux et perspectives) et (iv) l'augmentation de 73% de la contribution de l'Etat au financement des activités statistiques et la participation progressive des Collectivités territoriales au financement des activités statistiques.
- 363. Toutefois, il est important de souligner l'amélioration du cadre législatif à travers notamment la relecture des textes de l'INSTAT et des CPS; l'abondement du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS); la dynamisation du groupe statistique des Partenaires Techniques et Financiers (PTF); l'opérationnalisation des sessions statutaires des organes de coordination et la mise en place d'un partenariat devraient permettre d'accroitre davantage les performances de ce secteur qui reste confronté à des défis très importants.

7.2 Domaine prioritaire 12 => Décentralisation et Développement Institutionnel

Objectif spécifique 34 : Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes

- 364.Le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) s'est doté d'un plan intérimaire pour l'année 2016 qui intervient dans un contexte marqué par la nécessité de relancer le processus de réforme de l'administration publique après une période d'hibernation (2012 à 2015). Le plan intérimaire pour l'année 2016 s'inscrit dans le cadre du relèvement de l'Etat et de la continuité des mesures innovantes préconisées par le Plan opérationnel 2010-2013 du Programme de Développement Institutionnel (PDI). Il a pour vocation d'impulser la dynamique de la réforme, de contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des structures de l'administration, de contribuer à l'amélioration des méthodes et procédures de gestion des affaires publiques, de contribuer au renforcement des compétences.
- 365. Dans ses activités liées à la police des structures, l'avis du CDI est requis pour tout projet de création, de modification de structures administratives, ainsi que pour tout avant-projet de cadre organique élaboré par les services publics. Dans ce cadre, au total, quarante-trois (43) demandes de visas ont été enregistrées au cours de la période 2016. Parmi ces dossiers, 29 ont reçu le visa. Par contre, un avis défavorable pour deux (02) dossiers de demande de création de nouvelles structures et douze (12) autres demandes restent en cours de traitement.

- 366.La Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) a été adoptée en Conseil des Ministres, le 17 juin 2015. Son objectif global est d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement. De façon spécifique, elle vise à : clarifier les priorités de politique et concentrer les dépenses publiques en conséquence ; planifier les politiques/programmes/projets publics conformément aux principes GAR ; faire le suivi et l'évaluation de leur efficacité et de leur efficience à obtenir des produits et à atteindre ses résultats généralement mesurés en termes d'indicateurs de résultats et d'impact sur les groupes cibles ; ajuster les politiques, les programmes ainsi que les systèmes de gestion internes en fonction des résultats obtenus pour ainsi devenir une organisation apprenant son expérience (learning organization), accroître la transparence et l'imputabilité des gestionnaires envers les citoyens.
- 367.La gestion axée sur les résultats (GAR) constitue le fil conducteur du nouveau programme de réforme de l'administration publique PDI-2ème génération. En ce sens, il est apparu nécessaire de préparer les cadres de l'administration à ce nouveau système de management public à travers des formations sur l'élaboration d'un plan de formation en GAR assorti d'un guide méthodologique et l'organisation des sessions de formation sur la GAR. La modernisation des institutions s'opère également à travers la mise en œuvre de la Politique Nationale du Travail et de celle de la Fonction Publique. Dans ce cadre, pour ce qui est de la Politique Nationale du Travail, des efforts ont été consentis pour promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent. Pour ce qui est de la fonction publique, les activités ont porté essentiellement sur la gestion du personnel à travers notamment la centralisation et le traitement des documents de notation des fonctionnaires pour les avancements d'échelon et de grade et l'élaboration des projets d'arrêté d'avancement de catégorie des fonctionnaires ayant terminé leur cycle de formation en cours de carrière.
- 368. Une des activités phares du MPFEF en 2016, a été la dissémination, sensibilisation de la loi N° 2015-052 du 18 décembre 2015, instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives. Les résultats obtenus sont palpables. En 2016 environ 3 370 femmes candidates ont pu bénéficier des dispositifs de la loi N°2015-052 avec plus de 25,6% de femmes élues. Toutefois, la nomination des femmes à des postes de direction demeure trop faible. La proportion de femmes nommées en 2016, selon le récapitulatif des nominations enregistrées dans le journal officiel, est de 14, 20%. Le pourcentage des femmes occupant des postes de directions centrales a diminué entre 2015 et 2016, passant de 17% à 12%.
- 369.Les femmes représentent moins du tiers des effectifs au niveau de l'enseignement supérieur (30,68% pour les grandes écoles et 30,18% pour les universités).

Tableau 78: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 34 (en milliers de FCFA)

	OS 34 : Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes											
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD									
		2016	2016-2018									
2 767 811	1 564 654	57%	16%	17 841 246	19 418 236	91,88%	8,12%					

370. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 2,767 Milliards de FCFA. Le montant des ressources propres du budget d'Etat s'élève à 1,564 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 57% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 16% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 17,8 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 91,88% par l'aide et à 8,12% par des ressources propres.

Objectif spécifique 35 : Améliorer le respect des droits de l'homme et l'accès sur toute l'étendue du territoire national, à une justice de qualité, impartiale et professionnelle

- 371.Le Gouvernement a adopté le 13 novembre 2015, le Programme d'Urgence pour le Renforcement du Système Judiciaire et de Mise en Œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation (PU-RSJ-MOA) qui est un outil programmatique de mise à niveau de l'appareil judiciaire. Le programme est articulé autour de trois (3) composantes en vue de l'émergence d'une Justice crédible, performante et responsable au service de la paix sociale et du développement socio-économique. Il s'agit des composantes : i) Consolidation du pouvoir judiciaire et de l'Etat de droit ; ii) Protection des Droits de l'homme et promotion de la lutte contre l'impunité, la corruption et la délinquance financière et iii) Communication sur le programme d'urgence pour le renforcement du système judiciaire et de mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation. Le Gouvernement entend à travers ce programme, donner les moyens et l'opportunité au secteur de la justice d'aller vers un changement fondamental et d'être à la hauteur des attentes des populations, sur la base d'une confiance renouvelée à la suite d'un changement de culture de travail et de management.
- 372.La volonté politique au plus haut niveau de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme a été actée par la cérémonie de réaffirmation par le Premier ministre de l'engagement du Mali au respect des instruments internationaux des Droits de l'Homme. A cet effet, Plusieurs documents programmatiques ont en été conçus, dont le Document de Politique Nationale de Droits de l'Homme (PNDH) et son plan d'actions 2017-2021, le plan d'actions national 2015-2017 d'application de la Loi 2012–23 du 12/07/2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées, le Plan d'actions 2017-2021 sur la justice transitionnelle.
- 373. Pour améliorer la gouvernance judiciaire, le département de la justice s'est doté par décisions ministérielles du 24 février 2016 d'un dispositif de gestion et monitoring du programme d'urgence composé de 3 structures, un comité technique, un comité de pilotage et un comité conjoint de revue périodique. Ce dispositif s'est progressivement mis en place en 2016, avec un fonctionnement effectif des comités techniques et une tenue des premiers comités de pilotage et de revue périodique en décembre 2016, avec la participation des principaux PTF.
- 374. Dans le domaine du renforcement de la promotion et de la protection des Droits Humains et du Genre, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH) a complété le dispositif législatif national par l'adoption de la loi portant réorganisation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en vue d'un classement en catégorie A, du projet de loi sur la protection des défenseurs de droits de l'Homme ainsi que des témoins. Par ailleurs, de nombreuses initiatives visant une meilleure imprégnation des droits de l'Homme dans la société et parmi les acteurs judiciaires ont été entreprises.
- 375.En matière d'application des textes par les juridictions et l'amélioration de la législation en matière civile, sociale, commerciale, pénale et de droit communautaire, les missions de contrôle menées par les directions centrales concernées ainsi que l'ISJ ont fait apparaître que 70% des juridictions contrôlées respectaient les textes et les conventions. La Direction Nationale de l'Administration Judiciaire et des Sceaux (DNAJS) a en outre procédé à l'harmonisation de l'ensemble des textes soumis à son examen et exécuté 70% des actes posés en matière de suivi des conventions de coopération judiciaire. L'opérationnalisation de la nouvelle Carte judiciaire a été initiée par un état des lieux des Cours d'Appel, des Tribunaux de Grande Instance et des 35 Justices de Paix à Compétence Etendue, mené par la Direction Nationale de l'Administration Judiciaire avec le concours du MJP et du PAJM. Le MJDH a par ailleurs poursuivi le programme de réhabilitation ou de construction des infrastructures judiciaires, sur financement propre ou avec le concours de PTF.
- 376.Le rapprochement de la justice du citoyen a par ailleurs été recherché au moyen de l'expérimentation à Mopti, avec le concours du PAJM, d'un processus d'audiences délocalisées qui a, au surplus permis d'acter la présence de l'autorité judiciaire dans des zones affectées par la crise. Une attention particulière a été

portée à l'amorce de fonctionnalisation de l'assistance judiciaire et de l'aide juridictionnelle via une série d'activités de renforcement des capacités des acteurs concernés incluant : la sensibilisation-formation des assistants judiciaires ; la conception d'un curriculum national de formation du para juriste et d'un manuel de formation du para juriste ; le projet d'accompagnement judiciaire et réinsertion économique et sociale des victimes de la crise et l'appui au retour des services publics au Nord (représentation en justice des justiciables) et à la vulgarisation juridique.

377. Plusieurs formations de personnels pénitentiaires ont également été dispensées dont la formation de 90 greffiers et d'acteurs de la chaîne pénale de Tombouctou, Gao, Mopti, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako, la formation de responsables aux techniques de gestion d'une prison et le traitement des détenus et le perfectionnement du personnel du Centre de Rééducation et de Réinsertion pour Mineurs (CRRM) de Bollé. Un plan spécial de réhabilitation des 52 maisons d'arrêt et de correction a aussi été défini. D'importants travaux de réhabilitation et de construction de maisons d'arrêt ont été initiés sur financement propre ou avec le concours de PTF. La promotion de la réinsertion sociale et professionnelle des détenus est assurée au niveau des centres de détention de Bollé femmes et mineurs. Les détenus mineurs des centres de Bollé bénéficient de la scolarisation; les femmes de Bollé bénéficient d'une formation professionnelle pour leur réinsertion sociale; par contre, les détenus des autres maisons d'arrêt n'ont pas bénéficié de réinsertion sociale et professionnelle, faute d'ateliers et d'encadreurs.

Tableau 79: Indicateurs Secteur Justice

Intitulé des indicateurs	Lien/ODD	Structure	Périodicit é	Période			
iliulcateurs		responsable é		2010	2014	2015	2016
Nombre total des juges	ODD16	CPS/Justice	Annuelle	360	481	426	581
Taux de couverture des juridictions par le SIG-RDJ/SJ	ODD16	CPS/Justice	Annuelle	13,04 %	13,04 %	10,86%	14,49%

Source: CPS/Secteur Justice

378.Le nombre de juges est en nette augmentation. Il est passé de 426 à 581 entre 2015 et 2016. Les juridictions qui sont couvertes par le Système d'Information sont de plus en plus nombreuses. Le taux de couverture est passé de 10,86% à 14,49%. Le pourcentage des juridictions disposant de structures d'accès au droit et à la justice fonctionnelle a été fortement amélioré, avec 41% de réalisation (contre 9% planifié). L'efficacité des services judiciaires a connu une forte amélioration, le taux de réalisation de la nouvelle carte judiciaire a atteint 31% sur une prévision de 15%. Quant au délai de jugement des affaires enrôlées en matière civile dans les tribunaux de grandes instances, il a été réduit à 40 jours sur une prévision de 60 jours, mais le délai de jugement des affaires pénales a connu une augmentation en s'établissant à 129 jours sur une prévision de 120 jours, des efforts doivent être consentis en vue de réduire ce délai. Les conditions de détention de la population carcérale ne se sont pas améliorées. Sur 59 établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée, seuls 10 disposent d'une infirmerie, 3 disposent à la fois d'une infirmerie et des quartiers séparés. Beaucoup reste par ailleurs à faire dans le domaine de la séparation des quartiers de détenus mineurs et femmes.

Tableau 80: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 35 (en milliers de FCFA)

				33 (cm milliors de r o					
OS 35 : Amé	liorer le respe	ct des droits	<u>de l'homme e</u>	<u>t l'accès sur toute l'é</u>	tendue du terr	itoire nation	nal à une justice		
de qualité, impartiale et professionnelle									
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur		
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur		
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources		
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par l'aide	propres		
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD						
		2016	2016-2018						
10 297 826	9 172 538	89%	26%	2 547 444	11 790 862	21,61%	78,39%		

379. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 10,297 Milliards de FCFA. Le montant exécuté
s'élève à 9,17 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 89% par rapport au cadrage 2016
du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 26% des crédits ont
été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre
de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 2,5 Milliards de FCFA. En
fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à
hauteur de 21,6% par l'aide et à hauteur de 78,4% par des ressources propres.

Objectif spécifique 36 : Assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et des affaires foncières

- 380.Un système d'archivage physique et numérique a été mis en place à travers le déménagement des dossiers de la Conservation Foncière du District de Bamako et des dossiers Techniques de la Division du Cadastre et de la Propriété Foncière dans des salles d'archivage modernes et sécurisées. Cette dynamique de numérisation a permis d'atteindre l'engagement pris par l'Etat auprès des Partenaires Techniques Financiers, notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Africaine pour le Développement (BAD), de dématérialiser au moins 60% des dossiers des conservations foncières de Bamako et Kati, dans le cadre des déclencheurs de ABG 2016.
- 381.Par ailleurs, environ 91 000 dossiers de Titres Fonciers ont déjà été numérisés au 31 Décembre 2016. Il a été procédé à la numérisation et à l'intégration dans la base de données du Système d'Information Cadastrale (SIC) de 1 500 Titres Fonciers de la zone ACI de Sotuba, en commune I du District de Bamako. En outre, il a été saisi 35 621 Titres Fonciers du District de Bamako et 40 808 Titres Fonciers de la Région de Koulikoro, dans la base de données du Registre Foncier Urbain (RFU) du Mali, dont les données ont par la suite été migrées dans le Module Documentaire Numérisé (MoDoNum).
- 382. Des missions de contrôle et de vérification ont été réalisées par la Cellule d'Audit Interne pour appuyer les structures régionales et subrégionales des Domaines et du Cadastre dans l'application stricte des textes règlementaires tout en formulant des recommandations pour les insuffisances constatées. Un code de déontologie des agents des Domaines et du Cadastre a été élaboré et validé pour servir de référence, pour arbitrer et sévir contre les comportements déviants et atteindre une amélioration accrue de l'exécution du service public. Il a également été procédé à l'opérationnalisation et l'équipement de quatorze (14) Bureaux Spécialisés des Domaines et du Cadastre pour servir d'appui conseil auprès des Collectivités Territoriales et pour être plus proches des usagers. Par ailleurs, des activités de sensibilisation ont été organisées à travers des sketchs, des dépliants, avis et communiqués sur les missions du service des Domaines et du Cadastre, pour inciter à s'acquitter des droits et taxes dus à l'Etat tout en dénonçant certaines pratiques entravant l'assainissement de la gestion foncière et la mobilisation des recettes y afférentes.
- 383.La confection du cadastre est en cours dans le District de Bamako et ses huit Communes limitrophes, qui sont : Moribabougou, N'Gabakoro droit, Sangarebougou, Dialakorodji, Mandé, Dogodouman, Kalaban-koro et Baguinéda du cercle de Kati. Les travaux topographiques, qui ont commencé, permettront de produire un plan parcellaire fiable, de fournir une information de synthèse sur l'état d'occupation du sol, et d'identifier

- géographiquement chaque bien foncier en milieu rural et urbain. L'opération a été lancée dans la Commune du Mandé en décembre 2016.
- 384. Pour une gestion rationnelle et transparente du foncier il sera enfin attribué un nouvel identifiant parcellaire national unique appelé Numéro d'Identification National Cadastral (NINACAD) à toutes les parcelles bâties et non bâties sur l'ensemble du territoire.
- 385. Des projets de textes relatifs à la scission de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre en deux structures ont été élaborés pour accélérer d'une part la mise en place du Cadastre à travers la Direction Nationale du Cadastre et d'autre part pour accroitre la mobilisation des recettes de l'Etat afférentes au foncier à travers la Direction Nationale des Domaines, dont les textes ont été adoptés en Conseil des Ministres.
- 386.Les services en charge des domaines et du cadastre ont recouvré un montant de **89 Milliards de FCFA** (montant prévu dans la loi de finances rectificative) pour le compte du Trésor Public en application des différentes lois des finances à travers : l'organisation des missions de suivi du recouvrement des dividendes et autres produits domaniaux en appui aux structures régionales et subrégionales ;le suivi rigoureux du recouvrement des recettes par nomenclature et par structure régionale pour pouvoir intervenir dans les meilleurs délais pour l'atteinte des objectifs assignés aux services des Domaines et du Cadastre.
- 387.Les perspectives dans ce secteur portent sur : l'adoption du document de Politique domaniale, foncière et Cadastrale, la poursuite des actions permettant l'opérationnalisation des deux Directions Nationales créées pour l'atteinte des objectifs assignés, la poursuite de la mise en œuvre des activités du Plan d'Actions de la Réforme Domaniale et Foncière (RDF) et du Plan de Mise en Œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation des Recettes Intérieures (PAMORI 2), la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales en vue d'atteindre sinon dépasser les prévisions de 2017, la poursuite de la mise en place d'un système d'archivage physique et numérique de l'ensemble des dossiers techniques et fonciers des titres de propriétés définitifs et provisoires sur toute l'étendue du territoire.

Tableau 81: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 36 (en milliers de FCFA)

	Tableau VII. Exceeding adjusting do l'objectif operinde de l'olivitime de l'olivit											
OS 36 : Assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières												
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD									
		2016	2016-2018									
26 052 116	8 721 650	33%	9%	293 243	9 784 472	3,00%	97,00%					

388. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgetsprogrammes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 26 Milliards de FCFA. Le montant exécuté s'élève à
8,7 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 33% par rapport au cadrage 2016 du CREDD.
Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 9% des crédits ont déjà été
exécutés. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de
l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 293 millions de FCFA. En fonction
de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 3% par
l'aide et à 97% par des ressources propres.

Objectif spécifique 37 : Impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation.

389.Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND) 2015-2024, approuvé par le Conseil des ministres du 10 février 2016, sert de cadre de référence. La Politique Nationale de

- Décentralisation DCPND 2015 2024 s'articule autour des cinq (05) objectifs généraux suivants : (i) Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains ; (ii) Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales ; (iii) Renforcer l'accompagnement de l'Etat ; (iv) Renforcer la gouvernance inclusive du territoire et (v) Améliorer le financement de la décentralisation.
- 390.L'Aménagement du Territoire est une politique publique qui vise à assurer une répartition adéquate de la population, des activités économiques et des équipements et infrastructures sur l'ensemble du territoire, dans le but de réaliser un développement équilibré et durable. La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire a été adoptée par le Gouvernement le 15 mars 2006.
- 391.Le secteur de l'Administration du Territoire ne possède pas encore de document de planification à moyen terme. Un Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) 2016-2024 est en cours de rédaction. Par contre, le ministère de l'Administration Territoriale dispose d'un budget programmes qui comporte trois objectifs généraux : (i) Consolider les processus de décentralisation et de déconcentration ; (ii) Promouvoir une intégration de proximité des populations frontalières et (iii) Assurer la protection des libertés publiques.
- 392. En ce qui concerne l'appui au processus de décentralisation, il faut noter l'élaboration du Projet de loi portant création des collectivités territoriales des régions de Taoudéni, Ménaka, Gao et Kidal. Afin de promouvoir le développement régional, il convient de signaler l'opérationnalisation et le renforcement des capacités des ADR (formation des DG ADR et leurs adjoints en management, formation des ADR sur un manuel de procédures standard, etc.), la tenue de la première conférence annuelle des ADR, la signature des CPER des régions de Mopti, Tombouctou et Kidal, l'élaboration des CPER/D des régions de Kayes, Koulikoro, Gao et District de Bamako; la tenue des ateliers de suivi et d'accompagnement des structures inter-collectivités dans les communes des cercles de Ségou, Bla, San, Kita, Kéniéba et de Kolokani et la réalisation de l'étude de capitalisation en matière de maitrise d'ouvrage exercée par les structures inter-collectivités.
- 393. Afin d'accélérer le transfert des compétences et des ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens, il a été réalisé une étude d'évaluation sur l'exécution de l'instruction n°08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008, relative aux transferts de compétences et de ressources. Un plan d'actions de transfert de compétences et de ressources aux Collectivités Territoriales a été élaboré. Durant l'exercice budgétaire 2016, le taux de déconcentration global des crédits budgétaires s'est établi à 16,7% contre 15,30% en 2015. Il a également été mis en place une commission interministérielle de pilotage en vue de l'élaboration du plan de transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales auprès du Premier Ministre.
- 394. En ce qui concerne l'aménagement du territoire, les réalisations courant 2016 ont porté sur l'adoption par Décret n° 2016-0881/ P-RM du 23 novembre 2016 de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT). La Loi d'Orientation pour l'Aménagement du Territoire (LOAT), après élaboration a été validée par les acteurs régionaux et locaux (collectivités et services techniques) à travers deux ateliers (Mopti et Koulikoro), puis adoptée en Conseil des ministres le 8 juin 2016. Le projet de décret fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National d'Orientation de l'Aménagement du Territoire(CNOAT) fut élaboré et validé par les acteurs régionaux et locaux (collectivités et services techniques) à travers deux ateliers (Mopti et Koulikoro). Son processus d'adoption attend la promulgation de la LOAT. Six missions de suivi-évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme ont été réalisées dans les localités de : Banamba, Kangaba, Koumantou, Kignan, Bla et Baraoueli. Plusieurs communes (26) ont bénéficié d'un appui pour l'élaboration des schémas d'aménagement dans les cercles de Yanfolila, de Kita, de Keniéba, de Diéma et de Nioro.
- 395. En ce qui concerne l'administration du territoire, des décrets, décisions et arrêtés ont été pris en ce qui concerne la convocation du collège électoral, ouverture et fermeture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection locale et communale partielle, les modalités de déroulement des opérations de vote, de dépouillement et de centralisation des résultats en cas de couplage des scrutins, le modèle de déclaration de candidature à l'occasion de l'élection locale, le montant de la participation aux frais électoraux de l'élection locale, les modèles et libellés du bulletin de vote à l'occasion d'élection locale et régionale. Le libellé des

bulletins de vote à l'occasion des opérations référendaire et des conseillers de cercle, le nombre de conseillers à élire par cercle, la création des commissions d'organisation de l'élection locale, régionale et communale partielle, les nominations de Préfets, Adjoints au Préfet et Sous-Préfets centraux.

396.Des mesures ont été prises visant à adapter et à renforcer le système d'état civil. Il s'agit notamment d'améliorer l'accessibilité à tous les citoyens du service public de l'état civil et d'améliorer la fonctionnalité du service public de l'état civil. Il a été procédé à l'enrôlement de 682967 nouvelles naissances et à la collecte des données biométriques pour 52 288 personnes. Cette importante opération a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du PNUD à travers le PAPEM.

Tableau 82: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 37 (en milliers de FCFA)

OS 37 : Impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre												
aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation.												
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur					
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur					
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources					
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT)	par l'aide	propres					
Propres)	liquidées)	CREDD	CREDD									
		2016	2016-2018									
38 253 006	41 858 752	109%	34%	36 570 787	79 438 756	46,04%	53,96%					

397. Dans le cadrage budgétaire du CREDD de 2016, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 38,25 Milliards de FCFA. Le montant des ressources propres du budget d'Etat s'élève à 41,85 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 109% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 34% des crédits ont été exécutés en 2016. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 36,6 Milliards de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 46% par l'aide et à 54% par des ressources propres.

7.3 Domaine prioritaire 13 => Relations internationales

Objectif spécifique 38 : Œuvrer pour une diplomatie d'influence et promouvoir l'intégration africaine et une coopération internationale au service du développement du Mali.

- 398.La présence du Mali sur la scène internationale a été fortement affirmée au courant de l'année 2016, à travers la réalisation d'activités notamment, la préparation des Résolutions des Nations Unies sur le Mali, la participation des plus Hautes Autorités aux Sessions des Nations Unies et d'autres Organisations Internationales et sous régionales (avec à la clé des réunions de haut niveau, des entretiens bilatéraux avec différents chefs d'Etat et de hautes personnalités), la participation et l'organisation de réunions statutaires aussi bien au niveau des organisations africaines régionales que sous régionales. La participation à toutes les réunions statutaires de la CEDEAO et de l'UEMOA a permis de préparer le pays à l'Intégration Africaine. La diplomatie malienne s'est également distinguée par la co-organisation du Sommet Afrique France qui s'est tenu finalement en janvier 2017 et non en 2016.
- 399.Près de 1 500 archives diplomatiques ont été numérisées afin de les conserver en vue de leur exploitation par tous les acteurs concernés. En raison de l'insuffisance des ressources financières, les réalisations n'ont pu atteindre les résultats escomptés. L'inspection des services diplomatiques et consulaires a réalisé au titre de l'année 2016, six (06) missions de vérification sur neuf (09) prévues. L'atteinte de l'objectif a été handicapée par l'insuffisance notoire des moyens financiers mis à la disposition, malgré l'existence depuis 2014, d'un plan sectoriel de lutte contre la corruption et la délinguance financière.

- 400.Les demandes d'assistance formulées par les maliens de l'extérieur ont été satisfaisantes dans l'ensemble. En effet, 1 308 maliens ont été rapatriés et 9 279 migrants (nationaux ou non) ont été assistés à travers les bureaux d'accueil, d'information et d'orientation des maliens de l'extérieur. En outre, 800 emplois ont été créés à travers la réalisation de 22 projets d'insertion et de réinsertion, appuyés par le Ministère de tutelle. Les demandes de passeports et de cartes d'identité consulaires n'ont pas été traitées dans les délais prévisionnels. La rupture de stocks des documents de voyage constatée par moment entrave sérieusement le respect de ces délais. Des difficultés existent à certains niveaux dont notamment l'acheminement desdits documents aux destinataires par la valise diplomatique qui accuse des retards chroniques.
- 401.La promotion de la participation de la Diaspora au processus de développement économique et social du pays a pu être réalisée grâce à la tenue du forum des femmes de la diaspora et des missions de renforcement des capacités du TOKTEN dans les secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Agriculture, des PME/PMI et dans certaines structures de l'administration et au financement des projets de développement local dans le cadre du programme de Co-développement mais surtout au financement des projets d'insertion et de réinsertion. Il faut noter que sur une prévision de 45 missions, le projet a pu réaliser 50 missions au titre de l'année 2016. Le volume des transferts des migrants en 2016 a atteint 485,6 Milliards de francs CFA.

Encadré N°2: Principaux résultats de la mise en œuvre de la SCAP II.

Signé le 19 mai 2016 par le Premier ministre et le Chef de File des PTF, la Stratégie Commune d'Accompagnement Pays (SCAP II) vise à améliorer l'efficacité de la coopération au développement et à assurer l'alignement des actions des PTF sur les priorités stratégiques du Mali telles que définies dans le CREDD 2016-2018.

Le plan d'actions de la SCAP II comprend 46 activités reparties entre 7 objectifs stratégiques et 7 objectifs opérationnels avec 57 indicateurs. Sa mise en œuvre a été effective pour la plupart des activités : 74% d'entre elles sont en cours de réalisation. On remarque globalement une avancée significative dans la mise en œuvre des activités au regard du bilan sur le processus de leur réalisation : 22 % ont pu être réalisées à 100 % tandis que 4 % n'ont pas été réalisées.

Concernant le niveau d'atteinte des 57 indicateurs : 26 % sont achevés et 39 % sont en cours de réalisation. Le niveau d'atteinte des résultats semble appréciable, si le rythme actuel se poursuit en se basant sur un bon suivi et une bonne coordination qui jusqu'à présent ont bien fonctionné, les résultats du plan d'actions seraient en mesure d'être atteints d'ici fin 2018.

Il est important de noter le manque de données de référence pour apprécier les changements pour certains indicateurs d'une part, d'autre part d'autres indicateurs doivent être redéfinis en lien avec les résultats.

Par ailleurs, pour une dizaine d'indicateurs (11 au total), les données ne sont pas renseignées ce qui ne permet pas d'avoir une vue globale du niveau d'atteinte de l'ensemble des indicateurs. Une révision du plan d'actions s'avère nécessaire d'où la proposition d'un plan d'actions 2017-2018.

Les mécanismes de coordination (revues conjointes, missions, programmations, utilisation des bases de données, participation des structures Etatiques, de la société civile et du secteur privé) ont enregistré un bon démarrage et fonctionnent relativement bien au stade actuel.

Il est important de poursuivre les efforts afin de parachever les activités déjà engagées au niveau de tous les résultats attendus (78 % de l'ensemble).

La revue de la SCAP II a été adossée à celle du CREDD au cours de laquelle ses résultats ont été partagés tant au niveau de la session technique que de la session politique. Les principales recommandations visent les changements majeurs à apporter dans le cadre de l'actualisation du Plan d'actions, notamment les questions relatives à l'accélération de la décentralisation, la sécurité, le développement, une meilleure répartition des richesses (renforcement du leadership des femmes, réduction de la pauvreté), la qualité des données statistiques et l'accès aux services sociaux de base.

Le bilan des réalisations se présente comme suit par objectif et pilier opérationnel.

Objectif stratégique 1 : Appuyer le processus de réconciliation nationale et de la cohésion sociale

Le rapport de la MIEC intitulé "Priorités de relèvement et de développement dans les régions Nord du Mali" a été validé et publié en mars 2016. Les communications thématiques sont régulièrement diffusées par la Banque mondiale. L'atelier d'actualisation de la SSDRN a été tenu en juin 2017 et l'atelier national de validation organisé en juillet 2017. Malgré le retard enregistré dans le processus, le Gouvernement a adopté, le 2 août 2017, les textes de mise en place du Fonds de Développement Durable (FDD). Auparavant, un atelier gouvernemental relatif au suivi des engagements de la Conférence de Paris a été tenu le 5 décembre 2016, atelier au cours duquel il était ressorti un taux de décaissement de 48% pour la période 2015-2016.

La plateforme Synergie Nord a été développée. L'atelier de lancement s'est tenu à Bamako le 28 avril 2017. Au stade actuel : (i) tous les PTF membres de la CRZPC et ayant des interventions dans les zones post conflit y compris dans les régions centre (Mopti et Ségou) alimentent et mettent à jour la base de données ; (ii) tous les PTF mais aussi toutes les ONG membres de la CRZPC peuvent utiliser la base de données www.synergienord.org.

La mise en œuvre du Plan d'Action National (2015-2017) de la Résolution 1325 des Nations Unies est en cours de réalisation. Les organes ont été créés par le Ministère en charge de la Promotion de la femme mais ne sont pas fonctionnels. Toutefois, le département contribue à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali à travers le renforcement de la participation des femmes au processus de prévention et de résolution des conflits.

Objectif stratégique 2 : Améliorer la gouvernance institutionnelle

La Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) a été adoptée par décret pris en février 2016. Le processus de sa révision est en cours en vue d'une meilleure coordination de l'ensemble des initiatives en matière de développement institutionnel notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions du Programme de Développement Institutionnel (PDI, 2ème génération) adopté en mars 2017.

Objectif stratégique 3 : Améliorer la gouvernance Financière

Le Gouvernement a élaboré les budgets blancs en mode programmes au titre des exercices 2016 et 2017. Ils sont annexés aux Lois de Finances et en font partie intégrante. La mutation vers la budgétisation par programme sera effective à partir de 2018. Les travaux préparatoires ont été lancés en mai 2017 et les responsables des programmes ont été nommés.

Concernant le système de gestion des finances publiques, l'évaluation PEFA a permis de faire l'analyse de la performance fonctionnelle des administrations maliennes. Elle continue certes à enregistrer des progrès, notamment en 2016 en matière de renforcement du cadre juridique mais son évolution est moins sensible qu'entre 2006 et 2010.

La note d'appréciation conjointe du rapport d'évaluation du PAGAM II, signée le 9 mars 2017, a jugé satisfaisante sa mise en œuvre au titre de l'année 2016 et invité le Gouvernement du Mali à persévérer dans les efforts, notamment la mise en œuvre du nouveau Plan de réforme de la gestion des finances publiques au Mali (PREM). Adopté en septembre 2016, le coût de mise en œuvre du PREM est estimé à 12,5 milliards de FCFA sur la période 2017-2019 dont 4 milliards pour 2017.

Pour améliorer le rendement de la fiscalité intérieure, des efforts de mobilisation des recettes intérieures, d'amélioration des services et de modernisation de l'administration fiscale sont en cours dans le cadre du Programme National de Transition Fiscale. Le taux de pression fiscale est passé de 14% en 2015 à 14,9% en 2016 mais demeure faible au regard des cibles (17,1% pour 2017 et 17,6 % pour 2018) et de la norme

UEMOA de 20% à atteindre à l'horizon 2019. Cela s'explique en partie par les dépenses fiscales (exonérations, exemptions) estimées à 218 milliards environ en 2014.

Pour soutenir la mise en œuvre du plan d'actions de l'audit de la chaine de la dépense publique, le Gouvernement assurera l'application du Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) dans tous les ministères. Afin d'améliorer la transparence et les délais du processus de passation des marchés publics, la DGMP-DSP publie régulièrement la liste des contrats de marché passés par l'État. Le délai de passation des marchés s'est légèrement amélioré en passant de 87 jours en 2015 à 85 jours en 2016.

En outre, le Gouvernement a adopté en mars 2016 un décret autorisant le Ministre de l'Economie et des Finances à nommer les Directeurs des Finances et du Matériel des départements ministériels en vue d'assurer le respect des règles budgétaires et la mise en œuvre de meilleures pratiques pour la bonne gouvernance et la gestion transparente des finances publiques.

Pour accompagner le transfert des ressources aux collectivités locales, le Gouvernement a adopté, en août 2016, le Plan d'actions gouvernemental de transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales. La part des ressources budgétaires transférées s'est établie à 16,7% dans le Collectif 2016. Le Gouvernement entend augmenter cette part de 24,6 % en 2017 à 30,5 % en 2018 conformément à l'engagement pris lors de la Conférence de Bruxelles du 15 mai 2013 et des Etats généraux de la Décentralisation de novembre 2013.

En ce qui concerne le renforcement de la Planification et la budgétisation sensible au genre (PBSG), 10 secteurs l'appliquent effectivement et un rapport Genre est annexé à la Loi de Finances. Une des contraintes majeures est la faible appropriation du processus par les départements ministériels et autres acteurs en lien avec le processus du budget-programme.

Objectif Stratégique 4 : Promouvoir le processus de transparence et de redevabilité

Le Gouvernement a transposé dans la législation et la réglementation nationales la Directive relative au Code de transparence de l'UEMOA. La Loi portant Code de transparence dans la GFP a été adoptée depuis juillet 2013. Plusieurs textes sont venus conforter cet engagement en faveur de la transparence, notamment l'adoption d'un décret portant modalités d'accès aux informations et documents administratifs relatifs à la GFP en août 2014.

Les principales informations budgétaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances www.finances.gouv.ml notamment le budget-citoyen élaboré annuellement depuis 2013 afin d'améliorer l'appropriation citoyenne du processus budgétaire. De plus en plus de documents sont accessibles sur les différents sites internet de l'administration, notamment le Cadre des Ressources externes à Moyen Terme (CRMT) élaboré par le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et publié sur le site www.maliapd.org.

Pour la mise en place des outils d'aide à la transparence et la redevabilité, le site "maliapd.org" est opérationnel mais les différents dispositifs de collecte de l'information ne sont pas unifiés au sein d'une base de données unique de l'aide au Mali. Aussi, la loi qui doit découler de la Politique Nationale de Transparence dans l'Administration Publique n'est pas toujours élaborée.

A ce jour, le CRMT, publié annuellement, est le cadre le plus approprié permettant d'intégrer et d'analyser la quasi-intégralité des flux d'aide au développement en attendant la mise en place d'une plateforme numérique de gestion de l'aide prévue dans le cadre de la Politique nationale de gestion de l'aide (PONAGA) non encore adoptée.

Bien que les rapports sectoriels du Vérificateur Général soient transmis à la justice, ils ne font pas l'objet de publication. Malgré le retard pris dans l'opérationnalisation de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), la plupart des membres du Gouvernement ont déclaré leurs biens à la Cour Suprême.

Les résultats en la matière pourraient être appréciés après le délai règlementaire de 90 jours, soit à partir du 1er septembre 2017.

Quant au Contrôle Général des Services Publics (CGSP), il a été produit et publié deux rapports relatifs à la mise en œuvre des sanctions avec une attention particulière aux mesures prises pour sanctionner les agents indélicats par des mesures administratives ou judiciaires. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de contrôle interne, il a été élaboré la cartographie des risques pour une dizaine de ministères.

La disponibilité d'une stratégie de communication de la SCAP et la mise en place d'un Système d'informations sur la transparence au Mali, deux activités non encore réalisées, renforceraient les indicateurs de performance de la SCAP.

Objectif stratégique 5 : Soutenir une relance économique inclusive et le développement social

Plusieurs cadres de concertations Gouvernement du Mali-Secteur privé existent et sont opérationnels, notamment le cadre d'élaboration et de suivi de la Loi relative aux partenariats public-privé au Mali adoptée en décembre 2016. Selon le dernier rapport annuel de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires, le Mali gagne deux rangs en passant de la 141ème place en 2015 à la 143ème place en 2016 sur 190 pays. Toutefois, la croissance du secteur privé affiche un bilan mitigé. Le soutien à l'amélioration de l'accès au crédit pour les PME s'est concrétisé par un encours des crédits à l'économie en progression de 328 milliards entre 2015 et 2016.

Objectif stratégique 6 : Accompagner le développement local et le processus de décentralisation

Les Agences de Développement Régional (ADR) sont opérationnelles mais seuls trois (3) Contrats Plans Etat Régions (Ségou, Sikasso, Kidal) sont adoptés et en cours de mise en œuvre. Ceux des régions de Kayes et Koulikoro sont en cours d'élaboration suite aux études menées en 2016. La plupart des secteurs disposent présentement de décrets de transfert de compétences mais non encore appliqués. Seuls les secteurs de l'éducation et de la santé ont mis en œuvre de manière effective les décrets de transfert des compétences aux collectivités (datant de 2002).

Objectif stratégique 7 : Veiller à la prise en compte des thématiques transversales

Malgré les efforts entrepris, les moyens budgétaires sont insuffisants pour la mise en œuvre efficace de la Politique Nationale Genre (PNG) avec un faible niveau d'appropriation. Sur 607 projets présentés dans le cadre du Plan d'actions 2011-2013 de la PNG, seuls 96 ont été financés, soit 16 % pour une prévision de 40%. Le pourcentage du budget sensible au Genre sur l'ensemble des dépenses budgétaires du CREDD est de l'ordre de 39%.

Bien que la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (1998) soit accompagnée d'une dizaine de nouvelles stratégies, elle n'est pas encore adoptée. Quant à la Politique Nationale de Population (PNP), elle a été évaluée en 2001 et actualisée en 2003. Son processus de révision a été lancé en décembre 2015. Un atelier national de validation du document de la PNP et de son plan d'actions 2017-2021 a été organisé en juin 2016. Le document a fait l'objet d'examen par un Conseil de Cabinet mais n'est pas encore adopté.

<u>Pilier opérationnel 1 : Assurer le pilotage concerté de l'aide par l'optimisation du dialogue sur les politiques publiques</u>

Objectif opérationnel 1.1 : Appuyer l'opérationnalisation du calendrier harmonisé des revues

La mise en œuvre du CHR a enregistré un retard. Le constat général est que les documents des revues ne sont pas transmis dans les délais requis. On enregistre une faible participation des acteurs de la société civile et du secteur privé. Tous les secteurs ont tenu leurs revues à la date du 31 mai 2017 mais seulement 2 secteurs ont réalisé cette activité avant la date du 20 avril fixée dans le CHR.

Objectif opérationnel 1.2: Conduire des initiatives en matière de renforcement du dialogue politique

Le cadre conjoint de dialogue de haut niveau entre le Premier ministre et la Troïka élargie s'est doté en 2015 de thématiques prioritaires comme la paix et la sécurité, la décentralisation, la gouvernance, le défi démographique et le développement durable. Le bilan des rencontres fait ressortir une quarantaine de recommandations toutefois avec une insuffisance de suivi des décisions au niveau sectoriel.

Objectif opérationnel 1.3 : Développer un mécanisme de suivi et d'évaluation performant du document de référence unique

Le décret fixant le dispositif de suivi-évaluation du CREDD est dans le circuit d'approbation dans le cadre de la relecture de celui du CSCRP. Il a été présenté au cours des revues régionales du CREDD tenues à Koulikoro, Sikasso, Ségou, Kayes et Mopti. Le cadre de mesure de performance du CREDD a été élaboré et renseigné.

Le diagnostic organisationnel du Pool Technique a été réalisé par les PTF. De son côté, le Gouvernement a élaboré la PONAGA dans laquelle il est prévu de définir un nouveau schéma institutionnel du SHA à travers la réalisation d'un audit indépendant.

Pour la redynamisation du cadre de concertation tripartite, les organisations de la société civile sont associées à de nombreuses rencontres, notamment aux ateliers d'information et de sensibilisation sur le Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED), à la préparation de la revue du CREDD même si elles n'ont pas été très actives au niveau des revues sectorielles.

Pilier Opérationnel 2 : Poursuivre l'amélioration des modalités de délivrance de l'aide

Objectif opérationnel 2.1 : Poser les bases d'une programmation indicative conjointe

Les ressources extérieures sont destinées à financer les priorités définies dans le CREDD à travers notamment : i) le BSI ; ii) les ABG ; iii) les ABS. Le CRMT permet d'analyser régulièrement la cartographie des interventions des bailleurs de fonds, notamment l'alignement et la concentration des PTF sur les objectifs du CREDD.

Objectif opérationnel 2.2: Promouvoir l'utilisation des systèmes nationaux

Le projet d'arrangement spécifique de suivi de l'ABG a été présenté et discuté à la RBC tenue en juillet 2017. Les réunions du Comité Conjoint de Suivi se tiennent au moins une fois par trimestre.

Une étude sur les modalités de livraison de l'aide estimait à 82 le nombre d'unités de gestion de projet en 2010 pour une cible de 12 unités à l'horizon 2030 dans la PONAGA. Il est prévu également la réalisation d'un inventaire et d'une étude afin d'intégrer les concours des bailleurs de fonds dans les sous comptes du Compte Unique du Trésor. Présentement plus de 50 comptes-projets sont ouverts pour une cible de 25 comptes à l'horizon 2030.

Objectif opérationnel 2.3 : Développer les initiatives conjointes entre les PTF

La revue des déclencheurs des soutiens budgétaires est une action majeure à réaliser en vue de leur harmonisation. De l'ensemble des PTF, seuls l'UE, la Banque mondiale et la BAD sont actifs dans l'ABG. On note la signature de 3 accords de coopération déléguée dans le domaine de l'irrigation.

Plusieurs missions conjointes ont été conduites dans des secteurs, notamment l'élevage et la pêche en octobre 2016, l'éducation en avril 2017, l'irrigation. Il a été procédé à la révision des documents de la Politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réalisation de plusieurs études analytiques (décentralisation harmonisée) avec l'implication de tous les PTF. L'étude sur les incitations financières a été

réalisée aussi ; un groupe de travail PTF a été mis en place afin de donner des suites opérationnelles aux recommandations.

Objectif opérationnel 2.4 : Améliorer la prévisibilité de l'aide

Le CRMT est régulièrement publié mais la migration vers une base de données unifiée et dynamique n'est pas encore effective. La finalisation du CRMT 2017-2019 est en cours.

- 402. Afin d'améliorer la gestion de l'aide, une Politique Nationale de Gestion de l'Aide déjà élaborée est en instance de validation. Dans le cadre du dialogue autour de l'appui budgétaire, le Comité Conjoint chargé d'organiser la revue budgétaire conjointe et de faciliter les appuis budgétaires, a tenu ses rencontres. Le Cadre des Ressources Externes à Moyen Terme (CRMT 2016-2018) a été élaboré, publié et ventilé auprès des PTF et des structures nationales ainsi que sur le site www.mali.apd.org. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Partenariat de Busan pour une coopération efficace au Service du développement, le Mali a participé à l'atelier régional pour l'Afrique sur le «Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement» du 14 au 16 septembre 2016 à Addis-Abeba en Ethiopie et au second Forum de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement à Nairobi du 28 novembre au 2 décembre 2016.
- 403.Le montant total de l'aide publique au développement décaissé pour l'année 2015 s'élève à 711,7 Milliards de FCFA, en baisse de 11% par rapport à 2014. Cette diminution entre 2014 et 2015 est dans la même tendance enregistrée par l'OCDE et par l'Initiative pour la transparence de l'aide. Les prévisions d'aide dépassent les 900 Milliards de FCFA en 2016 et en 2017. Plus de la moitié de l'aide prévue dans le CRMT sur la période 2016-2018 devrait se concentrer sur les 5 objectifs spécifiques suivants du CREDD 2016-2018, à savoir :
 - ✓ <u>Objectif spécifique 6</u>: Améliorer le Cadre Macro-économique et la gestion des finances publiques (dont ABG). <u>13,6%</u>,
 - ✓ Objectif spécifique 8 : Promouvoir une Agriculture intensive, diversifiée et durable. 12,5%
 - ✓ Objectif spécifique 24 : Améliorer l'état de santé de la population et lutter contre le VIH/Sida. 11,7%
 - ✓ Objectif spécifique 25 : Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement. 8,96%
 - ✓ Objectif spécifique 13 : Développer les énergies renouvelables et accroitre l'accès à l'électricité. 8,84%

Tableau 83: Exécution budgétaire de l'Objectif Spécifique 38 (en milliers de FCFA)

OS 38	OS 38 : Œuvrer pour une diplomatie d'influence et promouvoir l'intégration africaine et une coopération							
	internationale au service du développement du Mali.							
Cadrage	Montant	%	%	Montant d'aide	Total	% du	% du secteur	
CREDD	exécuté	d'exécution	d'exécution	prévu en 2016	(Ressources	secteur	financé sur	
2016	(ressources	par rapport	par rapport	dans le	propres +	financé	ressources	
(Ressources	propres	au cadrage	au cadrage	CRMT	Aide CRMT	par l'aide	propres	
Propres)	liquidées	CREDD	CREDD					
		2016	2016-2018					
1 814 273	1 139 455	63%	18%	312 000	1 462 693	21,33%	78,67%	

404. Dans le cadrage budgétaire du CREDD, le montant des ressources propres des budgets-programmes affiliés à cet objectif spécifique s'élevait à 1,814 Milliards de FCFA. Le montant des ressources propres du budget d'Etat s'élève à 1,14 Milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 63% par rapport au cadrage 2016 du CREDD. Sur l'enveloppe prévue dans le cadre du CREDD sur la période 2016-2018, 18% des crédits ont déjà été exécutés. Le montant consacré à cet objectif spécifique par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'exercice du Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme s'élève à 312 millions de FCFA. En fonction de la méthodologie retenue et des données récoltées, cet objectif spécifique aurait été financé à 21,3% l'aide 78,7% des ressources propres. par et à par

CONCLUSION

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) constitue le cadre unique de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement tant au niveau national que sectoriel. Il a vocation à servir de boussole afin de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali. La mise en œuvre du CREDD en 2016 s'est opérée dans un contexte économique international fébrile avec une croissance en berne au niveau mondial. Au niveau national, si la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali progresse, le contexte sécuritaire préoccupant affecte négativement le développement économique et social. Il freine la mise en place des projets, paralyse les initiatives constructives et limite les incitations à développer des échanges.

Le Mali continue d'être tristement cité dans les médias internationaux, à chaque attaque. Cette triste publicité nuit à l'image du Mali, alors que des progrès ont été faits en vue d'améliorer le climat des affaires. Le Mali qui a gagné deux places dans le classement « Doing Business », arrive en tête du classement pour les pays d'Afrique de l'Ouest. La situation sécuritaire est un fléau qui ponctionne des points de croissance et des ressources fiscales et génère des dépenses importantes. En dépit de cette situation sécuritaire, la croissance a atteint 5,8% très légèrement en deçà de la cible prévue de 6%, grâce à une bonne performance du secteur primaire. Le secteur industriel est très nettement en perte de vitesse et les emplois créés sont nettement insuffisants pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail.

La structure de l'économie ne permet pas d'enclencher un partage équitable des fruits de la croissance. Malgré une croissance économique de 6% en 2015 et de 5,8% en 2016, la pauvreté a stagné, continuant d'affecter près de la moitié de la population malienne, soit plus de 8 millions de personnes. L'accès aux services sociaux de base n'est pas garanti, pour tous et toutes, sur l'intégralité du territoire. L'éducation continue d'afficher des évolutions négatives. Bien que des mesures soient prises pour améliorer la gouvernance sous toutes ses formes, la perception par les citoyens de la corruption traduit un déficit de confiance vis-à-vis des dirigeants et de l'administration.

L'exécution budgétaire du CREDD affiche globalement une bonne performance. Si la tendance se poursuit pour 2017 et pour 2018, l'enveloppe budgétaire devrait être exécutée dans son intégralité. Tout en apportant une priorisation budgétaire aux axes préalables « Paix et Sécurité » et « Stabilité du cadrage macroéconomique », et à l'axe stratégique « Croissance économique inclusive et durable » qui sont essentiels pour la trajectoire de développement du pays, il faudra veiller à accorder aux axes stratégiques « Services sociaux de base » et « Développement Institutionnel et Gouvernance » les moyens nécessaires car ils affichent les taux d'exécution les plus faibles.

Plus spécifiquement, il conviendra également d'étudier les options visant à apporter un financement adéquat aux objectifs spécifiques suivants qui ont affiché un taux d'exécution faible en 2016 et qui disposent d'un intérêt stratégique majeur :

- OS 9 : Optimiser le potentiel de développement de l'élevage ;
- OS 10 : Accompagner le développement du secteur de la pêche ;
- OS 11 : Garantir la sécurité alimentaire pour tous et améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables ;
- OS 16 : Améliorer la gouvernance et diversifier le secteur des Mines ;
- OS 17 : Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie ;

- OS 19 : Consolider les secteurs du tourisme et de l'artisanat ;
- OS 23 : Soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté ;
- OS 26: Moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat ;
- OS 36 : Assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières.

Pour mener parallèlement et de front ces différents enjeux, il s'avère important : (i) de poursuivre les efforts en vue d'accroître les recettes fiscales, en élargissant l'assiette fiscale, (ii) d'attirer davantage d'investissements directs de l'étranger, et (iii) de mobiliser plus efficacement les ressources extérieures en améliorant la gouvernance économique et financière. Cette exigence de gouvernance est, surtout, une exigence importante pour nos contribuables, nos citoyens et nos usagers.

ANNEXES

Annexe 1 : PIB au prix courant

	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur Primaire	2421,1	2403,8	2654,2	2881,6	3171,0
Agriculture vivrière	1008,6	894,0	1027,6	1196,3	1343,8
Agriculture d'exportation	169,1	163,7	201,6	191,4	257,8
Elevage et chasse	918,4	996,2	1053,9	1096,8	1146,3
Exploitation forestière et cueillette	119,4	135,0	140,6	150,6	161,5
Pêche	168,8	179,6	193,2	207,5	218,9
Activités extractives	36,9	35,4	37,3	39,1	42,8
Secteur Secondaire	1262,0	1218,8	1347	1355	1376
Industries agroalimentaires	178,4	235,2	312,9	289,5	253,3
Textiles	118,9	80,7	102,5	92,0	95,6
Métallurgie fonderie (Or)	641,3	472,2	465,7	479,5	496,2
Autres industries	68,9	115,6	119,1	122,8	115,3
Electricité et eau	14,3	23,3	26,0	28,7	32,6
Construction	240,2	291,8	320,6	342,5	382,9
Secteur tertiaire	2173,7	2411,8	2580,9	2796,8	3062,8
Commerce	690,9	742,6	774,2	823,9	906,1
Hôtellerie et restauration	38,0	38,7	42,2	42,9	44,2
Transports et communications	284,8	349,1	385,5	423,1	469,1
Activités financières	122,1	122,5	129,7	136,8	150,2
Activités de services aux entreprises	208,7	235,0	250,3	265,0	288,4

Activité d'administration publique	645,4	692,9	746,1	834,6	917,0
Autres Services	270,0	307,9	333,7	357,2	382,7
Production imputée de services bancaires	-86,1	-76,7	-80,9	-86,7	-94,7
PIB aux couts des Facteurs	5856,9	6034,4	6581,83	7033,57	7609,80
Impôts nets sur produits	495,5	509,5	532,0	677,7	708,3
Produit intérieur brut au prix du marché	6352,4	6543,9	7113,83	7711,30	8318,15
Consommation finale des ménages	4493,7	4764,2	5318,9	5694,1	5961,7
Consommation des administrations publiques	983,6	1091,5	1157,2	1254,5	1358,1
Formation brute de capital fixe	941,3	1106,0	1199,2	1292,6	1428,3
Privée	792,1	721,5	631,9	675,3	731,9
Publique	149,2	384,5	567,3	617,3	696,4
Variation de stocks	150,2	58,8	55,0	19,3	-10,4
Exportations de biens et services	1769,5	1658,5	1600,5	1689,5	1891,2
Importations de biens et services	1986,0	2135,0	2217,0	2238,8	2310,8
Produit intérieur brut au prix du marché	6352,4	6543,9	7113,8	7711,3	8318,1

Annexe 2 : PIB au prix constant

Annexe 2 : PIB au prix constant	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur Primaire	2307,0	2350,3	2626,6	2853,1	3108,6
Agriculture vivrière	1037,4	906,2	1017,2	1185,8	1313,6
Agriculture d'exportation	131,6	170,4	200,7	188,7	241,2
Elevage et chasse	840,1	940,3	1046,0	1092,9	1140,7
Exploitation forestière et cueillette	112,4	123,7	139,9	146,2	156,3
Pêche	149,8	176,0	186,1	200,9	215,4
Activités extractives	35,7	33,7	36,7	38,6	41,4
Secteur Secondaire	1164,6	1291,5	1330	1339	1348
Industries agroalimentaires	170,4	199,4	312,4	285,4	254,8
Textiles	116,8	107,6	102,6	93,7	95,4
Métallurgie fonderie (Or)	514,4	644,5	461,9	471,8	483,3
Autres industries	92,5	73,0	115,2	121,9	113,9
Electricité et eau	28,5	15,7	25,9	27,9	31,3
Construction	242,0	251,3	312,2	338,7	369,6
Secteur tertiaire	2138,2	2331,6	2533,4	2760,5	2982,5
Commerce	640,0	739,3	766,3	812,9	880,8
Hôtellerie et restauration	33,0	43,6	41,4	42,4	43,4
Transports et communications	303,5	319,7	374,9	423,5	460,3
Activités financières	123,1	126,3	127,4	136,6	147,1
Activités de services aux entreprises	207,3	233,4	242,8	258,4	278,3
Activité d'administration publique	648,7	660,2	735,8	818,2	892,2
Autres Services	269,5	287,4	324,8	354,0	373,6
Production imputée de services bancaires	-86,9	-78,3	-80,0	-85,5	-93,2
		L			

PIB aux couts des Facteurs	5609,8	5973,4	6490,04	6953,04	7439,35
Impôts nets sur produits	462,9	525,3	514,8	585,0	718,4
Produit intérieur brut au prix du marché	6072,7	6498,7	7004,86	7538,00	8157,74
Consommation finale des ménages	4334,0	4612,6	5123,2	5629,3	5977,5
Consommation des administrations publiques	984,2	1045,0	1113,0	1251,0	1352,9
Formation brute de capital fixe	867,1	1090,6	1163,5	1289,7	1382,0
Privée	729,7	711,4	613,1	673,8	708,2
Publique	137,5	379,2	550,4	615,9	673,8
Variation de stocks	182,8	39,8	180,7	35,5	41,6
Exportations de biens et services	1513,6	1814,6	1677,4	1675,2	1779,1
Importations de biens et services	1808,9	2104,0	2253,0	2342,8	2375,3
Produit intérieur brut au prix du marché	6072,7	6498,7	7004,9	7538,0	8157,7

Annexe 3 : Taux de croissance du PIB réel

0.00/				
9,0%	-2,9%	9,3%	7,5%	7,9%
14,3%	-10,2%	13,8%	15,4%	9,8%
10,9%	0,8%	22,6%	-6,4%	26,1%
3,5%	2,4%	5,0%	3,7%	4,0%
2,3%	3,6%	3,6%	4,0%	3,8%
8,4%	4,3%	3,6%	4,0%	3,8%
16,4%	-8,7%	3,9%	3,4%	6,0%
-7,9%	2,3%	9,1%	-0,6%	-0,5%
-10,9%	11,8%	32,8%	-8,8%	-12,0%
25,1%	-9,5%	27,2%	-8,6%	3,7%
4,6%	0,5%	-2,2%	1,3%	0,8%
7,7%	5,9%	-0,4%	2,4%	-7,3%
4,1%	9,2%	11,3%	7,2%	9,0%
-35,4%	4,6%	7,0%	5,7%	7,9%
-4,9%	7,3%	5,0%	7,0%	6,6%
-4,9%	7,0%	3,2%	5,0%	6,9%
-44,2%	14,8%	7,0%	0,4%	1,1%
7,2%	12,2%	7,4%	9,9%	8,8%
14,4%	3,4%	4,0%	5,3%	7,5%
-5,1%	11,9%	3,3%	3,2%	5,0%
-8,2%	2,3%	6,2%	9,7%	6,9%
-0,4%	6,5%	5,5%	6,1%	4,6%
25,3%	-9,1%	4,2%	5,8%	7,5%
	10,9% 3,5% 2,3% 8,4% 16,4% -7,9% -10,9% 25,1% 4,6% 7,7% 4,1% -35,4% -4,9% -44,2% 7,2% 14,4% -5,1% -8,2% -0,4%	10,9% 0,8% 3,5% 2,4% 2,3% 3,6% 8,4% 4,3% 16,4% -8,7% -7,9% 2,3% -10,9% 11,8% 25,1% -9,5% 4,6% 0,5% 7,7% 5,9% 4,1% 9,2% -35,4% 4,6% -4,9% 7,3% -4,9% 7,0% -44,2% 14,8% 7,2% 12,2% 14,4% 3,4% -5,1% 11,9% -8,2% 2,3% -0,4% 6,5%	10,9% 0,8% 22,6% 3,5% 2,4% 5,0% 2,3% 3,6% 3,6% 8,4% 4,3% 3,6% 16,4% -8,7% 3,9% -7,9% 2,3% 9,1% -10,9% 11,8% 32,8% 25,1% -9,5% 27,2% 4,6% 0,5% -2,2% 7,7% 5,9% -0,4% 4,1% 9,2% 11,3% -35,4% 4,6% 7,0% -4,9% 7,3% 5,0% -4,9% 7,0% 3,2% -44,2% 14,8% 7,0% 7,2% 12,2% 7,4% 14,4% 3,4% 4,0% -5,1% 11,9% 3,3% -8,2% 2,3% 6,2% -0,4% 6,5% 5,5%	10,9% 0,8% 22,6% -6,4% 3,5% 2,4% 5,0% 3,7% 2,3% 3,6% 3,6% 4,0% 8,4% 4,3% 3,6% 4,0% 16,4% -8,7% 3,9% 3,4% -7,9% 2,3% 9,1% -0,6% -10,9% 11,8% 32,8% -8,8% 25,1% -9,5% 27,2% -8,6% 4,6% 0,5% -2,2% 1,3% 7,7% 5,9% -0,4% 2,4% 4,1% 9,2% 11,3% 7,2% -35,4% 4,6% 7,0% 5,7% -4,9% 7,3% 5,0% 7,0% -4,9% 7,0% 3,2% 5,0% -44,2% 14,8% 7,0% 0,4% 7,2% 12,2% 7,4% 9,9% 14,4% 3,4% 4,0% 5,3% -5,1% 11,9% 3,3% 3,2% -8,2% 2,3% 6,2% 9,7% -0,4% 6,5% 5,5% 6,1%

PIB aux couts des Facteurs	-0,4%	2,0%	7,5%	5,6%	5,8%
Impôts nets sur produits	-6,3%	6,0%	1,0%	10,0%	6,0%
Produit intérieur brut au prix du marché	-0,8%	2,3%	7,0%	6,0%	5,8%
Consommation finale des ménages	1,2%	2,6%	7,5%	5,8%	5,0%
Consommation des administrations publiques	-14,5%	6,2%	2,0%	8,1%	7,8%
Formation brute de capital fixe	-24,1%	15,9%	5,2%	7,5%	6,9%
Privée	-7,0%	-10,2%	-15,0%	6,6%	4,9%
Publique	-61,6%	154,1%	43,1%	8,6%	9,2%
Variation de stocks	179,8%	-73,5%	207,4%	-55,7%	115,5%
Exportations de biens et services	8,8%	2,5%	1,1%	4,7%	5,3%
Importations de biens et services	-5,3%	5,9%	5,5%	5,7%	6,1%
Produit intérieur brut au prix du marché	-0,8%	2,3%	7,0%	6,0%	5,8%

Annexe 4 : Part des secteurs à la croissance du PIB

% PIB	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur Primaire	38,0%	36,2%	37,5%	37,8%	38,1%
Agriculture vivrière	17,1%	13,9%	14,5%	15,7%	16,1%
Agriculture d'exportation	2,2%	2,6%	2,9%	2,5%	3,0%
Elevage et chasse	13,8%	14,5%	14,9%	14,5%	14,0%
Exploitation forestière et cueillette	1,9%	1,9%	2,0%	1,9%	1,9%
Pêche	2,5%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%
Activités extractives	0,6%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Secteur Secondaire	19,2%	19,9%	19,0%	17,8%	16,5%
Industries agroalimentaires	2,8%	3,1%	4,5%	3,8%	3,1%
Textiles	1,9%	1,7%	1,5%	1,2%	1,2%
Métallurgie fonderie (Or)	8,5%	9,9%	6,6%	6,3%	5,9%
Autres industries	1,5%	1,1%	1,6%	1,6%	1,4%
Electricité et eau	0,5%	0,2%	0,4%	0,4%	0,4%
Construction	4,0%	3,9%	4,5%	4,5%	4,5%
Secteur tertiaire	35,2%	35,9%	36,2%	36,6%	36,6%
Commerce	10,5%	11,4%	10,9%	10,8%	10,8%
Hôtellerie et restauration	0,5%	0,7%	0,6%	0,6%	0,5%
Transports et communications	5,0%	4,9%	5,4%	5,6%	5,6%
Activités financières	2,0%	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%
Activités de services aux entreprises	3,4%	3,6%	3,5%	3,4%	3,4%
Activité d'administration publique	10,7%	10,2%	10,5%	10,9%	10,9%
Autres Services	4,4%	4,4%	4,6%	4,7%	4,6%

Production imputée de services bancaires	-1,4%	-1,2%	-1,1%	-1,1%	-1,1%
PIB aux couts des Facteurs	92,4%	91,9%	92,7%	92,2%	91,2%
Impôts nets sur produits	7,6%	8,1%	7,3%	7,8%	8,8%
Produit intérieur brut au prix du marché	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Consommation finale des ménages	71,4%	71,0%	73,1%	74,7%	73,3%
Consommation des administrations publiques	16,2%	16,1%	15,9%	16,6%	16,6%
Formation brute de capital fixe	14,3%	16,8%	16,6%	17,1%	16,9%
Privée	12,0%	10,9%	8,8%	8,9%	8,7%
Publique	2,3%	5,8%	7,9%	8,2%	8,3%
Variation de stocks	3,0%	0,6%	2,6%	0,5%	0,5%
Exportations de biens et services	24,9%	27,9%	23,9%	22,2%	21,8%
Importations de biens et services	29,8%	32,4%	32,2%	31,1%	29,1%
Produit intérieur brut au prix du marché	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	1				

Annexe 5 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB

Annexe 5 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB								
CONTRIBUTIONS	2012	2013	2014	2015	2016			
Secteur Primaire	2,8%	-1,1%	3,4%	2,8%	3,0%			
Agriculture vivrière	1,7%	-1,7%	1,9%	2,2%	1,5%			
Agriculture d'exportation	0,1%	0,0%	0,6%	-0,2%	0,7%			
Elevage et chasse	0,5%	0,3%	0,7%	0,6%	0,6%			
Exploitation forestière et cueillette	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%			
Pêche	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%			
Activités extractives	0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%			
Secteur Secondaire	-1,7%	0,4%	1,8%	-0,1%	-0,1%			
Industries agroalimentaires	-0,4%	0,3%	1,0%	-0,4%	-0,5%			
Textiles	0,4%	-0,2%	0,5%	-0,1%	0,0%			
Métallurgie fonderie (Or)	0,3%	0,0%	-0,2%	0,1%	0,1%			
Autres industries	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%			
Electricité et eau	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Construction	-2,6%	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%			
Secteur tertiaire	-1,8%	2,6%	1,8%	2,5%	2,4%			
Commerce	-0,6%	0,7%	0,4%	0,5%	0,7%			
Hôtellerie et restauration	-0,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%			
Transports et communications	0,4%	0,6%	0,4%	0,5%	0,5%			
Activités financières	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%			
Activités de services aux entreprises	-0,2%	0,4%	0,1%	0,1%	0,2%			
Activité d'administration publique	-0,7%	0,2%	0,6%	1,0%	0,7%			
Autres Services	0,0%	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%			

Production imputée de services bancaires	-0,3%	0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
PIB aux couts des Facteurs	-0,3%	1,8%	6,9%	5,2%	5,3%
Impôts nets sur produits	-0,6%	0,5%	0,1%	0,7%	0,5%
Produit intérieur brut au prix du marché	-0,8%	2,3%	7,0%	6,0%	5,8%
Consommation finale des ménages	0,8%	1,9%	5,3%	4,3%	3,7%
Consommation des administrations publiques	-2,5%	1,0%	0,3%	1,3%	1,3%
Formation brute de capital fixe	-5,6%	2,3%	0,9%	1,3%	1,2%
Privée	-1,1%	-1,2%	-1,6%	0,6%	0,4%
Publique	-4,5%	3,5%	2,5%	0,7%	0,7%
Variation de stocks	0,7%	-2,2%	1,3%	-1,4%	0,5%
Exportations de biens et services	2,1%	0,6%	0,3%	1,1%	1,2%
Importations de biens et services	-1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,9%
Produit intérieur brut au prix du marché	-0,8%	2,3%	7,0%	6,0%	5,8%

Annexe 6: TOFE

RUBRIQUES	2015	2016
1- RECETTES et DONS	1 480,5	1 789,3
Recettes totales	1 272,9	1 656,8
Recettes budgétaires	1 133,7	1 284,7
Recettes fiscales nettes	1 081,9	1 239,3
Recettes fiscales brutes	1 166,3	1 311,4
Impôts directs	330,8	367,7
Impôts indirects	835,5	943,7
TVA	411,3	467,3
TVA intérieure	166,1	200,0
TVA sur importations	245,2	267,3
Taxes Intérieures sur produits petroliers	93,1	100,9
Taxes sur les importations (DD et taxes)	141,8	157,4
Autres droits et taxes	189,3	218,0
Remboursement exonérations	- 3,4	- 5,9
Remboursement credit TVA	- 81,1	- 66,2
Recettes non fiscales	47,6	37,9
Recettes en capital	4,2	7,4
Fonds de remboursement des Crédits de TVA(CST)		
Recettes Etablissements Publics Nationaux (EPN)	139,2	372,1
Autres recettes non ventilées		
Dons	207,6	132,5
Projets	98,1	78,6
Budgétaires	88,9	45,5
dont annulation dette monétaire française	42,5	
Appui budgetaire sectoriel	20,7	8,4
dont dons CEDEAO/EDM		
Fonds de concours (Appui à l'Armée & aides human)		
2- Dépenses Totales et Prêts Nets	1 622,2	2 113,2
PM: Dépenses budgétaires (base ordonnancement)	1 229,4	1 520,5
Dépenses budget général	1 487,9	1 749,0
Dépenses défintives	1 627,2	2 121,1
Dépenses courantes	922,0	1 009,1
Personnel	358,2	397,7
Fonctionnaire	253,9	282,4
Collectivité (PPTE)	104,3	115,2
Biens et Services	260,9	268,5
Matériel	92,9	102,4
Communication - énergie Déplacements, entretien et carburants	32,4	32,3
Elections	44,6 9,9	46,6
		7,4
Autres dépenses sur biens et services Transferts et subventions	81,1	79,8
	257,0	287,5
Bourses	13,5	11,9
Filet social Subventions CMSS	9,5	10,2
Subventions Intrants agricoles	20,8 37.5	34,2 38.6
Plans sociaux (Restruct Eses Pub)	0,6	1,0
Subventions aux entreprises Autres transferts et subventions	30,0 145,2	33,0 158,6
Intérêts dus	45,2 45,9	55,4
dette exterieure	23,0	26,2
dette exterieure dette interieure	22,9	29,2
Dépenses en capital	565,9	739,9
Financement extérieur	281,0	240,9
Emprunts	160,5	149,9
Dons	98,1	78,6
Appui budgetaire sectoriel	22,5	12,4
dont dons CEDEAO/EDM		
Financement domestique (dont Equip- invest)	284,9	499,0
BSI interieur	129,8	231,0
Equipement-Investissement	155,1	268,0
Fonds de remboursement des Crédits de TVA		
Dépenses des établissements publics de l'Etat (EPA)	139,2	372,1
Autres depenses non ventilees	- 4,9	7,9
Autres dépenses non ventilées Prêts Nets		
Prêts Nets		_
Prêts Nets Avance CMDT		
Prêts Nets		
Prêts Nets Avance CMDT dont produits cession SOTELMA	- 4,9	- - - 7,9

RUBRIQUES	LFR 2016	LFRA déc 2016	Prog rév déc 2016	déc provi 2016
1- RECETTES et DONS	1 562,0	1 839,6	1 562,4	1 789,3
Recettes totales	1 396,0	1 672,5	1 395,3	1 656,8
Recettes budgétaires	1 291,0	1 290,3	1 290,3	1 284,7
Recettes fiscales nettes	1 231,8	1 231,1	1 230,7	1 239,3
Recettes fiscales brutes	1 302,8	1 302,1	1 302,1	1 311,4
Impôts directs	390,9	390,2	390,2	367,7
Impôts indirects	911,9	912,0	912,0	943,7
TVA	445,4	445,4	445,4	467,3
TVA intérieure	175,4	175,4	175,4	200,0
TVA sur importations	270,1	270,1	270,1	267,3
Taxes Intérieures sur produits pétroliers	97,9	97,9	97,9	100,9
Taxes sur les importations (DD et taxes)	155,1	155,1	155,1	157,4
Autres droits et taxes	213,6	213,6	213,6	218,0
Remboursement exonérations	-6,0	-6,0		-5,9
Remboursement crédit TVA	-65,0	-65,0	-71,4	-66,2
Recettes non fiscales	48,8	48,8	59,6	37,9
Recettes en capital	10,4	10,4		7,4
Fonds de remboursement des Crédits de TVA(CST)				
Recettes Etablissements Publics Nationaux (EPN)	105,0	382,2	105,0	372,1

Autres recettes non ventilées					
Dons		165,9	167,1	167,1	132,5
Projets		91,5	92,0	92,0	78,6
Budgétaires		56,0	55,7	55,7	45,5
	Dont annulation dette monétaire française				
Appui budgétaire sectoriel		18,4	19,4	19,4	8,4
	Dont dons CEDEAO/ EDM	-	-	-	-
Fonds de concours (Appui à l'Armée & aides human)					
2- Dépenses Totales et Prêts Nets		1 918,2	2 202,6	1 919,6	2 113,2
PM : Dépenses budgétaires (base ordonnancement)		1 556,6	1 563,4	1 557,6	1 520,5
Dépenses budget général		1 817,3	1 824,5	1 818,7	1 749,0
Dépenses définitives		1 922,3	2 206,7	1 923,7	2 121,1
Dépenses courantes		1 045,9	1 037,3	1 045,9	1 009,1
Personnel		411,0	411,0	411,0	397,7
Fonctionnaire		291,7	291,6	291,7	282,4
Collectivité (PPTE)		119,4	119,4	119,4	115,2
Biens et Services		291,7	275,8	295,0	268,5
Matériel		113,3	104,1	113,3	102,4

Financement domestique (dont Equip- invest)		492,3	507,7	492,3	499,0
	dont dons CEDEAO/ EDM				
Appui budgétaire sectoriel		18,4	18,4	19,4	12,4
Dons	<u>.L</u>	91,5	92,0	92,0	78,6
Emprunts		169,2	169,1	169,1	149,9
Financement extérieur		279,1	279,5	280,5	240,9
Dépenses en capital		771,4	787,2	772,8	739,9
Dette intérieure		30,0	30,0	30,0	29,2
Dette extérieure		26,1	26,1	26,1	26,2
Intérêts dus		56,1	56,1	56,1	55,4
Autres transferts et subventions		155,6	163,4	152,3	158,6
Subventions aux entreprises		25,0	33,0	25,0	33,0
Plans sociaux (Restruct Eses Pub)		2,0	2,0	2,0	1,0
Subventions Intrants agricoles		38,6	38,6	38,6	38,6
Subventions CMSS		37,5	34,2	37,5	34,2
Filet social		10,5	10,5	10,5	10,2
Bourses		17,8	12,7	17,8	11,9
Transferts et subventions		287,1	294,4	283,7	287,5
Autres dépenses sur biens et services		80,1	82,2	83,5	79,8
Elections		9,2	7,4	9,2	7,4
Déplacements, entretien et carburants		54,2	47,2	54,2	46,6
Communication - énergie		34,9	34,9	34,9	32,3

r				·	
BSI intérieur	238,3		235,4	232,5	231,0
Equipement-Investissement	254,0		272,3	259,8	268,0
Fonds de remboursement des Crédits de TVA		-	-	-	-
Dépenses des établissements publics de l'Etat (EPA)		105,0	382,2	105,0	372,1
Autres dépenses non ventilées					
Prêts Nets		-4,1	-4,1	-4,1	-7,9
Avance CMDT		-	-	-	-
Dont produits cession SOTELMA		-	<u>-</u>	<u>-</u>	-
Avance aux en/ses EDM	-	I			
Recouvrement DGDP	-	-4,1	-4,1	-4,1	-7,9
PM. Total dépenses PPTE		-	-	-	-
PM. Total dépenses SOTELMA		-	-	-	-
	Mesures à prendre				
3 - Déficit ou Solde global (base ordonnancement)					
3-1 Dons exclus (1-2-Dons)		-522,2	530,1	524,3	- 456,4
3-2 Dons inclus (1-2)		-356,2	363,0	357,1	323,9
4- Ajustement base caisse	-	-1,9	-2,5	-2,5	-1,8
Variation des arriérés avals & cautions		-6,2	-6,2	-6,2	-6,2
Réduction		-6,2	-6,2	-6,2	-6,2
Accumulation					
Variation des arriérés credits TVA		-	9,4	9,4	1,9
Réduction		1	-2,0	-2,0	-2,0
Accumulation			11,4	11,4	3,9

Variation des arriérés projets	 -15,0		-25,0	-25,0	-7,4
Réduction	 	-15,0	-25,0	-25,0	-7,4
Accumulation	 	-	-	-	-
Variation des arriérés extérieurs (intérêts)	 		-	-	-
Réduction	 				
Accumulation	 				
Variation des instances de paiement (mandats budgétaires)		19,3	19,3	19,3	9,9
Période ordinaire	 	-		-	
Arriérés (mandats de plus de trois mois)					
Fonds en route (mandats de moins de trois mois)	 				
Période complémentaire	 	19,3	19,3	19,3	9,9
Année N-1	 -70,0		-70,0	-70,0	-70,0
Année N	 89,3		89,3	89,3	79,9
5- Déficit ou Solde global (base Caisse)					
Dons exclus (3-4-Dons	 -524,1		532,6	526,8	- 458,1
Dons inclus (3-4)	-358,2		365,5	359,6	325,6
Solde budgétaire de base	 -243,0		250,6	- 243,7	215,5
Solde budgétaire de base hors PPTE	-225,3		232,9	226,0	- 197,8
Solde budgetaire de base hors IADM	 -225,3		232,9	226,0	- 197,8
Solde budgetaire de base hors SOTELMA	 -225,3		232,9	226,0	- 197,8
Solde budgétaire de base (Dir UEMOA 2009)	 -169,3		- 177,2	- 170,3	152,2

Solde budgetaire de base hors SOTELMA (D. UEMOA 09)		-169,3		- 177,2	- 170,3	- 152,2
6 - FINANCEMENT (6.1+6.2+6.3)		365,5	359,6	325,6		
6.1- Financement extérieur (net)		159,2		159,1	159,1	106,4
Emprunts		199,9		199,8	199,8	149,9
Projets		169,2		169,1	169,1	149,9
Budgétaires		30,7		30,7	30,7	-
Amortissement		-58,4		-58,4	-58,4	-61,2
Variations des arriérés de la dette						
Annulation de la dette(PPTE)		17,7		17,7	17,7	17,7
6.2- Financement intérieur (net)		199,0		206,4	200,5	219,2
6.2.1- Système bancaire		190,2		193,5	193,5	177,1
Position Nette du Gouvernement		100.2		102.5	102.5	155.1
(PNG)		190,2			193,5	
Position Nette du Trésor (PNT)		190,2		193,5	193,5	177,1
6.2.1.1- Banque Centrale net (a-b)		25,4		24,6	24,6	71,9
a-Créances sur le Trésor (net)		25,4		24,6	24,6	18,2
Avance statutaire						
Tirages nets		25,4		24,6	24,6	18,2
FMI rachats			-5,9	-6,7	-6,7	-7,5
Dont rachat IADM						
FMI achats		<u> </u>	6,6	6,6	6,6	25,7
Autres concours	1		24,7	24,7	24,7	
b-Dépôts et encaisse du Trésor (variation)			-	-	-	-53,7
Dont : obligations cautionnées	Trésor					-53,7

Dont					
6.2.4- Autres financements		26,1	30,4	24,4	52,5
	u action	-17,4			-10,5
	n sn achats d'action	15 4	17.5	17 5	10.5
	participatio				
	Prise de				
	d'actions				
	participatio ns et				
	Cession de				
6.2.3-Participations financières		-17,4	-17,5	-17,5	-10,5
de champ					.
6.2.2 - Ajustement PNG pour différence					
Autres comptes publics					
INPS					
SOTELMA		-	-	-	
Tirage sur dépôts	1				
Dont : tirage sur dépôts BIM					
Trésor		-46,5	-15,1	-15,1	-28,5
b-Dépôts et obligations cautionnées		-46,5	-15,1	-15,1	-28,5
Autres comptes publics			15.1	15.1	20.5
	1				
Trésor INPS		118,3	133,8	133,8	/0,8
Tuánar		110.2	153,8	153,8	76,8
a- Créances sur :		118,3	153,8	153,8	76,8
6.2.1.2 - Banques commerciales net (a-b)		164,8	168,9	168,9	105,3
	comptes publics				
Depots recettes de privatisation	Autres				
Dépôts recettes de privatisation	utres dépôts				

Emission Bon et obligat Zone UEMOA		126,2	65,9	65,9	88,0
Remboursement Bon et obligat Zone UEMOA		-59,0	-1,9	-1,9	-17,9
Chèques à l'encaissement	 				29,5
Acomptes provisionnels	 				
Correspondants et divers déposants					
Dettes intérieures	 	-15,1	-13,1	-13,1	-13,1
Divers		-26,1	-20,5	-26,4	-33,9
6.3 - ECART de FINANCEMENT	 -0),0	-0,0	0,0	-0,0

PM. Total dépenses SOTELMA	T	T
Mesures à prendre		
3 - Déficit ou Solde global (base ordonnancement)		
3-1 Dons exclus (1-2-Dons)	- 349,3	- 456,4
3-2 Dons inclus (1-2)	- 141,7	- 323,9
4- Ajustement base caisse Variation des arriérés avals & cautions	- 107,0	- 1,8
Réduction	- 9,2 - 9,2	- 6,2 - 6,2
Accumulation		
Variation des arriérés credits TVA		1,9
Réduction		- 2,0
Accumulation		3,9
Variation des arriérés projets	- 28,0	- 7,4
Réduction	- 28,0	- 7,4
Accumulation Variation des arriérés extérieurs (intérêts)		
Réduction		
Accumulation		
Variation des instances de paiement (mandats bu	- 69,8	9,9
Période ordinaire		
Arriérés (mandats de plus de trois mois)		
Fonds en route (mandats de moins de trois mois)		
Période complementaire	- 69,8	9,9
Année N-1	- 139,8	- 70,0
Année N 5- Déficit ou Solde global (base Caisse)	70,0	79,9
Dons exclus (3-4-Dons	- 456,3	- 458,1
Dons inclus (3-4)	- 248,7	- 325,6
	I	I
Solde budgétaire de base	- 68,3	- 215,5
Solde budgétaire de base hors PPTE	- 51,0	- 197,8
solde budgetaire de base hors IADM	- 51,0	- 197,8
solde budgetaire de base hors SOTELMA	- 51,0	- 197,8
Solde budgétaire de base (Dir UEMOA 2009) solde budgetaire de base hors SOTELMA(D.UEMOA0	38,0	- 152,2 - 152,2
6 - FINANCEMENT (6.1+6.2+6.3)	248,7	325,6
6.1- Financement extérieur (net)	145,0	106,4
Emprunts	225,2	149,9
Projets	160,5	149,9
budgétaires	64,7	
Amortissement	- 97,5	- 61,2
Variations des arriéres de la dette		
Annulation de la dette(PPTE)	17,4	17,7
6.2- Financement intérieur (net) 6.2.1- Système bancaire	103,7 58,9	$\frac{219,2}{177,I}$
Position Nette du Gouvernement (PNG)	58,9	177,1
Position Nette du Trésor (PNT)	58,9	177,1
6.2.1.1- Banque Centrale net (a-b)	24,5	71,9
a-Créances sur le Trésor (net)	- 4,7	18,2
Avance statutaire		
Tirages nets	- 4,7	18,2
FMI rachats	~~~~~~~~~	- 7,5
dont rachat IADM FMI achats	2,6	25,7
Autres concours	7,3	23,7
b-Dépôts et encaisse du Trésor (variation)	- 29,2	- 53,7
don Trésor	- 29,2	- 53,7
Autres dépôts	I	L
Autres comptes publics		
6.2.1.2 - Banques commerciales net (a-b)	34,3	105,3
a- Créances sur :	93,0	76,8
	93,0	76,8
Trésor		
INPS		
INPS Autres comptes publics		- 28.5
INPS	58,7	- 28,5 - 28,5
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées		- 28,5 - 28,5
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor	58,7	
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS	58,7	
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics	58,7	
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ	58,7 58,7	- 28,5
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières	58,7 58,7 58,7	
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions	58,7 58,7 - 111,4 2,4	- 28,5 - 10,5
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations achats d'action	58,7 58,7 - 11,4 2,4 - 14,1	- 28,5 - 10,5 - 10,5
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions	58,7 58,7 - 111,4 2,4	- 28,5 - 10,5
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations achats d'action 6.2.4- Autres financements	58,7 58,7 - 11,4 2,4 - 14,1	- 28,5 - 10,5 - 10,5
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations achats d'action 6.2.4- Autres financements dont	58,7 58,7 - 11,4 - 2,4 - 14,1 56,2	- 28,5 - 10,5 - 10,5 - 52,5
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations achats d'action 6.2.4- Autres financements dont Emission Bon et obligat Zone UEMOA	- 11,4 - 2,4 - 14,1 - 56,2	- 10,5 - 10,5 - 52,5
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations nachats d'action 6.2.4- Autres financements dont Emission Bon et obligat Zone UEMOA Remboursement Bon et obligat Zone UEMOA Chèques à l'encaissement Acomptes provisionnels	58,7 58,7 58,7 - 11,4 2,4 - 14,1 56,2 - 198,4 - 142,0 35,6	- 10,5 - 10,5 - 28,5 - 10,5 - 52,5 - 88,0 - 17,9
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations nachats d'action 6.2.4- Autres financements dont Emission Bon et obligat Zone UEMOA Remboursement Bon et obligat Zone UEMOA Chèques à l'encaissement Acomptes provisionnels Correspondants et divers déposants	- 11,4 - 2,4 - 14,1 - 56,2 - 198,4 - 142,0 - 35,6	- 10,5 - 10,5 - 28,5 - 10,5 - 52,5 - 88,0 - 17,9 - 29,5
Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations achats d'action 6.2.4- Autres financements dont Emission Bon et obligat Zone UEMOA Remboursement Bon et obligat Zone UEMOA Chèques à l'encaissement Acomptes provisionnels Correspondants et divers déposants Dettes intérieures	- 11,4 - 2,4 - 14,1 56,2 - 198,4 - 142,0 35,6 - 14,7 - 13,4	- 10,5 - 10,5 - 28,5 - 10,5 - 52,5 - 88,0 - 17,9 - 29,5
INPS Autres comptes publics b-Dépôts et obligations cautionnées Trésor dont:tirage sur dépôts BIM Tirage sur dépôts SOTELMA INPS Autres comptes publics 6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ 6.2.3-Participations financières Cession de particitions et d'actions Prise de participations nachats d'action 6.2.4- Autres financements dont Emission Bon et obligat Zone UEMOA Remboursement Bon et obligat Zone UEMOA Chèques à l'encaissement Acomptes provisionnels Correspondants et divers déposants	- 11,4 - 2,4 - 14,1 - 56,2 - 198,4 - 142,0 - 35,6	- 10,5 - 10,5 - 52,5 88,0 - 17,9 29,5

Source: DNTCP

Annexe 7: Balance des paiements

Annexe / : Balance des pale	IIICIIUS														
B.C.E.A.O. / BAMAKO															
SERVICE DES ETUDES ET DE LA STATISTIQUE															
BALANCE DES PAIEMENTS DU MALI															
										i	İ				
10/05/17 16:40		2012			2013			2014			2015		8	2016*(01/1	
LIBELLES	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
1 -COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	2 213,0	2 352,2	-139,205	2 748,0	2 933,1	-185,1	2 669,5	3 003,6	-334,1	2 958,8	3 371,3	-412,5	3080,2	3670,5	-590,285
1.1. BIENS	1 532,2	1 475,1	57,0	1 419,5	1 542,3	-122,8	1 374,2	1 625,5	-251,3	1 606,8	1 888,1	-281,3	1662,2	2042,2	-380,0
1.1.1. Marchandises générales	466,5 0,0	1 475,1	-1 008,6	455,0	1 542,3	-1 087,3	456,5	1 625,5	-1 169,0	602,7	1 888,1	-1 285,4	515,2	2042,2	-1526,9
1.1.2. Exportations nettes de biens dans le cad 1.1.3. Or non monétaire	1 065,6	0,0	0,0 1 065,6	0,0 964,5	0,0	0,0 964.5	0,0 917,7	0,0	0,0 917.7	0,0 1 004,1	0,0	0,0 1 004.1	0,0 1146,9	0,0	0,0 1146,9
1.2. SERVICES	176,1	543,3	-367,2	211,7	1 065,9	-854,1	225,6	1 075,7	-850,1	256,0	1 179,7	-923,6	245,3	1245,0	-999,8
1.2.1. Transports	1,3	343,4	-342,1	0,7	362,6	-362,0	1,9	346,9	-344,9	8,3	393,0	-384,7	9,2	416,8	-407,7
- dont fret	0,0	305,8	-305,8	0,0	319,7	-319,7	0,3	299,9	-299,7	5,7	348,4	-342,7	3,0	376,8	-373,8
1.2.2. Voyages	72,4	52,1	20,3	88,2	58,2	30,0	104,8	71,2	33,6	109,9	88,6	21,3	107,4	93,0	14,3
1.2.3. Autres services	102,4	147,9	-45,4	122,9	645,1	-522,2	118,9	657,7	-538,7	137,8	698,1	-560,3	128,4	735,2	-606,8
1.3. REVENU PRIMAIRE	41,4	276,2	-234,8	40,6	254,3	-213,7	46,6	236,6	-190,0	56,7	231,5	-174,8	57,4	305,5	-248,1
1.3.1. Rémunération des salariés	16,5	18,0	-1,5	18,5	17,4	1,1	21,3	18,7	2,6	22,7	21,4	1,3	22,0	21,1	1,0
1.3.2. Revenu des investissements	17,0	252,1	-235,1	16,9	230,3	-213,4	20,0	217,4	-197,4	29,8	203,3	-173,5	31,3	277,2	-246,0
dont intérêts/dette publique		17,9	-17,9		18,4	-18,4		17,2	-17,2		23,7	-23,7		26,2	-26,2
1.3.3. Autre revenu primaire	7,9	6,1	1,8	5,3	6,6	-1,4	5,3	0,5	4,8	4,2	6,9	-2,7	4,2	7,2	-3,0
1.4. REVENU SECONDAIRE	463,3 42,6	57,4	405,8	1 076,1	70,6 10.5	1 005,5	1 023,1 571.7	65,9	957,2	1 039,3	72,0	967,3	1115,4	77,8	1037,6
1.4.1. Administrations publiques dont aide budgétaire	3,8	13,6	29,0 3,8	635,9 110,8	10,5	625,4 110.8	70.2	1,9	569,8 70.2	546,8 46,4	4,0	542,9 46,4	625,6 45,5	4,0	621,6 45,5
1.4.2. Autres secteurs	420.7	43,9	376,8	440,3	60.1	380,2	451,4	64,0	387,4	492,4	68,0	424,4	489,8	73,8	416,0
1.4.2.1 Transferts personnels	406,0	38,6	367,4	423,4	48,8	374,7	433,7	54,1	379,6	460,2	57,2	403,1	464,8	62,9	401,9
1.4.2.2 Autres transferts courants	14,8	5,3	9,4	16,8	11,3	5,5	17,7	9,9	7,8	32,2	10,8	21,4	24,9	10,9	14,1
2 - COMPTE DE CAPITAL	55,6	2,2	53,4	130,1	0,8	129,3	124,0	9,9	114,1	207,9	5,5	202,5	129,9	1,7	128,249
2.1. Actifs non financiers non produits	0,1	1,9	-1,8	0,0	0,8	-0,8	0,0	2,0	-2,0	0,5	4,5	-3,9			0,0
2.2. Transferts de capital	55,5	0,3	55,1	130,1	0,0	130,1	124,0	7,9	116,1	207,4	1,0	206,4	129,9	1,7	128,2
2.2.1. Administration publique	15,7	0,0	15,7	105,3	0,0	105,3	102,3	5,6	96,7	178,7	0,0	178,7	104,7	0,0	104,7
- Remises de dette	6,6		6,6	25,5		25,5	14,9		14,9	59,9		59,9	17,7		17,7
- Autres transferts	9,2		9,2	79,8		79,8	87,4	5,6	81,8	118,8		118,8	87,0		87,0
2.2.2. Autres secteurs	39,7 2 268.6	0,3 2 354,4	39,4 -85,8	24,8 2 878,1	0,0 2 933.9	24,8 -55,8	21,7 2 793,5	2,3 3 013,6	19,4 -220,1	28,7 3 166,7	1,0 3 376,7	27,7 -210,0	25,2 3210,1	1,7 3672,3	23,5 -462,1
Capacité(+) / besoin (-) de financement 3 - COMPTE FINANCIER	103,9	201,3	-85,8 -97,4	2 878,1 87,2	2 933,9	-55,8 -137,9	2 793,5 129,8	236,1	-220,1 -106,3	188,8	350,7	-210,0	3210,1 147,6	298,7	-462,1
3.1. Investissements directs	8,1	203,1	-195,0	1,4	152,1	-150,7	0,3	71,2	-70,9	48,7	162,9	-114,2	0,3	120,5	-120,2
3.1.1. Titres de participation	8,2	96,3	-88,1	1,4	46,8	-45,4	0,3	59,7	-59,4	48,7	54,3	-5,6	0,3	55,3	-55,0
3.1.2. Instruments de dette	0,0	106,9	-106,9	0,0	105,3	-105,3	0,0	11,5	-11,5	0,0	108,6	-108,6	0,0	65,2	-65,2
3.2. Investissement de portefeuille	0,5	5,7	-5,2	0,5	1,0	-0,5	1,5	90,4	-88,9	0,1	63,8	-63,7	0,1	86,6	-86,6
3.2.1. Administrations publiques		7,5	-7,5		1,5	-1,5		90,4	-90,4		59,2	-59,2		82,1	-82,1
3.2.2.Autres secteurs	0,5	-1,8	2,3	0,5	-0,5	1,0	1,5	0,0	1,5	0,1	4,6	-4,5	0,1	4,6	-4,5
3.3. Dérivé financiers	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0
3.4. Autres Investissements	95,3	-7,5	102,8	85,3	72,1	13,3	128,0	74,5	53,5	140,0	124,1	15,9	147,2	91,5	55,7
3.4.1. Administrations publiques	0,0	5,0	-5,0	0,0	77,8	-77,8	0,0	55,6	-55,6	0,0	127,7	-127,7	0,0	91,5	-91,5
tirages budgétaires		0,0	0,0		39,6	-39,6		16,4	-16,4	1	64,7	-64,7		0,0	0,0
tirages projets		22,9	-22,9		96,1	-96,1		103,1	-103,1		160,5 -97.5	-160,5		149,9	-149,9
amortissement Variation des arriérés	-	39,5 21,6	-39,5 -21,6		-42,9 -15,0	42,9 15,0		-52,0 -11,9	52,0 11,9		-97,5	97,5 0,0		-58,4	58,4 0,0
3.4.2. Autres secteurs	95,3	-12,5	107,8	85,3	-15,0	91,1	128,0	18,9	109,1	140,0	-3,6	143,6	147,2	0,0	147,2
4.FINANCEMENT EXCEPTIONNEL (PM)	6,6	21,6	-15,0	25,5	-15,0	40,5	14,9	-11,9	26,8	59,9	0,0	59,9	17,7	0,0	17,7
4.1. Allégement de dette PPTE	6,6		6,6	25,5	. 5,0	25,5	14,9	. 1,5	14,9	59,9	3,0	59,9	17,7	3,0	17,7
4.2. Variation des arriérés	0,0	21,6	-21,6		-15,0	15,0	. 1,0	-11,9	11,9	0,0	1	0,0	0,0		0,0
4.3. Financement à rechercher			-			- / -						0,0			
5- ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-2 157,7	-2 147,2	-10,5	-2 711,8	-2 693,8	-18,0	-2 635,1	-2 615,8	-19,3	-3 011,7	-2 973,2	-38,5			
6- SOLDE GLOBAL	7,0	5,9	1,1	79,1	15,0	64,1	28,6	161,6	-133,0	-33,8	52,7	-86,6			-310,9
7- AVOIRS ET ENGAGEMENTS EXTERIEURS	-7,0	-5,9	-1,1	-79,1	-15,0	-64,1	-28,6	-161,6	133,0	33,8	-52,7	86,6			
7.1 Banque Centrale	36,5	-7,4	43,8	47,4	-13,2	60,6	144,3	-9,2	153,5	97,3	-4,7	102,0			
7.2 Autres institutions de dépôts	-43,5	1,5	-44,9	-126,5	-1,8	-124,7	-172,9	-152,4	-20,5	-63,5	-48,0	-15,5			
PIB		5279.6			5 406.2			7 114.0			7 747.7			8322.0	L
Solde courant hors transferts officiels/PIB en %		-3.2			-15,0			-12,707			-12,3			-14,6	

Annexe 8 : Situation monétaire

(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016
AVOIRS EXTERIEURS NETS	696,7	758,3	622,6	535,6	224,4
BCEAO	542,1	481,5	321,9	214,7	-92,2
BANQUES	154,6	276,7	300,7	320,8	316,6
CREDIT INTERIEUR	1044,6	1127,6	1372,2	1692,2	2197,6
PNG	-54,6	-100,7	-86,1	-55,2	121,9
CREDITS A L'ECONOMIE	1 099,2	1 228,3	1 458,0	1 747,5	2 075,7
CREDITS DE COURT TERME	634,1	702,9	835,5	1 003,1	1 189,6
Dont crédits de campagne	1,2	1,2	0,0	0,0	0,0
CREDITS DE MOYEN ET LONG TERME	465,1	525,4	622,5	744,3	886,1
ACTIF=PASSIF	1 741,3	1 885,9	1 994,9	2 227,8	2 422,0
MASSE MONETAIRE	1 718,1	1 845,4	1 977,1	2 237,2	2 401,3
Circulation fiduciaire	513,9	508,8	443,5	407,2	444,5
DEPOTS	1 204,2	1 336,6	1 533,7	1 829,9	1 956,9
DEPOTS EN CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPOTS A VUE	749,7	809,8	945,5	1 253,0	1 178,3
DEPOTS A TERME	454,5	526,8	588,2	577,0	778,6
AUTRES ELEMENTS NETS	23,2	40,5	17,8	-9,3	20,7

Source: BCEAO